



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du jeudi 13 mars 2025

N° 2 – D. 13.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Yassine LAKHNECH, président de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour :

4.1. Compte financier 2024 et 4.2. Affectation des résultats 2024
Université Grenoble Alpes agrégé (incluant l'Opération Campus)

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BARRIERE Florian, PLANUS Emmanuelle, PODEVIN Florence, PROTASSOV Konstantin, ADAM Véronique, DANJEAN Vincent, MONDET Julie, QUINTON Jean-Charles, WEST Caroline, CANTAROGLOU Frédéric, DELABALLE Anne, FORESTIER Gérard, MATTMANN Patricia, VAN DER HEIJDE Caroline, BEVITORI Matteo, DUJEU Ambre, ROSSI Robinson, SAKPA Samuel, BEAUMONT Marianne, POPRAVKA Lencka, BOLZE Catherine, TROTIN-BERTHAUD Sophie, DESPREZ Frédéric, BOISTARD Pascal, SPERANDIO Aymeric, DASTARAC Marie, SIMIAND Marie-Christine.

Membres représentés : GAUSSIER Éric (donne procuration à BARRIERE Florian), GERRY-VERNIERES Stéphane (donne procuration à PODEVIN Florence), SAMUEL Karine (donne procuration à PROTASSOV Konstantin), THIBAUT Pierre (donne procuration à ADAM Véronique), BERNARD Marie-Julie (donne procuration à BEAUMONT Marianne), MANDIL Guillaume (donne procuration à DELABALLE Anne), BERGOT Anouk (donne procuration à ROSSI Robinson), KETFI Bilal (donne procuration à DUJEU Ambre), DARAGON Nicolas (donne procuration à BOLZE Catherine), COLL Jean-Luc (donne procuration à BOISTARD Pascal), MAÛR Anne-Marie (donne procuration à WEST Caroline).

Membres excusés : tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le passage en commission permanente le 27 février 2025,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 4278 ETPT sous plafond et 1569 ETPT hors plafond
- 556 160 460 € d'autorisations d'engagements dont :
 - 423 601 799 € en personnel ;
 - 98 833 140 € en fonctionnement ;
 - 33 725 521 € en investissement.
- 568 503 620 € de crédits de paiements dont :
 - 423 611 503 € en personnel ;
 - 99 921 153 € en fonctionnement ;
 - 44 970 964 € en investissement.
- 565 561 837 € de recettes ;
- - 2 941 783 € de solde budgétaire.

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 138 682 181 € de trésorerie (soit une variation de + 12 872 042 € par rapport au compte financier 2023)
- + 785 567 € de résultat patrimonial
- 10 368 618 € de capacité d'autofinancement
- 34 206 747 € de fonds de roulement (soit une variation de - 5 978 335 € par rapport au compte financier 2023)

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de + 785 567 € aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2024 de l'Université Grenoble Alpes agrégé (incluant l'Opération Campus).

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	28
Membres représentés	11
Nombre de votants	39
Voix favorables	23
Voix défavorables	16
Abstention	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2024 de l'Université Grenoble Alpes agrégé (incluant l'Opération Campus).

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver l'affectation du résultat 2024 de l'Université Grenoble Alpes agrégé (incluant l'Opération Campus).

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	28
Membres représentés	11
Nombre de votants	39
Voix favorables	36
Voix défavorable	0
Abstentions	3

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, l'affectation du résultat 2024 de l'Université Grenoble Alpes agrégé (incluant l'Opération Campus).

Publié le : 18/03/2025

Transmis au Rectorat le : 18/03/2025

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Pour le Président et par délégation,

La directrice générale des services,
Bénédicte CORVAISIER
Pour le Président
et par délégation

La Directrice générale des services
Bénédicte CORVAISIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du jeudi 13 mars 2025**

N° 3 – D. 13.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Yassine LAKHNECH, président de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour :

**4.1. Compte financier 2024 et 4.2. Affectation des résultats 2024
Opération Plan Campus**

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BARRIERE Florian, PLANUS Emmanuelle, PODEVIN Florence, PROTASSOV Konstantin, ADAM Véronique, DANJEAN Vincent, MONDET Julie, QUINTON Jean-Charles, WEST Caroline, CANTAROGLOU Frédéric, DELABALLE Anne, FORESTIER Gérard, MATTMANN Patricia, VAN DER HEIJDE Caroline, BEVITORI Matteo, DUJEU Ambre, ROSSI Robinson, SAKPA Samuel, BEAUMONT Marianne, POPRAVKA Lenka, BOLZE Catherine, TROTIN-BERTHAUD Sophie, DESPREZ Frédéric, BOISTARD Pascal, SPERANDIO Aymeric, DASTARAC Marie, SIMIAND Marie-Christine.

Membres représentés : GAUSSIER Éric (donne procuration à BARRIERE Florian), GERRY-VERNIERES Stéphane (donne procuration à PODEVIN Florence), SAMUEL Karine (donne procuration à PROTASSOV Konstantin), THIBAUT Pierre (donne procuration à ADAM Véronique), BERNARD Marie-Julie (donne procuration à BEAUMONT Marianne), MANDIL Guillaume (donne procuration à DELABALLE Anne), BERGOT Anouk (donne procuration à ROSSI Robinson), KETFI Bilal (donne procuration à DUJEU Ambre), DARAGON Nicolas (donne procuration à BOLZE Catherine), COLL Jean-Luc (donne procuration à BOISTARD Pascal), MAÛR Anne-Marie (donne procuration à WEST Caroline).

Membres excusés : tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le passage en commission permanente le 27 février 2025,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **15 031 327 €** d'autorisations d'engagements dont :
 - **598 956 €** en personnel ;
 - **6 852 380 €** en fonctionnement ;
 - **7 579 991 €** en investissement.
- **15 719 767 €** de crédits de paiements dont :
 - **570 136 €** en personnel ;
 - **7 473 496 €** en fonctionnement ;
 - **7 676 135 €** en investissement.
- **16 333 060 €** de recettes ;
- **+ 613 293 €** de solde budgétaire.

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **0 €** de résultat patrimonial
- **- 769 €** de capacité d'autofinancement
- **9 560 362 €** de fonds de roulement (soit une variation de **+ 7 125 €** par rapport au compte financier 2023)

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **0 €** aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2024 de l'Opération Plan Campus.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	28
Membres représentés	11
Nombre de votants	39
Voix favorables	23
Voix défavorables	16
Abstention	0

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2024 de l'Opération Plan Campus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver l'affectation du résultat 2024 de l'Opération Plan Campus.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	28
Membres représentés	11
Nombre de votants	39
Voix favorables	36
Voix défavorable	0
Abstentions	3

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, l'affectation du résultat 2024 de l'Opération Plan Campus.

Publié le : 18/03/2025

Transmis au Rectorat le : 18/03/2025

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Pour le Président et par délégation,

La directrice générale des services,
Bénédicte CORVAISIER

Pour le Président
et par délégation

La Directrice générale des services
Bénédicte CORVAISIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du jeudi 13 mars 2025

N° 4 – D. 13.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Yassine LAKHNECH, président de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour :

4.1. Compte financier 2024 et 4.2. Affectation des résultats 2024
Université Grenoble Alpes (sans l'Opération Campus)

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BARRIERE Florian, PLANUS Emmanuelle, PODEVIN Florence, PROTASSOV Konstantin, ADAM Véronique, DANJEAN Vincent, MONDET Julie, QUINTON Jean-Charles, WEST Caroline, CANTAROGLOU Frédéric, DELABALLE Anne, FORESTIER Gérard, MATTMANN Patricia, VAN DER HEIJDE Caroline, BEVITORI Matteo, DUJEU Ambre, ROSSI Robinson, SAKPA Samuel, BEAUMONT Marianne, POPRAVKA Lenka, BOLZE Catherine, TROTIN-BERTHAUD Sophie, DESPREZ Frédéric, BOISTARD Pascal, SPERANDIO Aymeric, DASTARAC Marie, SIMIAND Marie-Christine.

Membres représentés : GAUSSIER Éric (donne procuration à BARRIERE Florian), GERRY-VERNIERES Stéphane (donne procuration à PODEVIN Florence), SAMUEL Karine (donne procuration à PROTASSOV Konstantin), THIBAULT Pierre (donne procuration à ADAM Véronique), BERNARD Marie-Julie (donne procuration à BEAUMONT Marianne), MANDIL Guillaume (donne procuration à DELABALLE Anne), BERGOT Anouk (donne procuration à ROSSI Robinson), KETFI Bilal (donne procuration à DUJEU Ambre), DARAGON Nicolas (donne procuration à BOLZE Catherine), COLL Jean-Luc (donne procuration à BOISTARD Pascal), MAÜR Anne-Marie (donne procuration à WEST Caroline).

Membres excusés : tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le passage en commission permanente le 27 février 2025,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **541 129 133 €** d'autorisations d'engagements dont :
 - **423 002 844 €** en personnel ;
 - **91 980 759 €** en fonctionnement ;
 - **26 145 530 €** en investissement.
- **552 783 853 €** de crédits de paiements dont :
 - **423 041 367 €** en personnel ;
 - **92 447 657 €** en fonctionnement ;
 - **37 294 829 €** en investissement.
- **549 228 777 €** de recettes ;
- **- 3 555 076 €** de solde budgétaire.

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **+ 785 567 €** de résultat patrimonial
- **10 369 387 €** de capacité d'autofinancement
- **24 646 384 €** de fonds de roulement (soit une variation de **- 5 985 460 €** par rapport au compte financier 2023)

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **+ 785 567 €** aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2024 de l'Université Grenoble Alpes (sans l'Opération Campus).

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	28
Membres représentés	11
Nombre de votants	39
Voix favorables	23
Voix défavorables	16
Abstention	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2024 de l'Université Grenoble Alpes (sans l'Opération Campus).

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver l'affectation du résultat 2024 de l'Université Grenoble Alpes (sans l'Opération Campus).

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	28
Membres représentés	11
Nombre de votants	39
Voix favorables	36
Voix défavorable	0
Abstentions	3

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2024 de l'Université Grenoble Alpes (sans l'Opération Campus).

Publié le : 18/03/2025

Transmis au Rectorat le : 18/03/2025

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Pour le Président et par délégation,

La directrice générale des services,
Bénédicte CORVAISIER

Pour le Président
et par délégation

La directrice générale des services
Bénédicte CORVAISIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2024
BUDGET PRINCIPAL
(UGA AVEC PLAN CAMPUS)

Tableau 1 - EPSCP

Tableau des emplois Etablissement Global avec Plan Campus présenté à l'appui du Compte Financier de l'exercice 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

RAPPEL BI 2024					RAPPEL 2024 APRES BR2			COMPTE FINANCIER 2024		
		Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global	Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global	Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT	En ETPT		En ETPT	En ETPT		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 828		1 828		1 828	1 802		1 802
		CDI	20	49	69	20	47	66	46	66
	Non permanents	CDD	700	466	1 165	700	464	1 163	697	464
S/total EC		2 548	515	3 063	2 548	511	3 059	2 519	510	3 029
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)		-		-	-		-	-		-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	1 444		1 444		1 404	1 396		1 396
		CDI	111	259	370	111	233	344	232	337
	Non permanents	CDD	210	835	1 044	245	837	1 081	827	1 085
S/total Biatss		1 765	1 094	2 859	1 760	1 070	2 830	1 759	1 059	2 818
Totaux		4 313	1 609	5 921	4 308	1 581	5 888	4 278	1 569	5 847
				Plafond global des emplois voté par le CA **				Plafond global des emplois voté par le CA **		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		4 536			4 535			4 535		(3)

Note sur les modalités de renseignement du tableau :

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires 2024 - Etablissement Principal avec Plan Campus

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES											RECETTES					
	AE					CP					RE					
	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024	
Personnel	424 779 896	441 287 652	427 139 575	423 601 799	- 3 537 776	424 779 926	441 287 652	427 139 575	423 611 503	- 3 528 072	518 352 232	487 794 284	497 181 595	501 918 107	4 736 512	Recettes globalisées
dont contributions employeur CAS Pension	108 450 722	115 445 405	104 871 886	103 723 478	- 1 148 408	108 450 722	115 445 405	104 871 886	103 723 478	- 1 148 408	405 943 248	381 677 600	385 155 516	386 008 403	852 887	Subvention pour charges de service public
											15 184 279	17 753 646	17 839 630	8 261 804	- 9 577 826	Autres financements de l'Etat
											3 360 755	3 019 319	3 572 448	3 525 672	- 46 776	Fiscalité affectée
Fonctionnement	110 911 818	128 089 987	126 069 799	98 833 140	- 27 236 660	108 944 825	127 012 553	126 084 435	99 921 153	- 26 163 282	28 548 195	25 666 210	26 891 854	36 426 627	9 534 772	Autres financements publics
											65 315 754	59 677 509	63 722 147	67 695 602	3 973 455	Recettes propres
											130 626 134	84 844 405	85 789 997	63 643 730	- 22 146 267	Recettes fléchées*
											5 482 078	14 927 805	12 048 215	2 056 445	- 9 991 770	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	40 904 326	50 142 780	47 814 770	33 725 521	- 14 089 249	58 188 274	53 725 239	51 392 373	44 970 964	- 6 421 409	124 668 359	69 308 000	72 621 997	60 421 446	- 12 200 551	Autres financements publics fléchés
											475 697	608 600	1 119 785	1 165 838	46 054	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) et CP (B)	576 596 040	619 520 419	601 024 144	556 160 460	- 44 863 684	591 913 024	622 025 444	604 616 383	568 503 620	- 36 112 763	648 978 366	572 638 690	582 971 592	565 561 837	- 17 409 755	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)						57 065 342	-	-	-	18 703 008	-	49 386 754	21 644 791	2 941 783	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination et Recettes par origine du Compte Financier de l'exercice 2024 - Etablissement Principal avec Plan Campus

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
D 101 - Formation initiale et continue niveau Licence	12 452 771	12 452 771	4 194 668	4 269 585	1 352 175	1 735 563	17 999 614	18 457 918
D 102 - Formation initiale et continue niveau Master	4 540 885	4 540 885	3 619 960	4 344 148	280 898	235 066	8 441 743	9 120 099
D 103 - Formation initiale et continue niveau Doctorat	97 674	97 674	586 569	680 497	14 164	14 164	698 407	792 335
D105 - Bibliothèques et documentation	263 508	263 508	3 240 051	2 973 540	73 773	73 786	3 577 333	3 310 834
D106 - Recherche universitaire - sciences de la vie, biotechnologies et santé	4 467 570	4 467 570	5 654 335	5 903 803	3 049 764	1 873 108	13 171 668	12 244 480
D107 - Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'info et de la com, micro et nanotechnologies	3 970 077	3 970 077	3 265 228	3 368 502	2 161 515	3 944 746	9 396 820	11 283 325
D108 - Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 183 201	5 183 201	2 637 172	2 583 402	3 737 872	2 427 693	11 558 245	10 194 297
D109 - Recherche universitaire - physique nucléaire et des hautes énergies	32 605	32 605	58 784	59 690	63 830	101 980	155 220	194 275
D110 - Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	4 662 440	4 662 440	2 858 544	3 413 968	896 893	1 005 862	8 417 877	9 082 270
D111 - Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	4 212 031	4 212 031	3 738 013	3 627 791	228 278	202 811	8 178 322	8 042 633
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	5 322 978	5 322 978	7 709 872	7 520 847	517 355	611 837	13 550 205	13 455 662
D113 - Diffusion des savoirs et musées	7 289	7 289	131 833	124 862	2 808	15 632	141 930	147 783
D114 - Immobilier	80 791	80 791	34 608 030	35 692 382	17 894 863	28 183 036	52 583 684	63 956 209
D115 - Pilotage et support	377 928 770	377 938 474	24 904 944	23 792 677	3 430 892	4 484 327	406 264 606	406 215 478
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	29 044	26 688	-	-	29 044	26 688
D202 - Aides indirectes aux étudiants	162 563	162 563	655 885	646 508	7 743	48 658	826 191	857 728
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	216 647	216 647	940 207	892 265	12 695	12 695	1 169 549	1 121 607
TOTAL	423 601 799	423 611 503	98 833 140	99 921 153	33 725 521	44 970 964	556 160 460	568 503 620

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

-

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
SUBVENTION POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC	386 008 403	-	-	-	-	-	-	-	386 008 403
DROITS INSCRIPTION	-	-	-	-	7 102 292	-	-	-	7 102 292
FORMATION CONTINUE DIPLOMES PROPRES VAE	-	-	-	-	19 676 447	-	-	17 086	19 693 533
TAXE APPRENTISSAGE	-	-	-	-	555 992	-	-	-	555 992
CONTRATS ET PRESTATIONS DE RECHERCHE HORS ANR	-	-	-	-	268 134	-	-	-	268 134
VALORISATION	-	-	-	-	1 451 543	-	-	39 831	1 491 374
ANR INVESTISSEMENT D'AVENIR	-	-	-	8 476 314	-	-	50 317 437	-	58 793 752
ANR HORS INVESTISSEMENT AVENIR	-	-	-	13 563 615	-	-	196 558	-	13 760 172
SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS REGION	-	-	-	7 558 495	-	-	2 197 529	-	9 756 024
SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS UE	-	-	-	3 437 749	-	-	6 434 269	-	9 872 018
SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS AUTRES	-	8 138 342	-	3 427 049	3 580 742	2 056 445	1 275 652	325 772	18 804 003
FONDATIONS FONDS PROPRES RESERVES DONS & LEGS	-	123 462	-	36 595	1 706 575	-	-	156 061	1 949 503
AUTRES RECETTES	-	-	3 525 672	-	33 353 877	-	-	627 088	37 506 636
TOTAL	386 008 403	8 261 804	3 525 672	36 426 627	67 695 602	2 056 445	60 421 446	1 165 838	565 561 837

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

2 941 783

TABLEAU 4
Equilibre financier 2024 de l'Etablissement Principal avec Plan Campus

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					
	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	49 386 754	21 644 791	2 941 783	-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	2 045	-	1 869	1 869	- 0
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	9 025 242	14 405 360	14 405 360	19 461 020	5 055 660
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)	56 699 575	9 036 889	9 890 823	17 767 617	7 876 794
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	65 726 862	72 829 003	45 942 844	40 172 289	12 932 453
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	-	-	-	12 872 042	37 627 911
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	53 516 099	-	-	-	-
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-	-	-	19 745 140	19 745 140
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	65 726 862	72 829 003	45 942 844	53 044 331	50 560 364

FINANCEMENTS					
Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	
57 065 342	-	-	-	18 703 008	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
-	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
7 704 970	17 808 275	17 808 275	18 655 575	847 301	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
- 3 867 093	3 315 738	3 378 701	34 388 756	31 010 055	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
60 903 219	21 124 013	21 186 976	53 044 331	50 560 364	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
4 823 643	51 704 990	24 755 869	-	-	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
-	26 286 548	10 632 596	6 873 098	- 3 759 498	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
58 339 742	25 418 442	14 123 273	-	- 14 123 273	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
65 726 862	72 829 003	45 942 844	53 044 331	50 560 364	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

Décomposition de la variation de trésorerie

différence entre variation tréso (I ou II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers du Compte Financier de l'exercice 2024 - Etablissement Global avec Plan Campus

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements (c1)	Encaissements (c2)
Opération 1	C 4731 C 4...	Bourses AMI	703 600	681 200
Opération 2	C 4731 C 4...	Bourses ERASMUS	754 753	126 091
Opération 3	C 4731 C 4...	Reversements partenaires contrats	5 137 456	5 137 728
Opération 4	C 4731 C 4...	AMHY Recette	1 102 422	1 102 422
Opération 5	C 4731 C 4...	CLOUD Recette	893 098	893 098
Opération 6	C 4731 C 4...	UFI	295 125	290 950
Opération 7	C 4731 C 4...	Reversement GINP	1 451 366	1 300 886
Opération 8	C 4731 C 4...	Labex COMUE	554 595	554 595
Opération 9	C 4731 C 4...	Recette CYBERSKILLS@	1 029 556	1 029 556
Opération 10	C 4731 C 4...	EQUIPEX + : FASUM	96 638	96 638
Opération 11	C 4731 C 4...	PIA PEGASE	304 550	304 550
Opération 12	C 4731 C 4...	PIA (TRANS 3)	390 740	390 740
Opération 13	C 4731 C 4...	PEPR (Programme Exploratoire Prioritaire de Recherche) TASE...	2 675 226	2 675 226
Opération 14	C 4731 C 4...	FAME Recette	1 590 784	1 590 784
Opération 15	C 4731 C 4...	IBES Recette	127 120	127 120
Opération 16	C 4731 C 4...	Recette VerIT	1 074 667	1 074 667
Opération 17	C 4731 C 4...	MSCA DN COGENT	1 279 324	1 279 324
TOTAL			19 461 020	18 655 575

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique ci-dessous :

La différence sur l'opération 2 "Bourses ERASMUS" correspond à un décalage de trésorerie relatif aux aides à la mobilité Erasmus (gérées par la DGD DIT). Au titre de 2023-2024, entre les encaissements versés par l'Europe (versements à 80%) et les décaissements qui s'échelonneront sur 2024 mais aussi sur 2025 voire 2026.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale 2024 - Etablissement Principal avec Plan campus

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	PRODUITS	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Personnel	421 109 402	434 510 197	421 466 173	417 011 925	- 4 454 248	Subventions de l'Etat	458 667 992	393 105 052	395 985 443	446 767 120	50 781 677
dont contributions employeur CAS Pension	108 450 722	115 445 405	104 871 886	103 723 478	- 1 148 408	Fiscalité affectée	3 312 512	3 019 319	3 572 448	3 478 399	- 94 049
Fonctionnement autre que les charges de personnel	156 353 820	163 079 032	160 723 861	150 610 881	- 10 112 980	Autres subventions	26 317 601	102 243 179	90 442 843	22 372 139	- 68 070 705
						Autres produits	85 862 317	81 163 826	85 618 149	95 790 715	10 172 566
TOTAL DES CHARGES (1)	577 463 222	597 589 229	582 190 034	567 622 806	- 14 567 228	TOTAL DES PRODUITS (2)	574 160 422	579 531 377	575 618 883	568 408 373	- 7 210 510
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	785 567	7 356 718	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	3 302 801	18 057 853	6 571 151	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	577 463 222	597 589 229	582 190 034	568 408 373	- 7 210 510	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	577 463 222	597 589 229	582 190 034	568 408 373	- 7 210 510

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 3 302 801	- 18 057 853	- 6 571 151	785 567	7 356 718
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 544 466	30 175 695	30 175 695	47 888 084	17 712 389
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 511 647	-	-	- 47 916	- 47 916
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	134 405	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 177 135	-	-	- 17 917	- 17 917
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	- 21 782 200	- 21 302 500	- 21 302 500	- 38 239 201	- 16 936 701
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 905 088	- 9 184 658	2 302 044	10 368 618	8 066 574

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	RESSOURCES	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Insuffisance d'autofinancement	-	9 184 658	-	-	-	Capacité d'autofinancement	7 905 088	-	2 302 044	10 368 618	8 066 574
Investissements	55 077 261	53 725 239	51 392 373	41 457 649	- 9 934 724	Financement de l'actif par l'État	30 107 851	20 055 891	18 128 046	12 081 582	- 6 046 464
Dépôt IDEX - dotation non consommable	850 828 647	-	-	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	8 808 751	17 175 749	16 167 276	14 999 543	- 1 167 733
Remboursement des dettes financières	4 206 873	-	-	4 336 080	4 336 080	Autres ressources	1 888 753	437 848	539 348	2 365 651	1 826 303
						Augmentation des dettes financières	850 826 603	-	-	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	910 112 781	62 909 897	51 392 373	45 793 729	- 5 598 644	TOTAL DES RESSOURCES (6)	899 537 046	37 669 488	37 136 714	39 815 394	2 678 680
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	-	-	8 277 324	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	10 575 734	25 240 409	14 255 659	5 978 335	-

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 10 575 734	- 25 240 409	- 14 255 659	- 5 978 335	8 277 324
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	- 5 752 091	26 464 581	10 500 210	- 18 850 377	- 29 350 587
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 4 823 643	- 51 704 990	- 24 755 869	12 872 042	37 627 911
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	40 185 082	14 944 673	25 929 423	34 206 747	8 277 324
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 85 625 057	- 59 160 476	- 75 124 847	- 104 475 434	- 29 350 587
Niveau de la TRESORERIE	125 810 139	74 105 149	101 054 270	138 682 181	37 627 911

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie du Compte Financier de l'exercice 2024 - Etablissement Global avec Plan campus

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	125 810 139	192 500 521	169 414 656	131 168 794	207 860 717	173 773 651	130 306 012	242 476 579	206 029 371	172 077 878	201 287 999	164 287 575	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	2 901 430	8 967 262	7 497 333	8 131 843	6 874 207	6 374 621	10 881 979	1 039 780	7 210 990	7 055 827	10 872 821	424 110 014	501 918 107
Subvention pour charges de service public	-	9 999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	386 018 402	386 008 403
Autres financements de l'État	94 972	1 328 733	171 387	107 019	21 114	269 386	385 379	-	111 943	90 395	246 671	5 434 805	8 261 804
Fiscalité affectée	-	16 191	-	1 778 310	-	-	-	-	1 530 929	167 198	-	33 043	3 525 671
Autres financements publics	181 573	671 267	1 963 754	1 915 019	3 542 411	2 678 517	6 512 185	19 375	1 709 485	867 789	5 491 261	10 873 990	36 426 627
Recettes propres	2 624 884	6 961 070	5 362 193	4 331 495	3 310 682	3 426 717	3 984 415	1 020 405	3 858 633	5 930 445	5 134 889	21 749 773	67 695 602
Recettes budgétaires fléchées	352 303	12 945 429	5 566 347	119 026	1 870 361	75 579	4 929 388	4 918	9 191 980	1 063 449	8 123 682	23 380 039	63 643 730
Financements de l'État fléchés	-	20 000	-	50 000	-	136 093	184 015	-	-	-	942 056	724 281	2 056 445
Autres financements publics fléchés	348 904	12 915 484	5 606 741	345 863	2 402 740	68 518	4 633 732	-	9 150 760	922 151	7 091 336	22 569 459	60 421 446
Recettes propres fléchées	3 400	9 945	40 393	176 838	532 379	8 004	111 641	4 918	41 220	141 298	90 290	86 300	1 165 838
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissement en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	108 523 173	2 536 062	372 491	116 170 758	7 312 268	2 796 470	146 806 161	3 110 444	2 890 252	74 204 138	7 104 543	398 047 855	53 044 331
- TVA encaissée	104 025	109 356	148 418	111 036	181 632	161 291	185 957	60 138	237 284	257 556	295 661	1 093 714	2 946 068
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	2 675 617	1 026 661	1 539 678	4 734 160	963 315	744 817	-	215 564	69 496	1 112 207	5 574 060	18 655 575
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	108 419 147	248 911	1 547 571	114 520 044	2 396 476	1 671 863	145 875 387	3 050 306	3 343 100	73 877 086	8 512 411	404 715 629	31 442 689
A. TOTAL	111 776 906	24 448 753	12 691 190	124 183 576	12 316 114	9 246 670	162 617 527	4 155 142	13 512 718	82 323 415	11 891 960	49 442 198	618 606 168
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	38 638 029	41 322 759	43 722 947	40 957 138	39 803 793	41 706 141	41 115 166	36 834 780	40 465 917	42 725 548	40 950 044	49 744 532	497 986 792
Personnel	31 840 442	34 107 345	33 674 812	33 130 782	33 269 625	32 667 611	33 326 423	34 002 273	30 264 753	33 668 090	33 890 382	33 507 849	397 350 388
Fonctionnement	4 918 724	5 659 154	7 576 417	6 899 173	4 839 457	6 726 786	5 183 582	2 390 230	7 249 748	6 949 188	5 420 355	13 219 424	77 032 240
Investissement	1 878 862	1 556 259	2 471 718	927 183	1 694 711	2 311 744	2 605 161	442 277	2 951 417	2 108 269	1 639 307	3 017 259	23 604 165
Dépenses liées à des recettes fléchées	5 601 098	4 252 481	4 431 670	4 471 302	3 766 583	5 680 169	6 334 284	3 345 097	5 536 347	8 529 914	6 099 452	12 468 430	70 516 827
Personnel	2 014 759	2 170 234	2 244 061	2 227 748	2 100 122	2 155 680	2 139 617	2 224 170	2 071 649	2 316 117	2 317 046	2 279 913	26 261 116
Fonctionnement	2 590 596	1 069 342	860 289	1 217 875	981 573	1 804 831	1 877 534	593 620	1 309 014	1 159 768	1 953 931	7 470 541	22 888 913
Investissement	995 743	1 012 905	1 327 320	1 025 679	684 889	1 719 658	2 317 133	527 307	2 155 684	5 054 029	1 828 475	2 717 976	21 366 799
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	1 869	-	-	-	-	-	1 869
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	1 869	-	-	-	-	-	1 869
Opérations gérées en comptes de tiers :	847 397	1 959 379	2 782 433	2 063 213	2 832 804	5 328 000	2 995 641	422 473	1 461 947	1 857 831	1 842 888	12 834 631	37 228 637
- TVA décaissée	643 103	651 169	1 041 636	612 925	448 434	1 102 764	885 637	253 640	1 090 935	1 336 871	691 187	2 003 829	10 762 128
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	25 725	1 272 148	1 489 369	1 409 701	2 355 869	4 097 032	810 259	-	347 407	356 020	1 231 735	6 065 755	19 461 020
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	178 569	36 063	251 428	40 587	28 501	128 205	1 299 745	168 833	23 605	164 940	80 034	4 765 047	7 005 489
B. TOTAL	45 086 523	47 534 619	50 937 051	47 491 652	46 403 180	52 714 310	50 446 960	40 602 350	47 464 211	53 113 293	48 892 384	75 047 593	605 734 126
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	66 690 382	23 085 865	38 245 862	76 691 923	34 087 066	43 467 640	112 170 567	36 447 208	33 951 493	29 210 121	37 000 424	25 605 395	12 872 042
SOLDE CUMULE (1) + (2)	192 500 521	169 414 656	131 168 794	207 860 717	173 773 651	130 306 012	242 476 579	206 029 371	172 077 878	201 287 999	164 287 575	138 682 181	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées (Réalisé) : PFICDE (CDE Code Education)

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé N	N+1	N+2	N+3 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	-	43 130 879	36 257 781	33 659 391	42 767 644
Recettes fléchées	378 346 874	63 643 730	116 906 467	89 630 091	42 392 326
Financements de l'Etat fléchés	38 275 488	2 056 445	17 204 582	6 585 347	8 522 499
Autres financements publics fléchés	337 231 212	60 421 446	99 201 885	82 045 055	33 869 826
Recettes propres fléchées	2 840 173	1 165 838	500 000	999 689	-
Subvention pour charges d'investissement fléchées	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées	335 215 995	70 516 827	119 504 856	80 521 839	96 809 195
Personnel (AE=CP)					
AE	121 958 090	26 261 116	33 584 555	46 743 960	31 283 945
CP	121 977 704	26 261 116	33 636 203	46 743 960	31 283 945
Fonctionnement et intervention					
AE	91 392 791	21 862 678	61 747 090	25 450 639	25 282 692
CP	85 330 813	22 888 913	62 416 247	25 471 163	25 303 214
Investissement					
AE	148 553 844	11 958 537	21 730 353	39 344 613	8 040 115
CP	127 907 477	21 366 799	23 452 406	8 306 716	40 222 036
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	43 130 879	- 6 873 098	- 2 598 389	9 108 252	- 54 416 869
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice	43 130 879	36 257 781	33 659 391	42 767 644	- 11 649 225

TABLEAU 9 volet dépenses
Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (réalisé) : PFICDE (CDE Code Education), PFIHCDE (Hors Code Education)

Dépenses	Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement							Crédits de paiement							Restes				
			AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogramma tions N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	Prévisions conso AE N	Conso AE N	Reste à consommer AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogramma tions N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Prévisions conso CP N	Conso CP N	Reste à consommer CP N	Restes à engager >= N (AE)	Restes à payer >= N sur AE consommées <=N (CP)	
OPE-AUTRE:	Opé diverses fléchées pluriannuelles	16 786 537	16 184 831	16 184 831	589 706	0	589 706	0	526 971	62 735	15 871 723	15 871 723	594 606	0	594 606	55 652	465 906	128 700	58 595	374 174	
OPE-24	Opé-24 Réhabilitation BATEG	2 320 231	2 320 231	2 320 231	0	0	0	0	0	0	2 320 231	2 320 231	0	0	0	0	0	0	-426 232	0	
OPE-19	Opé-19 SMART CAMPUS GDA CLV	12 367 179	12 134 443	12 134 443	139 353	56 463	195 816	0	168 436	27 380	11 756 853	11 756 853	168 481	81 469	249 950	25 441	230 556	19 394	-166 182	315 470	
OPE-16	Opé-16 Maison Création et Innovation	21 390 120	21 390 120	21 390 120	0	0	0	0	-605	605	21 393 879	21 393 879	0	0	0	0	0	0	-51 525	-4 364	
OPE-09	Opé-09 Climat Planète Extension CERMO	7 091 364	7 071 364	7 071 364	25 000	0	25 000	0	24 548	452	6 600 697	6 600 697	0	0	71 624	0	24 548	47 076	-12 062	470 667	
OPE-AUTRE:	Opé modif GPFI 28/01/2025 fléchés	18 613 403	1 059 637	1 059 637	191 015	-137 250	53 765	0	42 156	11 609	1 056 938	1 056 938	-175 184	236 250	61 066	0	43 539	17 527	17 501 315	1 316	
OPE-15	Opé-15 CPER14 CRESI	19 913 363	16 994 120	16 994 120	-739 012	2 260 375	1 521 363	0	1 331 093	190 270	7 349 775	7 349 775	-1 709 299	10 440 381	8 731 082	124 713	7 900 505	830 577	1 524 001	3 074 932	
OPE-14	Opé-14 CPER14 ESPE/Cluster éducation	8 886 501	8 864 337	8 864 337	3 000	2 000	5 000	0	-8 862	11 862	8 819 099	8 819 099	-213	19 900	20 113	21 901	679	19 434	-442 870	37 698	
OPE-29	Opé-29 CPER14 Espaces numérique Stendhal	7 500 000	5 354 733	5 354 733	-289 273	1 046 835	757 562	0	467 954	289 608	829 860	829 860	-8 643	2 205 469	2 196 826	102 766	2 437 855	-241 029	1 677 313	2 554 972	
OPE-12	Opé-12 CPER14 Valence Briffault	6 587 209	6 446 369	6 446 369	-130 892	225 000	94 108	0	34 963	59 145	6 180 376	6 180 376	-130 804	262 000	131 196	10 008	108 610	22 586	53 315	192 346	
OPE-45	Opé-45 BAPSO Restruct. SID1 Aile N-O	408 837	408 837	408 837	0	0	0	0	-5 087	5 087	1 760 762	1 760 762	5 500	6 750	12 250	0	12 672	-422	3 092	-1 369 684	
OPE-30	Opé-30 CPER14 BU Latour Maubourg	2 188 977	2 122 832	2 122 832	30 060	0	30 060	0	25 921	4 139	2 121 992	2 121 992	35 900	0	35 900	0	26 761	9 139	-118 849	0	
OPE-13	Opé-13 CPER14 Réorganisation IUT1	17 317 924	16 593 734	16 593 734	426 504	297 686	724 190	0	691 659	32 531	16 264 390	16 264 390	251 601	497 720	749 321	21 509	765 520	-16 199	-295 924	255 483	
OPE-41	Opé-41 AGORA	307 936	307 936	307 936	0	0	0	0	0	0	303 002	303 002	0	0	0	0	0	0	-383	4 934	
OPE-42	Opé-42 Jean Roget 410	191 178	143 722	143 722	34 456	5 000	39 456	0	20 767	18 689	115 098	115 098	55 149	12 931	68 080	2 558	21 595	46 485	26 689	27 797	
OPE-47	Opé-47 BAPSO BUJF aménag. accueil BUPE	1 395 653	1 373 653	1 373 653	22 000	0	22 000	0	1 817	20 183	1 258 476	1 258 476	95 000	0	95 000	696	84 046	10 954	-40 060	32 949	
OPE-46	Opé-46 BAPSO BU Sci. extension rés.ouvr.	102 016	102 015	102 015	1	0	1	0	-2	3	60 038	60 038	5 500	0	5 500	0	5 449	51	-1 905	36 526	
OPE-43	Opé-43 IUT2 Restructuration de l'adminis	941 327	933 273	933 273	-5 120	13 174	8 054	0	3 073	4 981	808 301	808 301	31 065	101 962	133 027	0	104 920	28 107	4 981	23 125	
OPE-40	Opé-40 PLR Les Houches - Chauffage	566 318	566 318	566 318	0	0	0	0	0	0	548 010	548 010	18 308	0	18 308	0	18 308	0	0	0	
OPE-34	Opé-34 PLR PHITEM	460 176	460 176	460 176	20	0	20	0	16	4	455 977	455 977	20	0	20	0	4 214	-4 194	-67 901	0	
OPE-38	Opé-38 PLR Biologie	4 123 380	4 093 380	4 093 380	30 000	0	30 000	0	-8 539	38 539	3 883 342	3 883 342	200 000	0	200 000	0	162 018	37 982	38 549	39 481	
OPE-37	Opé-37 PLR IMA C	2 321 098	2 275 077	2 275 077	312	45 709	46 021	0	4 026	41 995	2 270 963	2 270 963	-41 690	49 844	8 154	0	6 082	2 072	22 204	2 057	
OPE-36	Opé-36 PLR Piscine	1 983 701	1 934 172	1 934 172	5 422	3 000	8 422	0	8 372	50	1 905 984	1 905 984	5 300	26 000	31 300	0	35 782	-4 482	35 444	777	
OPE-54	Opé-54 INSPE Annecy	236 769	236 769	236 769	0	0	0	0	0	0	236 769	236 769	0	0	0	0	0	0	0	0	
OPE-26-F	Mise aux normes (fléchés)	4 399 653	234 653	234 653	-104 000	454 000	350 000	0	337 759	12 241	128 931	128 931	-84 000	254 000	170 000	0	146 677	23 323	3 827 241	296 804	
OPE-G-AUTR	Opé diverses non fléchées pluriannuelles	660 558	348 558	348 558	265 921	-220 798	45 123	0	36 132	8 991	342 765	342 765	28 128	0	28 128	6 103	6 791	21 337	275 868	35 133	
OPE-55	Opé-55 Crèche	3 350 000	2 782 415	2 782 415	4 416	0	4 416	0	1 472	2 944	0	0	642 472	0	642 472	0	638 491	3 981	566 112	2 145 397	
OPE-CAMPUP	Opé-Opération CAMPUS	1 682 447	70 052	70 052	723 394	0	723 394	0	718 369	5 025	0	0	513 485	0	513 485	164 694	602 517	-89 032	894 025	185 904	
OPE-60	DLST	4 983 600	0	0	151 294	0	151 294	0	61 567	89 727	0	0	68 280	0	68 280	0	46 999	21 281	4 922 033	14 568	
OPE-58	Stendhal Phase 2	7 971 250	0	0	104 966	0	104 966	0	37 338	67 628	0	0	44 103	0	44 103	0	0	0	7 933 912	37 338	
OPE-57	IUT Génie Civil	4 771 368	0	0	108 000	0	108 000	0	71 968	36 032	0	0	85 751	0	85 751	3 262	66 791	18 960	4 699 400	5 177	
OPE-59	Briffaut Commun Phase 2	9 300 000	0	0	142 500	0	142 500	0	38 280	104 220	0	0	12 000	0	12 000	0	0	12 000	9 261 720	38 280	
Total Programmes pluriannuels d'invest			191 125 102	132 807 756	132 807 756	1 729 043	4 051 194	5 780 237	0	4 633 564	1 146 673	114 644 230	114 644 230	711 242	14 266 300	14 977 542	539 301	13 967 833	1 009 709	51 701 909	8 829 257
PRIVES	Contrats privés volet recherche	27 181 992	14 181 620	14 020 348	1 863 573	3 113 293	4 976 867	0	4 635 979	340 550	13 472 514	13 817 265	1 853 632	3 113 293	4 966 926	70 506	4 448 296	518 630	8 521 797	390 767	
HPIA-ANR-R	ANR hors PIA volet RECHERCHE	72 958 435	39 197 895	37 283 553	309 851	8 108 633	8 418 484	0	7 720 965	686 143	38 508 516	38 860 052	274 700	0	8 153 214	8 427 915	48 729	7 841 128	586 787	27 859 878	303 338
LABEL	LABEL volet recherche	144 784 725	71 007 477	68 832 140	-1 349 962	12 948 885	11 598 923	0	11 145 530	452 556	67 759 862	67 283 308	-1 349 962	12 948 885	11 598 923	309 731	12 045 147	-446 224	64 616 380	649 215	0
PUBLICS	AUTRES FINANCEURS PUBLICS vol RECHERCHE	13 776 396	8 658 571	8 283 220	1 192 673	929 383	2 122 056	0	2 005 524	116 246	8 271 326	8 132 142	1 192 673	929 383	2 122 056	22 830	2 020 097	101 958	3 454 445	136 504	0
PIA3-ANR-R	PIA 3 ANR volet RECHERCHE	41 532 168	19 970 507	19 730 374	-1 666 459	8 218 528	6 552 070	0	6 336 492	214 563	19 549 132	19 232 800	-1 666 459	8 218 528	6 552 070	50 671	6 552 260	-190	15 440 812	281 806	0
EUROPE	Contrats européens volet recherche	21 901 135	11 431 637	11 103 871	658 541	2 151 228	2 809 769	0	2 615 852	192 419	11 201 709	11 020 310	658 152	2 151 228	2 809 380	51 847	2 470 889	338 491	8 136 702	228 523	0
PIA3-AUT-R	PIA 3 Autre financeur volet RECHERCHE	3 559 925	3 363 966	3 036 193	-23 855	182 634	158 779	0	157 846	933	3 716 220	3 753 862	-23 855	182 634	158 779	706	157 688	1 091	95 859	-717 510	0
HORS-UE	Contrats Hors UE volet recherche	3 256 785	1 471 691	1 442 400	-76 324	750 887	674 562	0	617 250	57 288	1 182 647	1 242 593	-80 024	750 887	670 863	21 783	786 194	-115 331	1 196 126	30 863	0
EUR-ERC	Contrats Européens ERC volet RECHERCHE	45 423 572	31 465 048	31 100 957	374 060	3 526 009	3 900 069	0	3 735 147	162 432	30 445 102	30 910									

TABLEAU 9 volet dépenses

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (réalisé) : PFICDE (CDE Code Education), PFIHCDE (Hors Code Education)

Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement								Crédits de paiement								Restes	
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	Prévisions conso AE N	Conso AE N	Reste à consommer AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Prévisions conso CP N	Conso CP N	Reste à consommer CP N	Restes à engager >= N (AE)	Restes à payer >= N sur AE consommées <= N (CP)
FORM-ERAS ERASMUS volet FORMATION	7 719 331	4 735 173	4 473 931	506 086	1 032 538	1 538 624	0	994 432	541 976	4 695 586	4 453 384	490 898	1 021 538	1 512 436	5 815	998 923	513 513	2 243 209	16 057
HPIA-ANR-F ANR hors PIA volet FORMATION	6 671 105	6 279 242	4 935 504	51 350	298 013	349 363	0	347 111	2 001	6 305 827	4 942 492	51 350	298 013	349 363	0	350 023	-660	1 303 088	-9 900
PIA3-ANR-F PIA 3 ANR volet FORMATION	11 437 918	8 049 901	6 028 190	495 942	304 262	800 204	0	768 390	31 454	8 079 717	6 016 009	495 942	293 180	789 122	15 840	741 259	47 863	4 628 026	39 312
FORM-REGI REGIONS volet FORMATION	9 152 174	6 397 990	5 720 973	789 876	115 865	905 741	0	615 667	281 871	6 280 636	5 612 313	794 289	115 865	910 154	10 653	689 489	220 665	2 793 990	34 839
FORM-PRIVE Financiers PRIVES volet FORMATION	1 764 047	966 530	835 057	182 040	131 365	313 405	0	256 155	56 472	954 655	816 195	182 040	132 567	314 607	1 987	262 341	52 266	669 972	12 676
FORM-AUTC AUTRES COLLECTIVITES volet FORMATION	1 752 270	1 055 150	988 500	76 014	208 568	284 582	0	270 648	13 894	1 005 165	937 939	76 014	210 823	286 837	2 716	270 761	16 076	492 138	50 449
PIA3-CDC-F PIA 3 CDC volet FORMATION	1 953 238	1 385 127	1 181 820	353	206 269	206 622	0	143 386	63 226	1 369 802	1 166 332	353	206 269	206 622	0	158 875	47 747	626 075	0
FORM-ETAT ETAT volet FORMATION	2 238 487	1 583 207	1 282 646	215 458	327 279	542 737	0	481 078	59 035	1 231 508	895 394	217 443	940 789	1 158 232	193	792 424	365 808	468 799	75 905
IDX-PRO-F IDEX PROBATOIRE volet FORMATION	20 061 418	19 061 418	14 011 158	0	500 000	500 000	0	-38 538	537 000	18 564 309	13 490 955	0	500 000	500 000	0	482 045	17 955	6 057 242	-380
FORM-HUE HORS UNION EUROPEENNE Volet FORMATION	4 791 689	939 319	914 518	98 179	1 814 582	1 912 761	0	-134 817	2 047 399	932 354	908 168	100 199	1 814 582	1 914 780	-292 611	163 342	1 751 438	4 011 227	-291 809
MULTIFIN-F Projets MULTIFINANCEURS volet FORMATION	509 717	264 799	260 990	130 000	-13 082	116 918	0	99 517	17 401	241 251	237 441	0	130 000	-4 203	125 797	0	123 066	2 731	149 210
FORM-TECH PFI technique volet FORMATION	817 490	45 003	0	-46 930	318 390	271 460	0	0	271 460	50 383	0	42 548	320 000	362 548	0	0	362 548	817 490	0
PIA2-BPI-F PIA 2 BPI volet FORMATION	0	0	153	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	-165	142
SFRI-F SFRI volet FORMATION	29 218 824	735 814	637 776	182 999	3 054 393	3 237 392	0	1 094 589	2 141 314	714 507	616 298	182 999	3 054 393	3 237 392	10 209	560 993	2 676 399	27 483 748	555 074
IDX-PER1-F IDEX PERENNISE volet FORMATION 2022-25	37 571 502	6 960 557	6 271 291	871 642	18 336 163	19 207 805	0	9 730 542	9 470 284	5 907 058	5 173 941	861 682	18 368 561	19 230 243	31 118	10 518 282	8 711 961	21 542 860	309 610
PIA2-AUT-F PIA 2 Autre financeur volet FORMATION	152 802	69 152	60 056	0	50 000	50 000	0	17 972	31 938	62 765	53 802	0	50 000	50 000	5 718	13 102	36 898	74 552	11 124
IDEES-F IDEES volet FORMATION	16 783 594	1 932 844	1 848 554	472 807	1 990 240	2 463 047	0	1 249 039	1 211 766	1 464 779	1 402 242	472 807	1 990 240	2 463 047	15 623	1 278 819	1 184 228	13 668 951	416 531
FORM-UE UNION EUROPEENNE Volet FORMATION	260 507	137 591	137 090	79 772	0	79 772	0	62 394	17 377	105 218	104 717	101 255	0	101 255	28 753	62 115	39 140	61 023	32 653
GATES-F GATES volet FORMATION	11 771 768	671 699	654 629	467 720	714 766	1 182 486	0	900 150	282 336	414 298	397 227	467 720	714 766	1 182 486	0	1 157 182	25 304	10 216 990	369
CMA-CMI Projet CMA-CMI volet FORMATION	64 259 359	17 395 079	17 327 586	3 653 286	743 376	4 396 662	0	3 505 282	891 263	16 320 280	16 252 787	3 653 036	1 815 154	5 468 189	299 958	2 574 300	2 893 889	43 426 375	2 005 781
PIA4-ANR-F PIA 4 ANR volet FORMATION	2 207 500	248 435	239 709	843 761	-445 496	398 264	0	330 535	67 729	245 157	236 431	843 381	-445 207	398 174	4 705	311 495	86 678	1 637 255	22 318
RRA-GIPC-F Soutien RRA via GIP CAMPUS FORMATION	1 196 117	322 624	316 624	217 136	491 200	708 336	0	329 413	378 923	217 113	211 114	217 136	491 200	708 336	0	419 915	288 421	550 079	15 008
PIA4-CDC-F PIA 4 CDC volet FORMATION	12 841	1 641	1 641	1 200	5 000	6 200	0	3 633	2 567	1 641	1 641	1 200	5 000	6 200	0	3 633	2 567	7 567	0
HPIA-BPI-F BPI hors PIA volet FORMATION	19 000	0	0	19 000	0	19 000	0	18 524	476	0	0	19 000	0	19 000	0	18 524	476	476	0
PIA3-AUT-F PIA 3 Autre financeur volet FORMATION	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0
Total Contrats d'enseignement	232 327 699	79 238 296	68 128 397	9 307 691	30 183 691	39 491 381	0	21 045 103	18 419 162	75 164 008	63 926 833	9 401 292	31 893 530	41 294 821	140 675	21 950 910	19 343 912	142 935 177	3 295 758
Total contrats de l'éducation	1 163 088 591	561 787 958	464 316 961	-5 088 058	124 338 892	119 250 835	0	84 467 544	34 737 166	520 601 685	434 779 265	-4 830 462	126 664 746	121 834 284	1 744 968	95 930 610	25 903 673	611 303 621	18 074 630
G670MIN23B dispositif santé psy du MESRI	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 200	0	0	250 000	0
G-PFI-RECH PFI de gestion recherche	75 645 582	65 721 176	29 815 490	-1 397 977	6 039 749	4 641 772	0	3 984 755	609 965	74 799 215	28 938 028	-1 397 958	5 759 853	4 361 895	163 303	3 361 342	1 000 554	41 726 676	1 500 876
G-PFI-FORM PFI de gestion formation	4 548 449 998	3 583 902 842	3 475 746 660	5 127 780	469 589 457	474 717 237	0	463 351 989	9 224 148	3 564 049 459	3 457 005 274	4 577 373	470 343 738	474 921 111	2 897 790	466 079 386	8 841 725	592 062 223	16 013 988
G-PFI-PPI PFI de gestion PPI	18 143 337	8 436 250	8 358 106	1 220 852	-127 000	1 093 852	0	838 039	255 813	7 074 686	7 074 686	1 513 644	665 000	2 178 644	30 418	1 882 559	296 085	8 918 160	238 900
Total hors contrats de l'éducation	4 642 488 916	3 658 060 268	3 513 920 256	4 950 655	475 502 206	480 452 861	0	468 174 783	10 089 926	3 645 923 361	3 493 017 989	4 693 059	476 768 591	481 461 650	3 093 712	471 323 287	10 138 363	642 957 060	17 753 764
Total	5 805 577 508	4 219 848 225	3 978 237 217	-137 403	599 841 099	599 703 696	0	552 642 327	44 827 092	4 166 525 046	3 927 797 253	-137 403	603 433 337	603 295 934	4 838 680	567 253 897	36 042 037	1 254 260 681	35 828 394
Ss total personnel	4 109 735 531	3 091 673 598	3 042 950 836	164 780	426 217 802	426 382 583	0	422 830 882	3 533 482	3 091 852 975	3 042 834 855	164 780	426 217 802	426 382 583	0	422 858 804	3 523 779	643 860 446	88 059
Ss total fonctionnement	1 121 071 756	730 157 057	614 288 740	-304 603	125 888 527	125 583 924	0	96 511 380	27 210 634	721 569 165	590 152 599	-304 603	125 903 163	125 598 560	3 105 545	99 495 436	26 103 124	397 733 574	21 152 086
Ss total investissement	574 770 220	398 017 570	320 997 641	2 420	47 734 770	47 737 190	0	33 300 064	14 082 975	353 102 906	294 809 800	2 420	51 312 372	51 314 792	1 733 135	44 899 657	6 415 134	212 666 661	14 588 249

Date : 21/02/2025

TABLEAU 9 volet recettes
Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (réalisé) : PFIHDE (CDE Code Education), PFIHDE (Hors Code Education)

Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Engagements							Encaissements							Restes		
		AR ouvertes < N	Conso AR < N	Reports ou Reprogrammations N	AR nouvelles ouvertes N	Total AR N	Conso AR N	Reste à consommer AR N	RE ouvertes < N	Conso RE < N	Reports ou Reprogrammations N	RE nouvelles ouvertes N	Total RE N	Prévisions conso RE N	Conso RE N	Reste à consommer RE N	Restes à engager >= N (AR)	Restes à encaisser >= N sur AR consommées <=N (RE)
OPE-AUTRE: Opé diverses flechées pluriannuelles	16 786 537	18 197 339	18 197 339	0	0	0	0	0	16 971 339	16 971 339	0	0	0	0	0	0	47 830	1 226 000
OPE-24 Opé-24 Réhabilitation BATES	2 320 231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-19 Opé-19 SMART CAMPUS GDA CLV	12 367 179	8 391 827	8 391 827	0	895 000	895 000	500 000	395 000	8 110 016	8 110 016	0	895 000	895 000	0	500 000	395 000	1 015 000	281 811
OPE-16 Opé-16 Maison Création et Innovation	21 390 120	23 042 917	23 042 917	0	0	0	0	0	22 893 688	22 893 688	0	0	0	0	0	0	0	149 229
OPE-09 Opé-09 Climat Planète Extension CERMO	7 096 364	7 152 620	7 152 620	0	0	0	426 500	-426 500	7 152 620	7 152 620	0	0	0	0	426 500	-426 500	-426 500	0
OPE-AUTRE: Opé modif GPF1 28/01/2025 flechées	18 613 403	596 121	596 121	0	0	0	355 000	-355 000	576 121	576 121	0	0	100 000	120 000	-120 000	17 145 000	255 000	0
OPE-15 Opé-15 CPER14 CRESI	19 913 363	6 673 747	6 673 747	0	7 185 236	7 185 236	0	7 185 236	6 673 747	6 673 747	0	7 185 236	7 185 236	0	0	7 185 236	12 926 253	0
OPE-14 Opé-14 CPER14 ESPE/Cluster éducation	8 886 501	8 174 000	8 174 000	0	-110 000	-110 000	0	-110 000	8 174 000	8 174 000	0	-110 000	-110 000	0	0	-110 000	600 000	0
OPE-29 Opé-29 CPER14 Espaces numérique Stendhal	7 500 000	2 967 505	2 967 505	0	2 155 319	2 155 319	1 201 500	953 819	2 814 681	2 814 681	0	2 155 319	2 155 319	1 500	0	2 155 319	4 698 819	1 354 324
OPE-12 Opé-12 CPER14 Valence Briffaut	6 587 209	5 030 000	5 030 000	0	0	0	0	0	3 655 971	3 655 971	0	0	0	0	1 374 029	-1 374 029	1 374 029	0
OPE-45 Opé-45 BAPSO Restruct. SID1 Aile N-O	408 837	3 643 821	3 643 821	0	0	0	0	0	3 046 910	3 046 910	0	0	0	0	0	0	596 910	0
OPE-30 Opé-30 CPER14 BU Latour Maubourg	2 188 977	1 730 000	1 730 000	0	423 000	423 000	0	423 000	1 730 000	1 730 000	0	423 000	423 000	0	0	423 000	458 977	0
OPE-13 Opé-13 CPER14 Réorganisation IUT1	17 317 924	13 395 898	13 395 898	0	4 916 080	4 916 080	3 495	4 912 585	10 631 174	10 631 174	0	4 916 080	4 916 080	3 495	0	4 916 080	5 910 810	2 768 219
OPE-41 Opé-41 AGORA	307 936	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-42 Opé-42 Jean Rogat 410	191 178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-47 Opé-47 BAPSO BUJF aménag. accueil BUPE	1 395 653	40 712	40 712	0	0	0	0	0	40 712	40 712	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-46 Opé-46 BAPSO BU Sci. extension rés.ouvr.	102 016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-43 Opé-43 IUT2 Restructuration de l'adminis	941 327	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-40 Opé-40 PLR Les Houches - Chauffage	566 318	585 048	585 048	0	0	0	0	0	585 048	585 048	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-34 Opé-34 PLR PHITEM	460 196	400 908	400 908	0	21 100	21 100	0	21 100	400 908	400 908	0	21 100	21 100	0	0	21 100	21 100	0
OPE-38 Opé-38 PLR Biologie	4 123 390	1 374 000	1 374 000	-153 575	2 562 163	2 408 588	0	2 408 588	1 374 000	1 374 000	-153 575	2 562 163	2 408 588	0	0	2 408 588	2 415 463	0
OPE-37 Opé-37 PLR IMA C	2 321 098	1 422 563	1 422 563	0	563 753	563 753	0	0	1 422 563	1 422 563	0	563 753	563 753	0	563 753	0	563 753	0
OPE-36 Opé-36 PLR Piscine	1 983 701	1 631 151	1 631 151	0	0	0	0	0	1 631 151	1 631 151	0	0	0	0	0	0	352 550	0
OPE-54 Opé 54 INSPE Annecy	236 769	60 000	60 000	0	0	0	40 000	-40 000	60 000	60 000	0	0	0	0	40 000	-40 000	0	0
OPE-26-F Mise aux normes (flechées)	4 399 653	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-G-AUTR Opé diverses non flechées pluriannuelles	660 558	191 500	191 500	0	0	0	0	0	191 500	191 500	0	0	0	0	0	0	112 000	0
OPE-55 Opé-55 Crèche	3 350 000	0	0	0	33 511	33 511	0	0	0	0	0	33 511	33 511	0	33 511	0	2 486 489	0
OPE-CAMPUS Opé-Opération CAMPUS	1 682 447	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 682 447	0
OPE-60 Opé-60 DLSI	4 983 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000	0
OPE-58 Opé-58 Stendhal Phase 2	7 971 250	0	0	0	0	0	205 860	-205 860	0	0	0	0	0	50 000	50 000	-50 000	7 765 390	155 860
OPE-57 Opé-57 IUT Génie Civil	4 771 368	0	0	0	0	0	222 494	-222 494	0	0	0	0	0	50 000	0	0	4 277 506	222 494
OPE-59 Opé-59 Briffaut Commun Phase 2	9 300 000	0	0	0	0	0	95 000	-95 000	0	0	0	0	0	0	0	0	9 205 000	95 000
Total Programmes pluriannuels d'invest	191 125 102	104 701 677	104 701 677	-153 575	18 645 162	18 491 587	3 647 113	14 844 474	98 136 149	98 136 149	-153 575	18 645 162	18 491 587	768 748	2 544 400	15 947 547	77 172 705	7 668 601
PRIVES Contrats privés volet recherche	27 181 992	16 210 771	20 583 185	2 753 845	2 753 845	2 419 835	334 010	12 384 138	13 278 892	13 278 892	1 592 355	2 942 923	4 535 279	284 892	4 492 328	42 951	862 746	5 231 799
HPIA-ANR-R ANR hors PIA volet RECHERCHE	72 958 435	33 213 492	58 745 621	5 452 917	0	5 452 917	8 647 034	-3 194 117	30 137 639	37 478 621	7 066 338	79 678	7 146 016	1 971 621	11 755 279	-4 609 262	-8 141 108	18 158 756
LABEX LABEX volet recherche	144 784 725	15 483 790	132 451 813	4 626	4 626	45 840	-41 214	64 319 919	-12 863 395	64 319 919	-12 863 395	13 015 735	152 340	6 524 991	42 054	110 287	-4 419 475	68 135 681
PUBLICS AUTRES FINANCEURS PUBLICS vol RECHERCHE	13 776 396	7 242 624	9 800 820	964 139	151 193	1 115 332	1 239 510	-124 178	6 355 099	7 162 444	1 179 697	799 993	1 979 690	449 561	2 253 588	-273 898	1 224 807	1 624 299
PIA3-ANR-R PIA 3 ANR volet RECHERCHE	41 532 168	15 641 872	31 478 252	121 260	0	121 260	-10 780 437	10 901 697	17 343 540	20 858 203	-7 951 250	8 392 199	440 949	251 575	8 230 527	-7 789 578	4 450 666	-8 390 915
EUROPE Contrats européens volet recherche	21 901 135	11 280 920	14 957 348	1 432 114	386 003	1 618 117	766 511	1 051 606	11 335 112	12 781 719	1 029 751	1 925 863	2 955 615	267 502	2 177 759	777 656	1 224 054	764 381
PIA3-AUT-R PIA 3 Autre financeur volet RECHERCHE	3 559 925	15 199 871	4 735 823	0	0	0	0	0	2 738 051	2 738 051	0	344 699	344 699	68 375	3 061	341 638	10 912 915	1 994 410
HORS-UE Contrats Hors UE volet recherche	3 256 785	2 271 655	2 965 052	123 214	0	123 214	4 007	119 207	1 741 240	1 851 278	192 237	332 927	525 163	48 773	569 653	-44 489	40 652	548 128
EUR-ERC Contrats Européens ERC volet RECHERCHE	45 423 572	15 592 179	41 252 701	53 950	0	53 950	3 080 866	-3 026 916	29 000 016	33 447 486	1 483 683	2 226 233	3 709 916	21 418	3 285 496	424 420	-19 445 169	7 600 585
PIA1-BPI-R PIA 1 BPI volet RECHERCHE	225 813	369 044	0	0	0	0	0	0	70 332	249 519	0	0	0	0	0	0	155 481	119 524
RECH-ETAT ETAT volet RECHERCHE	6 443 723	3 109 329	4 094 611	92 796	0	92 796	496 041	-403 245	2 421 105	2 885 209	37 802	702 656	740 458	111 193	770 043	-29 585	-188 172	935 400
RECH-TECH PF1 techniques volet RECHERCHE	134 880 670	149 230 519	0	-22 297 783	27 025 077	4 727 294	0	4 727 294	115 121 660	0	1 368 425	24 894 855	26 263 280	0	0	26 263 280	136 532 908	0
EQUIPEX EQUIPEX volet recherche	6 261 687	2 918 783	6 397 485	0	0	0	0	0	2 780 009	3 409 074	0	262 150	1 612 120	1 874 270	819 650	1 054 620	-5 872 037	2 168 761
IDX-PRO-R IDX PROBATOIRE volet RECHERCHE	37 645 794	13 938 949	8 233 611	0	0	60 205	-60 205	15 961 694	31 484 893	0	0	0	0	0	26	-26	27 329 232	-23 191 103
EUR-MCURRI Contrat Européens MARIE-CURIE volet RECH	16 647 611	3 697 092	7 885 658	843 859	39 000	882 859	2 129 942	-1 247 083	9 644 089	10 977 515	605 802	931 064	1 536 866	483 817	2 235 845	-698 979	-4 022 617	-3 197 761
EUR-FEDER Contrats Européens FEDER volet RECHERCHE	4 114 108	2 313 300	2 691 304	281 736	0	281 736	286 599	-4 863	2 329 288	2 281 597	342 612	245 561	588 174	0	639 652			

TABLEAU 9 volet recettes
Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (réalisé) : PFICDE (CDE Code Education), PFIHCDE (Hors Code Education)

Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Engagements							Encaissements							Restes		
		AR ouvertes < N	Conso AR < N	Reports ou Reprogrammatio ns N	AR nouvelles ouvertes N	Total AR N	Conso AR N	Reste à consommer AR N	RE ouvertes < N	Conso RE < N	Reports ou Reprogrammatio ns N	RE nouvelles ouvertes N	Total RE N	Prévisions conso RE N	Conso RE N	Reste à consommer RE N	Restes à engager >= N (AR)	Restes à encaisser >= N sur AR consommées <=N (RE)
FORM-ERAS ERASMUS volet FORMATION	7 719 331	8 330 619	8 964 769	184 000	159 798	343 798	523 531	-179 733	5 493 993	3 459 306	184 000	180 736	364 736	200 112	1 842 141	-1 477 405	204 188	4 186 853
HPIA-ANR-F ANR hors PIA volet FORMATION	6 671 105	6 382 543	4 877 213	0	348 812	348 812	45 000	303 812	6 529 265	3 633 483	0	348 812	348 812	24 620	202 201	146 611	1 602 169	1 086 529
PIA3-ANR-F PIA 3 ANR volet FORMATION	11 437 918	7 741 443	2 745 254	0	353 174	353 174	265 552	87 622	8 517 078	4 320 881	0	223 499	223 499	91 549	3 303 432	-3 079 934	7 700 827	-4 613 507
FORM-REGI REGIONS volet FORMATION	9 152 174	5 445 409	3 137 209	688 479	-12 735	675 744	2 749 408	-2 073 664	3 617 682	2 421 712	205 723	244 388	450 111	301 913	2 627 881	-2 177 770	5 087 232	837 025
FORM-PRIVE Financiers PRIVES volet FORMATION	1 764 047	1 159 731	911 039	25 000	120 488	145 488	123 138	22 350	975 523	1 009 184	25 000	121 881	146 881	9 855	112 929	33 952	912 684	-87 937
FORM-AUTC AUTRES COLLECTIVITES volet FORMATION	1 752 270	918 463	890 443	105 000	217 288	322 288	387 299	-65 011	795 703	768 703	105 000	220 288	325 288	402 305	107 748	217 540	594 288	401 290
PIA3-CDC-F PIA 3 CDC volet FORMATION	1 953 238	743 186	671 473	0	23 200	23 200	272 454	-249 254	734 930	761 997	0	242 276	242 276	17 800	0	242 276	34 159	181 930
FORM-ETAT ETAT volet FORMATION	2 238 487	1 033 990	1 147 981	89 000	455 000	544 000	-344 056	888 056	898 989	923 346	89 000	455 000	544 000	35 000	933 332	-389 332	1 569 562	-1 052 753
IDX-PRO-F IDX PROBATOIRE volet FORMATION	20 061 418	11 298 459	3 376 848	0	0	0	6 000	-6 000	11 060 312	21 346 648	0	0	0	6 000	67 461	-67 461	13 916 718	-18 031 262
FORM-HUE HORS UNION EUROPEENNE volet FORMATION	4 791 689	385 432	376 290	77 444	2 179 832	2 257 276	198 917	2 058 359	214 617	205 475	77 444	2 847 032	2 924 476	0	299 570	2 624 906	3 720 098	70 161
MULTIFIN-F Projets MULTIFINANCEURS volet FORMATION	509 717	291 291	310 486	130 000	0	130 000	149 655	-19 655	273 351	188 038	130 000	0	130 000	6 058	149 985	-19 985	67 517	122 118
FORM-TECH PFI technique volet FORMATION	817 490	171 314	0	21 298	320 000	341 298	0	341 298	12 178	0	21 298	320 000	341 298	0	341 298	976 627	0	0
SFRI-F SFRI volet FORMATION	29 218 824	1 700 397	17 000 507	0	1 700 000	1 700 000	378	1 699 622	5 100 297	5 100 507	0	1 700 000	1 700 000	0	1 700 378	-378	8 818 039	10 200 000
IDX-PER1-F IDEX PERENNISE volet FORMATION 2022-25	37 571 502	482 974	24 982	117 587	14 621 236	14 738 823	10 285	14 728 538	36 010 994	35 559 883	117 587	14 621 236	14 738 823	2 339	24 471 479	-9 732 656	2 008 215	-59 996 096
PIA2-AUT-F PIA 2 Autre financeur volet FORMATION	152 802	60 000	40 000	0	6 000	6 000	0	6 000	140 000	140 000	0	23 000	23 000	0	23 000	15 802	0	-100 000
IDEES-F IDEES volet FORMATION	16 783 594	17 206 122	17 206 122	51 557	1 668 443	1 720 000	8 692	1 711 308	5 163 722	5 163 722	51 557	1 668 443	1 720 000	0	11 092	1 708 908	11 611 180	12 040 000
FORM-UE UNION EUROPEENNE Volet FORMATION	260 507	115 100	170 100	30 000	0	30 000	33 100	-3 100	78 100	78 100	30 000	0	30 000	64 750	60 350	-30 350	94 307	64 750
GATES-F GATES volet FORMATION	11 771 768	0	0	6 100	-12 900	-8 800	0	-8 800	4 154 640	4 154 640	6 100	-12 900	-8 800	0	0	-8 800	7 617 128	-4 154 640
CMA-CMI CMA-CMI volet FORMATION	64 259 359	0	1 041	3 038 481	12 108 100	15 146 581	415 618	14 730 963	23 283 852	23 284 893	1 367 317	3 931 472	5 298 789	413 533	5 216 171	82 617	43 428 708	-28 084 406
PIA4-ANR-F PIA 4 ANR volet FORMATION	2 207 500	-5 000	32	0	0	0	0	0	459 850	464 882	0	232 425	232 425	0	277 425	-45 000	1 406 893	-742 275
RRA-GIPC-F Soutien RRA via GIP CAMPUS FORMATION	1 196 117	0	0	150 308	516 200	666 508	628 685	37 823	0	0	150 308	516 200	666 508	259 195	92 979	573 529	50 232	535 706
PIA4-CDC-F PIA 4 CDC volet FORMATION	12 841	0	0	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	12 841	0
HPIA-BPI-F BPI hors PIA volet FORMATION	19 000	0	0	19 000	0	19 000	0	19 000	0	0	19 000	0	19 000	0	0	19 000	19 000	0
PIA3-AUT-F PIA 3 Autre financeur volet FORMATION	5 000	0	0	0	0	0	100 000	-100 000	0	0	0	0	0	100 000	0	0	-95 000	100 000
Total Contrats d'enseignement	232 327 699	63 461 472	61 851 790	4 733 254	34 776 934	39 510 189	5 573 654	33 936 534	113 515 075	112 985 401	2 579 334	27 888 786	30 468 121	1 935 029	41 476 555	-11 008 435	111 373 414	-87 036 512
Total contrats de l'éducation	1 163 088 591	496 810 277	536 148 963	-2 360 065	81 382 179	79 022 114	46 456 594	32 565 520	511 343 679	464 958 298	-2 359 740	110 471 639	108 111 899	15 520 013	91 536 584	16 575 315	411 810 400	26 110 675
G670MIN238 dispositif santé psy du MESRI	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
G-PFI-RECH PFI de gestion recherche	75 645 582	58 712 997	24 583 790	260 187	1 034 419	1 294 606	-669 354	1 963 960	62 884 890	21 551 235	307 894	1 034 419	1 342 313	79 350	1 057 775	284 538	37 368 305	1 305 426
G-PFI-FORM PFI de gestion formation	4 548 449 998	3 513 688 973	3 474 353 515	1 426 952	471 772 366	473 199 318	472 437 820	761 498	3 505 059 949	3 464 524 356	1 378 920	471 589 116	472 968 036	9 148 285	472 760 305	207 730	487 154 003	9 506 674
G-PFI-PPI PFI de gestion PPI	18 143 337	800	800	0	161 000	161 000	0	161 000	800	800	0	161 000	161 000	0	161 000	161 000	167 634	0
Total hors contrats de l'éducation	4 642 488 916	3 572 402 771	3 498 938 106	1 687 138	472 967 785	474 654 924	471 768 465	2 886 458	3 567 945 640	3 486 076 391	1 686 814	472 784 535	474 471 349	9 227 635	473 818 080	653 269	524 689 942	10 812 100
Total	5 805 577 508	4 069 213 048	4 035 087 069	-672 926	554 349 965	553 677 038	518 225 059	35 451 979	4 079 289 319	3 951 034 689	-672 926	583 256 175	582 583 248	24 747 648	565 354 664	17 228 584	936 500 341	36 922 775

Date : 21/02/2025

Tableau DAC 9bis de suivi des opérations immobilières

A - Consommation en dépenses et en emplois

Opération	Nature	Coût total de l'opération
Dépenses d'investissement (PPI)	Opé diverses non fléchées pluriannuelles	660 558
	Opé diverses fléchées pluriannuelles	16 786 537
	Opé modif GPFI 28/01/2025 fléchés	18 613 403
	Opé-Opération CAMPUS	1 682 447
	Opé-09 Climat Planète Extension CERMO	7 096 364
	Opé-12 CPER14 Valence Briffaut	6 587 209
	Opé-13 CPER14 Réorganisation IUT1	17 317 924
	Opé-14 CPER14 ESPE/Cluster éducation	8 886 501
	Opé-15 CPER14 CRESI	19 913 363
	Opé-16 Maison Création et Innovation	21 390 120
	Opé-19 SMART CAMPUS GDA CLV	12 367 179
	Opé-24 Réhabilitation BATEG	2 320 231
	Mise aux normes (fléchés)	4 399 653
	Opé-29 CPER14 Espaces numérique Stendhal	7 500 000
	Opé-30 CPER14 BU Latour Maubourg	2 188 977
	Opé-34 PLR PHITEM	460 196
	Opé-36 PLR Piscine	1 983 701
	Opé-37 PLR IMA C	2 321 098
	Opé-38 PLR Biologie	4 123 390
	Opé-40 PLR Les Houches - Chauffage	566 318
	Opé-41 AGORA	307 936
	Opé-42 Jean Roget 410	191 178
	Opé-43 IUT2 Restructuration de l'adminis	941 327
	Opé-45 BAPSO Restruc. SID1 Aile N-O	408 837
	Opé-46 BAPSO BU Sci. extension rés.ouvr.	102 016
	Opé-47 BAPSO BUJF aménag. accueil BUPE	1 395 653
	Opé 54 INSPE Annecy	236 769
	Opé-55 Crèche	3 350 000
	IUT Génie Civil	4 771 368
	Stendhal Phase 2	7 971 250
	Briffaut Commun Phase 2	9 300 000
	REHABILITATION DLST	4 983 600
TOTAL PPI		191 125 102

Exécution antérieure à N			Exécution N		
Emplois consommés les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	Emplois consommés en N	AE consommées en N	CP consommés en N
348 558	348 558	342 765	6 791	36 132	6 791
15 385 034	16 184 830	15 871 723	472 137	526 971	465 906
1 048 317	1 059 637	1 056 938	43 540	42 156	43 539
0	70 052	0	527 932	718 369	602 517
6 565 479	7 071 364	6 600 697	24 548	24 548	24 548
6 178 394	6 446 369	6 180 376	104 370	34 963	108 610
16 256 200	16 593 734	16 264 390	783 189	691 659	765 520
8 824 195	8 864 337	8 819 099	679	-6 862	679
7 041 179	16 994 120	7 349 775	8 206 072	1 331 093	7 900 505
21 220 867	21 390 120	21 393 879	0	-605	0
11 759 128	12 134 443	11 756 853	238 555	168 436	230 556
2 319 720	2 320 231	2 320 231	0	0	0
128 931	234 653	128 931	146 677	337 759	146 677
793 564	5 354 733	829 860	2 463 367	467 954	2 437 855
2 119 789	2 122 832	2 121 992	26 761	25 921	26 761
455 977	460 176	455 977	4 214	16	4 214
1 906 758	1 934 172	1 905 984	35 782	8 372	35 782
2 270 964	2 275 077	2 270 963	6 082	4 026	6 082
3 890 724	4 093 380	3 883 342	154 636	-8 539	162 018
548 010	566 318	548 010	18 308	0	18 308
303 002	307 936	303 002	0	0	0
115 098	143 722	115 098	21 595	20 767	21 595
827 008	933 273	808 301	108 745	3 073	104 920
1 748 776	408 837	1 760 762	12 672	-5 087	12 672
60 038	102 015	60 038	5 449	-2	5 449
1 230 606	1 373 653	1 258 476	98 535	1 817	84 046
236 769	236 769	236 769	0	0	0
0	2 782 415	0	638 491	1 472	638 491
0	0	0	68 391	71 968	66 791
0	0	0	0	37 338	0
0	0	0	0	38 280	0
0	0	0	46 999	61 567	46 999
113 583 084	132 807 755	114 644 230	14 264 517	4 633 564	13 967 833

Prévisions > N		
Emplois prévus > N	AE prévues > N	CP prévus > N
305 209	275 868	311 001
929 366	74 735	448 908
17 521 546	17 511 610	17 512 926
1 154 514	894 025	1 079 929
506 337	452	471 119
304 445	105 877	298 223
278 535	32 531	288 014
61 627	29 026	66 723
4 666 112	1 588 150	4 663 082
169 253	605	-3 759
369 496	64 300	379 770
511	0	0
4 124 045	3 827 241	4 124 045
4 243 069	1 677 313	4 232 285
42 427	40 224	40 224
4	4	4
41 160	41 158	41 935
44 052	41 995	44 052
78 029	38 549	78 030
0	0	0
4 934	0	4 934
54 485	26 689	54 485
5 575	4 981	28 107
-1 352 611	5 087	-1 364 597
36 529	3	36 529
66 512	20 183	53 132
0	0	0
2 711 509	566 112	2 711 509
4 702 977	4 699 400	4 704 577
7 971 250	7 933 912	7 971 250
9 300 000	9 261 720	9 300 000
4 936 601	4 922 033	4 936 601
63 277 500	53 683 783	62 513 039

B - Réalisation des titres de recettes et des encaissements

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
Opé diverses non fléchées pluriannuelles	Financement de l'Etat	191 500
	Financements de la région	0
	Autres subventions	112 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	357 058
Total Opération 1		660 558
Opé diverses fléchées pluriannuelles	Financement de l'Etat	1 287 830
	Financements de la région	0
	Autres subventions	15 722 173
	Autres recettes	9 166
	Autofinancement par l'établissement	-232 633
Total Opération 2		16 786 537
Opé modif GPFI 28/01/2025 fléchés	Financement de l'Etat	6 500 000
	Financements de la région	0
	Autres subventions	11 576 121
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	537 282
Total Opération 3		18 613 403
Opé-Opération CAMPUS	Financement de l'Etat	1 682 447
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	0
Total Opération 4		1 682 447

Financements extérieurs	Réalisation < N		Réalisation N		Restes	
Montant des financements extérieurs	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre	Reste à encaisser
191 500	191 500	191 500			0	0
0					0	0
112 000					112 000	112 000
0					0	0
303 500	191 500	191 500	0	0	112 000	112 000
1 287 830		1 510 000			1 287 830	-222 170
0					0	0
15 722 173	15 847 381	15 452 173			-125 208	270 000
9 166		9 166			9 166	0
17 019 169	15 847 381	16 971 339	0	0	1 171 788	47 830
6 500 000			255 000	120 000	6 245 000	6 380 000
0					0	0
11 576 121	596 121	576 121			10 980 000	11 000 000
0					0	0
18 076 121	596 121	576 121	255 000	120 000	17 225 000	17 380 000
1 682 447					1 682 447	1 682 447
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
1 682 447	0	0	0	0	1 682 447	1 682 447

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
Opé-09 Climat Planète Extension CERMO	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	7 152 620
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	-56 255
Total Opération 5		7 096 364
Opé-12 CPER14 Valence Briffault	Financement de l'Etat	1 150 000
	Financements de la région	0
	Autres subventions	3 880 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	1 557 209
Total Opération 6		6 587 209
Opé-13 CPER14 Réorganisation IUT1	Financement de l'Etat	11 366 923
	Financements de la région	0
	Autres subventions	5 178 556
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	772 445
Total Opération 7		17 317 924
Opé-14 CPER14 ESPE/Cluster éducation	Financement de l'Etat	774 000
	Financements de la région	0
	Autres subventions	8 000 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	112 501
Total Opération 8		8 886 501
Opé-15 CPER14 CRESI	Financement de l'Etat	8 600 000
	Financements de la région	0
	Autres subventions	11 000 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	313 363
Total Opération 9		19 913 363
Opé-16 Maison Création et Innovation	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	23 091 142
	Autres recettes	-197 455
	Autofinancement par l'établissement	-1 503 568
Total Opération 10		21 391 120
Opé-19 SMART CAMPUS GDA CLV	Financement de l'Etat	6 838 189
	Financements de la région	0
	Autres subventions	2 781 811
	Autres recettes	5 016,00
	Autofinancement par l'établissement	2 742 163
Total Opération 11		12 367 179
Opé-24 Réhabilitation BATEG	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	2 320 231
Total Opération 12		2 320 231
Mise aux normes (fléchés)	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	4 399 653
Total Opération 13		4 399 653
Opé-29 CPER14 Espaces numérique Stendhal	Financement de l'Etat	5 440 000
	Financements de la région	0
	Autres subventions	2 060 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	0
Total Opération 14		7 500 000
Opé-30 CPER14 BU Latour Maubourg	Financement de l'Etat	827 701
	Financements de la région	0
	Autres subventions	1 361 276
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	0
Total Opération 15		2 188 977
Opé-34 PLR PHITEM	Financement de l'Etat	422 008
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	38 188
Total Opération 16		460 196

Financements extérieurs	Réalisation < N		Réalisation N		Restes	
Montant des financements extérieurs	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre	Reste à encaisser
0					0	0
0					0	0
7 152 620	7 152 619	7 152 620			1	0
0				426 500	0	-426 500
7 152 620	7 152 619	7 152 620	0	426 500	1	-426 500
1 150 000	1 150 000	1 250 000			0	-100 000
0	0				0	0
3 880 000	3 880 000	2 405 971		1 374 029	0	100 000
0					0	0
5 030 000	5 030 000	3 655 971	0	1 374 029	0	0
11 366 923	6 945 177	6 945 177			4 421 746	4 421 746
0					0	0
5 178 556	3 685 997	3 685 997			1 492 559	1 492 559
0					0	0
16 545 479	10 631 174	10 631 174	0	0	5 914 305	5 914 305
774 000	774 000	774 000			0	0
0					0	0
8 000 000	7 400 000	7 400 000			600 000	600 000
0					0	0
8 774 000	8 174 000	8 174 000	0	0	600 000	600 000
8 600 000	5 573 477	5 573 477			3 026 523	3 026 523
0					0	0
11 000 000	1 100 270	1 100 270			9 899 730	9 899 730
0					0	0
19 600 000	6 673 747	6 673 747	0	0	12 926 253	12 926 253
0	0				0	0
0	18 950 473				-18 950 473	0
23 091 142	3 769 229	22 826 843			19 321 913	264 300
-197 455		66 845			-197 455	-264 300
	0					
22 893 688	22 719 702	22 893 688	0	0	173 986	0
6 838 189	6 105 000	6 105 000			733 189	733 189
0	0				0	0
2 781 811	2 000 000	2 000 000	500 000	500 000	281 811	281 811
5 016		5 016			5 016	0
9 625 016	8 105 000	8 110 016	500 000	500 000	1 020 016	1 015 000
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0			0	0
5 440 000	2 614 681	2 614 681			2 825 319	2 825 319
0					0	0
2 060 000	200 000	200 000	1 200 000		660 000	1 860 000
0	0				0	0
7 500 000	2 814 681	2 814 681	1 200 000	0	3 485 319	4 685 319
827 701	800 000	800 000			27 701	27 701
0					0	0
1 361 276	930 000	930 000			431 276	431 276
0	0				0	0
0					0	0
2 188 977	1 730 000	1 730 000	0	0	458 977	458 977
422 008	400 908	400 908			21 100	21 100
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
422 008	400 908	400 908	0	0	21 100	21 100

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
Opé-36 PLR Piscine	Financement de l'Etat	1 983 701
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	0
Total Opération 17		1 983 701
Opé-37 PLR IMA C	Financement de l'Etat	2 090 859
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	230 239
Total Opération 18		2 321 098
Opé-38 PLR Biologie	Financement de l'Etat	3 789 463
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	333 927
Total Opération 19		4 123 390
Opé-40 PLR Les Houches - Chauffage	Financement de l'Etat	585 048
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	-18 730
Total Opération 20		566 318
Opé-41 AGORA	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	307 936
Total Opération 21		307 936
Opé-42 Jean Roget 410	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	191 178
Total Opération 22		191 178
Opé-43 IUT2 Restructuration de l'adminis	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	941 327
Total Opération 23		941 327
Opé-45 BAPSO Restruc. SID1 Aile N-O	Financement de l'Etat	596 910
	Financements de la région	0
	Autres subventions	2 450 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	-2 638 074
Total Opération 24		408 837
Opé-46 BAPSO BU Sci. extension rés.ouvr.	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	102 016
Total Opération 25		102 016
Opé-47 BAPSO BUJF aménag. accueil BUPE	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	0
	Autres recettes	40 712
	Autofinancement par l'établissement	1 354 941
Total Opération 26		1 395 653
Opé-54 INSPE Annecy	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	100 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	136 769
Total Opération 27		236 769
Opé-55 Crèche	Financement de l'Etat	0
	Financements de la région	0
	Autres subventions	1 533 511
	Autres recettes	986 489
	Autofinancement par l'établissement	830 000
Total Opération 28		3 350 000

Financements extérieurs	Réalisation < N		Réalisation N		Restes	
Montant des financements extérieurs	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre	Reste à encaisser
1 983 701	1 631 151	1 631 151			352 550	352 550
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
1 983 701	1 631 151	1 631 151	0	0	352 550	352 550
2 090 859	1 422 563	1 422 563	563 753		104 543	668 296
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
2 090 859	1 422 563	1 422 563	563 753	0	104 543	668 296
3 789 463	1 374 000	1 374 000			2 415 463	2 415 463
0					0	0
0					0	0
0					0	0
3 789 463	1 374 000	1 374 000	0	0	2 415 463	2 415 463
585 048	585 048	585 048			0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
585 048	585 048	585 048	0	0	0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0	0	0	0	0	0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0	0	0	0	0	0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0	0	0	0	0	0	0
596 910	596 910	596 910			0	0
0					0	0
2 450 000	2 450 000	2 450 000			0	0
0					0	0
0					0	0
3 046 910	3 046 910	3 046 910	0	0	0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
0	0	0	0	0	0	0
0					0	0
0					0	0
0					0	0
40 712		40 712			40 712	0
40 712	0	40 712	0	0	40 712	0
0					0	0
0					0	0
100 000	60 000	60 000	40 000	40 000	0	0
0					0	0
0					0	0
100 000	60 000	60 000	40 000	40 000	0	0
0					0	0
0					0	0
1 533 511			33 511	33 511	1 500 000	1 500 000
986 489					986 489	986 489
0					0	0
2 520 000	0	0	33 511	33 511	2 486 489	2 486 489

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
IUT Génie Civil	Financement de l'Etat	1 500 000
	Financements de la région	0
	Autres subventions	3 000 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	271 368
Total Opération 29		4 771 368
Stendhal Phase 2	Financement de l'Etat	5 971 250
	Financements de la région	0
	Autres subventions	2 000 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	0
Total Opération 30		7 971 250
Briffaut Commun Phase 2	Financement de l'Etat	1 800 000
	Financements de la région	0
	Autres subventions	7 500 000
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	0
Total Opération 31		9 300 000
REHABILITATION DLST	Financement de l'Etat	2 000 000
	Financements de la région	3 000 000
	Autres subventions	0
	Autres recettes	0
	Autofinancement par l'établissement	-16 400
Total Opération 32		4 983 600
Total PPI	Ss total financement de l'Etat	65 397 828
	Ss total financements de la région	3 000 000
	Ss total autres subventions	108 499 211
	Ss total autres recettes	843 929
	Ss total autofinancement par l'établissement	13 384 134
TOTAL		191 125 102

Financements extérieurs	Réalisation < N		Réalisation N		Restes	
Montant des financements extérieurs	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre	Reste à encaisser
1 500 000			172 494		1 327 506	1 500 000
0					0	0
3 000 000					3 000 000	3 000 000
0					0	0
4 500 000	0	0	172 494	0	4 327 506	4 500 000
5 971 250			155 860	50 000	5 815 390	5 921 250
0					0	0
2 000 000					2 000 000	2 000 000
0					0	0
0					0	0
7 971 250	0	0	155 860	50 000	7 815 390	7 921 250
1 800 000			95 000		1 705 000	1 800 000
0					0	0
7 500 000					7 500 000	7 500 000
0					0	0
0					0	0
9 300 000	0	0	95 000	0	9 205 000	9 300 000
2 000 000					2 000 000	2 000 000
3 000 000					3 000 000	3 000 000
0					0	0
0					0	0
5 000 000	0	0	0	0	5 000 000	5 000 000
65 397 828	30 164 415	31 774 415	1 242 107	170 000	33 991 306	33 453 413
3 000 000	18 950 473	0	0	0	-15 950 473	3 000 000
108 499 211	49 071 617	66 239 994	1 773 511	1 947 540	57 654 082	40 311 676
843 929	0	121 740	0	426 500	843 929	295 689
177 740 968	98 186 505	98 136 149	3 015 618	2 544 040	76 538 845	77 060 778

ok

C - Impacts sur le fonds de roulement et la trésorerie

Nature	Impacts sur le fonds de roulement (Ressources-Emplois)			Impacts sur la trésorerie (Encaissements-CP)		
	Impacts < N	Impacts N	Impacts > N	Impacts < N	Impacts N	Impacts > N
Opé diverses non fléchées pluriannuelles	-157 058	-6 791	-193 209	-151 265	-6 791	-199 001
Opé diverses fléchées pluriannuelles	462 347	-472 137	242 422	1 099 616	-465 906	-401 078
Opé modif GPFI 28/01/2025 fléchés	-452 196	211 460	-296 546	-480 817	76 461	17225000
Opé-Opération CAMPUS	0	-527 932	527 932	0	-602 517	602 517
Opé-09 Climat Planète Extension CERMO	587 140	-24 548	-506 336	551 922	401 952	-897 619
Opé-12 CPER14 Valence Briffault	-1 148 394	-104 370	-304 445	-2 524 405	1 265 419	-298 223
Opé-13 CPER14 Réorganisation IUT1	-5 625 026	-783 189	5 635 770	-5 633 216	-765 520	5 626 291
Opé-14 CPER14 ESPE/Cluster éducation	-650 195	-679	538 373	-645 099	-679	533 277
Opé-15 CPER14 CRESI	-367 432	-8 206 072	8 260 141	-676 028	-7 900 505	8 263 171
Opé-16 Maison Création et Innovation	1 498 835	0	4 733	1 499 809	0	3 759
Opé-19 SMART CAMPUS GDA CLV	-3 654 128	261 445	650 520	-3 646 837	269 444	635 230
Opé-24 Réhabilitation BATEG	-2 319 720	0	-511	-2 320 231	0	0
Mise aux normes (fléchés)	-128 931	-146 677	-4 124 045	-128 931	-146 677	-4 124 045
Opé-29 CPER14 Espaces numérique Stendhal	2 021 117	-1 263 367	-757 750	1 984 821	-2 437 855	453 034
Opé-30 CPER14 BU Latour Maubourg	-389 789	-26 761	416 550	-391 992	-26 761	418 752
Opé-34 PLR PHITEM	-55 069	-4 214	21 096	-55 069	-4 214	21 096
Opé-36 PLR Piscine	-275 607	-35 782	311 390	-274 833	-35 782	310 615
Opé-37 PLR IMA C	-848 401	557 671	60 491	-848 400	-6 082	624 244
Opé-38 PLR Biologie	-2 516 724	-154 636	2 337 434	-2 509 342	-162 018	2 337 433
Opé-40 PLR Les Houches - Chauffage	37 038	-18 308	0	37 038	-18 308	0
Opé-41 AGORA	-303 002	0	-4 934	-303 002	0	-4 934
Opé-42 Jean Roget 410	-115 098	-21 595	-54 485	-115 098	-21 595	-54 485
Opé-43 IUT2 Restructuration de l'adminis	-827 008	-108 745	-5 575	-808 301	-104 920	-28 107
Opé-45 BAPSO Restruc. SID1 Aile N-O	1 298 135	-12 672	1 352 611	1 286 148	-12 672	1 364 597
Opé-46 BAPSO BU Sci. extension rés.ouvr.	-60 038	-5 449	-36 529	-60 038	-5 449	-36 529
Opé-47 BAPSO BUJF aménag. accueil BUPE	-1 230 606	-98 535	-25 800	-1 217 764	-84 046	-53 132
Opé 54 INSPE Annecy	-176 769	40 000	0	-176 769	40 000	0
Opé-55 Crèche	0	-604 980	-225 020	0	-604 980	-225 020
IUT Génie Civil	0	104 103	-375 471	0	-66 791	-204 577
Stendhal Phase 2	0	155 860	-155 860	0	50 000	-50 000
Briffaut Commun Phase 2	0	95 000	-95 000	0	0	0
DLST	0	-46 999	63 399	0	-46 999	63 399
Total	-15 396 579	-11 248 899	13 261 344	-16 508 081	-11 423 792	31 905 665

TABLEAU 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmations

Exécution d'AE et de CP			Prévisions		Exécution						Reste à payer	Reste à réaliser	
Opération	Nature	Coût total de l'opération	Conso AE < N	Conso AE N	TOTAL des AE consommées	Conso CP < N	Conso CP N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer		
Programmes pluriannuels d'invest	Personnel	109 005	109 005	-	109 005	109 005	-	109 005	-	-	-		
	Fonctionnement	1 236 612	596 301	383 127	979 428	596 301	243 316	839 617	139 811	255 307	396 995		
	Investissement	189 779 485	132 102 450	4 250 437	136 352 887	113 938 924	13 724 517	127 663 441	8 689 446	51 446 602	62 116 044		
	Total Programmes pluriannuels d'invest	191 125 102	132 807 756	4 633 564	137 441 320	114 644 230	13 967 833	128 612 063	8 829 257	51 701 909	62 513 039		
Contrats de recherche	Personnel	375 263 466	152 698 097	31 959 585	184 657 682	152 717 990	31 959 585	184 677 575	-	190 605 754	190 585 891		
	Fonctionnement	247 326 719	81 492 766	18 299 227	99 791 993	77 589 857	19 331 929	96 921 786	2 870 207	147 045 007	150 404 933		
	Investissement	117 045 606	29 189 945	8 530 064	37 720 009	25 900 355	8 720 353	34 620 708	3 099 301	79 015 774	82 424 898		
	Total Contrats de recherche	739 635 791	263 380 808	58 788 876	322 169 684	256 208 202	60 011 868	316 220 070	5 949 615	416 666 535	423 415 721		
Contrats d'enseignement	Personnel	53 949 077	21 097 867	8 313 860	29 411 727	21 097 867	8 313 860	29 411 727	-	24 537 351	24 537 351		
	Fonctionnement	167 657 759	44 152 148	11 421 345	55 573 493	40 624 478	11 765 209	52 389 687	3 183 805	111 871 507	115 268 072		
	Investissement	10 720 862	2 878 383	1 309 899	4 188 281	2 204 488	1 871 841	4 076 329	111 953	6 526 319	6 644 534		
	Total Contrats d'enseignement	232 327 699	68 128 397	21 045 103	89 173 501	63 926 833	21 950 910	85 877 743	3 295 758	142 935 177	146 449 956		
	Ss total Personnel	429 321 549	173 904 968	40 273 446	214 178 414	173 924 861	40 273 446	214 198 307	-	215 143 104	215 123 241		
	Ss total Fonctionnement	416 221 089	126 241 215	30 103 698	156 344 913	118 810 637	31 340 454	150 151 090	6 193 823	259 171 821	266 069 999		
	Ss total Investissement	317 545 953	164 170 778	14 090 400	178 261 177	142 043 767	24 316 711	166 360 477	11 900 700	136 988 695	151 185 476		
	TOTAL	1 163 088 591	464 316 961	84 467 544	548 784 505	434 779 265	95 930 610	530 709 875	18 074 630	611 303 621	632 378 716		

Exécution des recettes		Prévisions	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
Programmes pluriannuels d'invest	Financement de l'Etat	65 397 828	31 774 415	170 000	33 453 413
	Autres financements publics	111 499 211	66 239 994	1 947 540	43 311 676
	Autres financements	843 929	121 740	426 500	295 689
Total Programmes pluriannuels d'invest		177 740 968	98 136 149	2 544 040	77 060 778
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	41 447 195	8 315 556	2 662 371	30 469 269
	Autres financements publics	660 288 826	231 972 628	39 597 364	388 718 834
	Autres financements	37 845 902	13 548 564	5 256 254	19 041 084
Total Contrats de recherche		739 581 923	253 836 748	47 515 988	438 229 187
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	19 899 379	4 580 417	1 201 988	14 116 975
	Autres financements publics	209 162 066	107 226 023	40 104 459	61 831 583
	Autres financements	3 266 254	1 178 961	170 109	1 917 184
Total Contrats d'enseignement		232 327 699	112 985 401	41 476 555	77 865 742
Ss total Financement de l'Etat		126 744 403	44 670 388	4 034 358	78 039 657
Ss total Autres financements		980 950 102	405 438 646	81 649 363	493 862 093
Ss total Autres financements		41 956 084	14 849 264	5 852 863	21 253 957
TOTAL		1 149 650 589	464 958 298	91 536 584	593 155 708

TABLEAU DE SYNTHESE

Tableau de synthèse budgétaire et comptable du Compte Financier de l'exercice 2024 Etablissement Principal avec Plan Campus

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Exercice 2024
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	77 006 029
	2 Niveau initial du fonds de roulement	40 185 082
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-85 625 057
	4 Niveau initial de la trésorerie	125 810 138
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	87 556 841
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	38 253 297
	5 Autorisations d'engagement	556 160 460
	6 Résultat patrimonial	785 567
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	10 368 618
	8 Variation du fonds de roulement	-5 978 335
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS 0
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 0
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ 0
	Cautionnements et dépôts	- 0
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 0
	Variation des stocks	+ / - 0
	Production immobilisée	+ 0
	Charges sur créances irrécouvrables	- 0
	Produits divers de gestion courante	+ 0
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS -3 036 552
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 0
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -6 011 721
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 0
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -2 975 169
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-2 941 783
	12.a Recettes budgétaires	565 561 837
	12.b Crédits de paiement	568 503 620
	13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	15 813 825
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	12 872 042
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-6 873 098
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	19 745 140
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-18 850 377
	16 Restes à payer	-12 343 160
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	64 662 868
	18 Niveau final du fonds de roulement	34 206 747
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-104 475 434
	20 Niveau final de la trésorerie	138 682 181
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	80 683 743
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	57 998 437

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

BUDGET UGA SANS PLAN CAMPUS

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires 2024 - UGA sans Plan Campus

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES											RECETTES					
	AE					CP					RE					
	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	
Personnel	424 217 333	440 712 272	426 564 195	423 002 844	- 3 561 352	424 229 820	440 712 272	426 564 195	423 041 367	- 3 522 828	496 225 012	467 744 764	477 132 075	485 585 048	8 452 973	Recettes globalisées
dont contributions employeur CAS Pension	108 417 464	115 445 405	104 871 886	-	- 104 871 886	108 417 464	115 445 405	104 871 886	-	- 104 871 886	405 943 248	381 677 600	385 155 516	386 008 403	852 887	Subvention pour charges de service public
											2 971 324	1 624 126	1 710 110	3 746 046	2 035 936	Autres financements de l'Etat
											3 360 755	3 019 319	3 572 448	3 525 672	- 46 776	Fiscalité affectée
Fonctionnement	103 972 794	120 192 199	118 172 011	91 980 759	- 26 191 252	101 576 035	119 307 883	118 379 765	92 447 657	- 25 932 108	19 650 782	22 696 210	23 921 854	25 661 872	1 740 018	Autres financements publics
											64 298 903	58 727 509	62 772 147	66 643 055	3 870 908	Recettes propres
Intervention	-	-	-	-	-	-	-		-	-						
											130 626 134	84 844 405	85 789 997	63 643 730	- 22 146 267	Recettes fléchées*
											5 482 078	14 927 805	12 048 215	2 056 445	- 9 991 770	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	32 773 418	32 523 055	30 195 045	26 145 530	- 4 049 515	45 864 348	45 605 239	43 272 373	37 294 829	- 5 977 544	124 668 359	69 308 000	72 621 997	60 421 446	- 12 200 551	Autres financements publics fléchés
											475 697	608 600	1 119 785	1 165 838	46 054	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) et CP (B)	560 963 545	593 427 526	574 931 251	541 129 133	- 33 802 118	571 670 203	605 625 394	588 216 333	552 783 853	- 35 432 480	626 851 146	552 589 170	562 922 072	549 228 777	- 13 693 295	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)						55 180 943	-	-	-	21 739 185	-	53 036 224	25 294 261	3 555 076	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination et Recettes par origine du Compte Financier de l'exercice 2024 - UGA sans Plan Campus

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
D 101 - Formation initiale et continue niveau Licence	12 452 771	12 452 771	4 194 668	4 269 585	1 352 175	1 735 563	17 999 614	18 457 918
D 102 - Formation initiale et continue niveau Master	4 540 885	4 540 885	3 619 960	4 344 148	280 898	235 066	8 441 743	9 120 099
D 103 - Formation initiale et continue niveau Doctorat	97 674	97 674	586 569	680 497	14 164	14 164	698 407	792 335
D105 - Bibliothèques et documentation	263 508	263 508	3 240 051	2 973 540	73 773	73 786	3 577 333	3 310 834
D106 - Recherche universitaire - sciences de la vie, biotechnologies et santé	4 467 570	4 467 570	5 654 335	5 903 803	3 049 764	1 873 108	13 171 668	12 244 480
D107 - Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'info et de la com, micro et nanotechnologies	3 970 077	3 970 077	3 265 228	3 368 502	2 161 515	3 944 746	9 396 820	11 283 325
D108 - Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 183 201	5 183 201	2 637 172	2 583 402	3 737 872	2 427 693	11 558 245	10 194 297
D109 - Recherche universitaire - physique nucléaire et des hautes énergies	32 605	32 605	58 784	59 690	63 830	101 980	155 220	194 275
D110 - Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	4 662 440	4 662 440	2 858 544	3 413 968	896 893	1 005 862	8 417 877	9 082 270
D111 - Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	4 212 031	4 212 031	3 738 013	3 627 791	228 278	202 811	8 178 322	8 042 633
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	5 322 978	5 322 978	7 709 872	7 520 847	517 355	611 837	13 550 205	13 455 662
D113 - Diffusion des savoirs et musées	7 289	7 289	131 833	124 862	2 808	15 632	141 930	147 783
D114 - Immobilier	80 791	80 791	27 755 650	28 218 886	10 314 872	20 506 901	38 151 313	48 806 578
D115 - Pilotage et support	377 329 814	377 368 338	24 904 944	23 792 677	3 430 892	4 484 327	405 665 651	405 645 342
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	29 044	26 688	-	-	29 044	26 688
D202 - Aides indirectes aux étudiants	162 563	162 563	655 885	646 508	7 743	48 658	826 191	857 728
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	216 647	216 647	940 207	892 265	12 695	12 695	1 169 549	1 121 607
TOTAL	423 002 844	423 041 367	91 980 759	92 447 657	26 145 530	37 294 829	541 129 133	552 783 853

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

-

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
FD010	SUBVENTION POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC	386 008 403	-	-	-	-	-	-	386 008 403
FD020	DROITS INSCRIPTION	-	-	-	7 102 292	-	-	-	7 102 292
FD030	FORMATION CONTINUE DIPLOMES PROPRES VAE	-	-	-	19 676 447	-	-	17 086	19 693 533
FD040	TAXE APPRENTISSAGE	-	-	-	555 992	-	-	-	555 992
FD050	CONTRATS ET PRESTATIONS DE RECHERCHE HORS ANR	-	-	-	268 134	-	-	-	268 134
FD060	VALORISATION	-	-	-	1 451 543	-	-	39 831	1 491 374
FD070	ANR INVESTISSEMENT D'AVENIR	-	-	1 011 560	-	-	50 317 437	-	51 328 997
FD080	ANR HORS INVESTISSEMENT AVENIR	-	-	13 563 615	-	-	196 558	-	13 760 172
FD090	SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS REGION	-	-	4 258 495	-	-	2 197 529	-	6 456 024
FD100	SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS UE	-	-	3 437 749	-	-	6 434 269	-	9 872 018
FD110	SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS AUTRES	-	3 622 585	-	3 427 049	2 056 445	1 275 652	325 772	14 288 245
FD120	FONDATIONS FONDS PROPRES RESERVES DONS & LEGS	-	123 462	-	36 595	-	-	156 061	1 949 503
FD130	AUTRES RECETTES	-	-	3 525 672	-	-	-	627 088	36 454 089
TOTAL	386 008 403	3 746 046	3 525 672	25 661 872	66 643 055	2 056 445	60 421 446	1 165 838	549 228 777

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

3 555 076

TABLEAU 6
Situation patrimoniale 2024 - UGA sans Plan Campus

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024	PRODUITS	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024
Personnel	420 567 983	433 934 817	420 890 793	416 450 807	- 4 439 986	Subventions de l'Etat	451 107 863	385 707 866	388 588 257	439 536 619	50 948 362
dont contributions employeur CAS Pension	108 417 464	115 445 405	104 871 886	103 682 743	- 1 189 143	Fiscalité affectée	3 312 512	3 019 319	3 572 448	3 478 399	- 94 049
Fonctionnement autre que les charges de personnel	144 380 875	151 254 409	148 899 238	138 508 983	- 10 390 255	Autres subventions	26 317 601	102 243 179	90 442 843	22 372 139	- 68 070 705
						Autres produits	80 908 081	76 161 009	80 615 332	90 358 199	9 742 868
TOTAL DES CHARGES (1)	564 948 857	585 189 226	569 790 031	554 959 790	- 14 830 241	TOTAL DES PRODUITS (2)	561 646 057	567 131 374	563 218 880	555 745 357	- 7 473 524
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	785 567	7 356 718	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	3 302 801	18 057 853	6 571 151	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	564 948 857	585 189 226	569 790 031	555 745 357	- 7 473 524	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	564 948 857	585 189 226	569 790 031	555 745 357	- 7 473 524

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 3 302 801	- 18 057 853	- 6 571 151	785 567	7 356 718
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	29 281 020	26 055 742	26 055 742	43 108 489	17 052 747
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 511 647	-	-	47 916	- 47 916
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 42 730	-	-	10 022	- 10 022
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	- 17 587 766	- 17 249 683	- 17 249 683	33 466 731	- 16 217 048
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 836 076	- 9 251 794	2 234 908	10 369 387	8 134 479

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024	RESSOURCES	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024
Insuffisance d'autofinancement	-	9 251 794	-	-	-	Capacité d'autofinancement	7 836 076	-	2 234 908	10 369 387	8 134 479
Investissements	46 936 773	45 605 239	43 272 373	37 977 971	- 5 294 401	Financement de l'actif par l'État	19 560 703	14 973 027	13 045 182	7 565 825	- 5 479 357
Dépôt IDEX - dotation non consommable	850 828 647	-	-	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	8 808 751	14 205 749	13 197 276	11 699 543	- 1 497 733
Remboursement des dettes financières	-	-	-	-	-	Autres ressources	88 541	437 848	539 348	2 357 756	1 818 408
TOTAL DES EMPLOIS (5)	897 765 420	54 857 033	43 272 373	37 977 971	- 5 294 401	Augmentation des dettes financières	850 826 603	-	-	0	0
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	-	-	8 270 199	TOTAL DES RESSOURCES (6)	887 120 674	29 616 624	29 016 714	31 992 511	2 975 797
						Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	10 644 746	25 240 409	14 255 659	5 985 460	-

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecarts entre BR2 et CF 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 10 644 746	- 25 240 409	- 14 255 659	- 5 985 460	8 270 199
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	30 631 844	5 391 436	16 376 186	24 646 384	8 270 199

COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

BUDGET PLAN CAMPUS

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires 2024 - Plan Campus

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES											RECETTES					
	AE					CP					RE					
	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	
Personnel	562 563	575 380	575 380	598 956	23 576	550 105	575 380	575 380	570 136	- 5 244	22 127 220	20 049 520	20 049 520	16 333 060	- 3 716 460	Recettes globalisées
dont contributions employeur CAS Pension	33 259	-	-	-	-	33 259	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Subvention pour charges de service public
											12 212 956	16 129 520	16 129 520	4 515 758	- 11 613 762	Autres financements de l'Etat
											-	-	-	-	-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	6 939 024	7 897 788	7 897 788	6 852 380	- 1 045 408	7 368 790	7 704 670	7 704 670	7 473 496	- 231 174	8 897 414	2 970 000	2 970 000	10 764 754	7 794 754	Autres financements publics
											1 016 851	950 000	950 000	1 052 548	102 548	Recettes propres
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
											-	-	-	-	-	Recettes fléchées*
											-	-	-	-	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	8 130 908	17 619 725	17 619 725	7 579 991	- 10 039 734	12 323 926	8 120 000	8 120 000	7 676 135	- 443 865	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
											-	-	-	-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) et CP (B)	15 632 495	26 092 893	26 092 893	15 031 327	- 11 061 566	20 242 821	16 400 050	16 400 050	15 719 767	- 680 283	22 127 220	20 049 520	20 049 520	16 333 060	- 3 716 460	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)						1 884 399	3 649 470	3 649 470	613 293	-	-	-	-	-	3 036 177	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination et Recettes par origine du Compte Financier de l'exercice 2024 - Plan Campus

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
D 101 - Formation initiale et continue niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D 102 - Formation initiale et continue niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-
D 103 - Formation initiale et continue niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire - sciences de la vie, biotechnologies et santé	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'info et de la com, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire - physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 - Immobilier	-	-	6 852 380	7 473 496	7 579 991	7 676 135	14 432 371	15 149 631
D115 - Pilotage et support	598 956	570 136	-	-	-	-	598 956	570 136
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	598 956	570 136	6 852 380	7 473 496	7 579 991	7 676 135	15 031 327	15 719 767

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

613 293

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Budget	RECETTES							
	Recettes globalisées				Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
FD010	SUBVENTION POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC	-	-	-	-	-	-	-
FD020	DROITS INSCRIPTION	-	-	-	-	-	-	-
FD030	FORMATION CONTINUE DIPLOMES PROPRES VAE	-	-	-	-	-	-	-
FD040	TAXE APPRENTISSAGE	-	-	-	-	-	-	-
FD050	CONTRATS ET PRESTATIONS DE RECHERCHE HORS ANR	-	-	-	-	-	-	-
FD060	VALORISATION	-	-	-	-	-	-	-
FD070	ANR INVESTISSEMENT D'AVENIR	-	7 464 754	-	-	-	-	7 464 754
FD080	ANR HORS INVESTISSEMENT AVENIR	-	-	-	-	-	-	-
FD090	SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS REGION	-	3 300 000	-	-	-	-	3 300 000
FD100	SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS UE	-	-	-	-	-	-	-
FD110	SUBVENTIONS EXPLOITATION & FINANCT ACTIFS AUTRES	-	4 515 758	-	-	-	-	4 515 758
FD120	FONDACTIONS FONDS PROPRES RESERVES DONS & LEGS	-	-	-	-	-	-	-
FD130	AUTRES RECETTES	-	-	1 052 548	-	-	-	1 052 548
TOTAL	-	4 515 758	10 764 754	1 052 548	-	-	-	16 333 060

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

-

TABLEAU 6
Situation patrimoniale - Plan Campus

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	PRODUITS	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Personnel	541 420	575 380	575 380	561 118	- 14 262	Subventions de l'Etat	7 560 129	7 397 186	7 397 186	7 230 501	- 166 685
dont contributions employeur CAS Pension	33 259	-	-	40 735	40 735	Fiscalité affectée	-	-	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	11 972 945	11 824 623	11 824 623	12 101 899	277 276	Autres subventions	-	-	-	-	-
						Autres produits	4 954 236	5 002 817	5 002 817	5 432 516	429 699
TOTAL DES CHARGES (1)	12 514 365	12 400 003	12 400 003	12 663 017	263 014	TOTAL DES PRODUITS (2)	12 514 365	12 400 003	12 400 003	12 663 017	263 014
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-	-	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	12 514 365	12 400 003	12 400 003	12 663 017	263 014	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	12 514 365	12 400 003	12 400 003	12 663 017	263 014

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-	-	-	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 263 446	4 119 953	4 119 953	4 779 596	659 643
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	134 405	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 134 405	-	-	- 7 895	- 7 895
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	- 4 194 434	- 4 052 817	- 4 052 817	- 4 772 470	- 719 653
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	69 012	67 136	67 136	- 769	- 67 905

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024	RESSOURCES	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	769	769	Capacité d'autofinancement	69 012	67 136	67 136	-	67 136
Investissements	8 140 488	8 120 000	8 120 000	3 479 678	- 4 640 322	Financement de l'actif par l'État	10 547 149	5 082 864	5 082 864	4 515 757	- 567 107
Dépôt IDEX - dotation non consommable	-	-	-	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	-	2 970 000	2 970 000	3 300 000	330 000
Remboursement des dettes financières	4 206 873	-	-	4 336 080	4 336 080	Autres ressources	1 800 211	-	-	7 895	7 895
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 347 361	8 120 000	8 120 000	7 816 527	- 303 473	Augmentation des dettes financières	-	-	-	0	0
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	69 011	-	-	7 125	7 125	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 416 372	8 120 000	8 120 000	7 823 652	- 296 348
						Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-	-	-	-	-

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte Financier 2023	Budget Initial 2024	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	Ecart entre BR2 et CF 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	69 011	-	-	7 125	7 125
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	9 553 238	9 553 238	9 553 238	9 560 362	7 125



RAPPORT ORDONNATEUR COMPTE FINANCIER 2024

DIRECTION DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DELEGUEE DES RESSOURCES HUMAINES



Table des matières

I.	L'ANALYSE DU SOLDE BUDGETAIRE.....	5
1.	L'exécution des dépenses	7
2.	L'exécution des recettes	16
II.	L'ANALYSE DE L'EXECUTION EN COMPTABILITE GENERALE ET L'EVOLUTION PAR RAPPORT AU COMPTE FINANCIER 2023	20
1.	Les produits de fonctionnement de l'établissement	26
1.1	Vision d'ensemble des produits	26
1.2	La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP)	27
1.3	Les autres subventions.....	29
1.4	Les ressources propres.....	30
2.	Les charges de l'Établissement	36
2.1	Les dépenses de rémunération et la consommation des équivalents temps plein travaillés (ETPT)	36
2.2	Les charges de fonctionnement.....	43
2.3	Répartition par secteurs d'activité et comptes comptables.....	44
III.	LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET LE FONDS DE ROULEMENT	47
1.	Les investissements réalisés en 2024	47
2.	Les amortissements et leur neutralisation	48
3.	Le financement des investissements et l'évolution du fonds de roulement	50
4.	La soutenabilité financière	53

L'exercice 2024 se clôture avec un excédent de 786 k€, améliorant les prévisions budgétaires réalisées dans le cadre du dernier budget rectificatif (BR). Des écarts sont constatés chaque année entre la prévision et l'exécution, l'exercice 2024 enregistre ainsi un taux d'exécution en produits supérieur au taux d'exécution en charges.

Par comparaison à l'exercice 2023, les charges, comme les produits, se présentent en diminution, principalement en raison du transfert des charges de personnel relatives aux composantes Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et Polytech Grenoble à Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management de l'UGA (GINP – UGA). Ce transfert s'accompagne d'un ajustement à la baisse de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) de l'UGA, ainsi que de l'arrêt des conventions transitoires de compensation financière du transfert entre l'UGA et son établissement-composante.

Une fois retraitée d'autres mouvements ou écritures exceptionnels de l'exercice 2023, la comparaison du compte de résultat 2024 fait apparaître une relative maîtrise des charges en 2024 grâce à la diminution du poste des fluides, ainsi qu'une progression des produits liés à la formation, qui contribuent à l'amélioration du résultat. Il convient également de souligner que l'UGA a pu bénéficier en 2024 du même niveau de compensation financière des mesures « *Guerini* » qu'en 2023, niveau qui n'est toutefois toujours pas de 100%.

Le résultat 2024 conduit à une capacité d'autofinancement de 10 369 k€, en hausse de près de 2,5 M€ par rapport à 2023, pour des investissements à hauteur de 45 794 k€, dont 16 347 k€ d'investissements sur fonds propres. Le recours au fonds de roulement s'avère nécessaire pour le financement de ces derniers à hauteur de 5 978 k€. Pour mémoire ce prélèvement était de 10 575 k€ en 2023.

Le fonds de roulement s'élève ainsi à 34 207 k€ fin 2024, ce qui représente 23,5 jours de fonctionnement, au-dessus du seuil prudentiel de 15 jours.

Le solde budgétaire s'est également amélioré par rapport à la prévision du BR2 du fait de la régularisation de l'enregistrement de certaines recettes pour atteindre -2 942 k€. Pour mémoire, le solde budgétaire est égal au solde entre encaissements et décaissements, et est largement dépendant des flux financiers relatifs aux enveloppes de projets, qui sont neutralisés en comptabilité générale. Il représente un indicateur de trésorerie. Cette dernière totalise 138 682 k€ en fin d'année 2024, soit 95,4 jours, bien au-dessus du seuil prudentiel de 30 jours, ce qui traduit la dynamique des projets dans laquelle s'inscrit l'UGA depuis maintenant plusieurs années.

Information sur la présentation

Les données budgétaires du Compte Financier 2024 sont présentées par grand secteur d'activité :

- Formation : Ce secteur comprend les composantes de formation (UFR), le Collège des Etudes Doctorales (CED), la Direction Générale Déléguée (DGD) à la Formation ainsi que 50% du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS), de la DGD Bibliothèques et Appui à la Science Ouverte (BAPSO) et d'UGA Editions.
- Recherche : Ce secteur englobe l'Unité Budgétaire (UB) Recherche, l'Ecole des Houches ainsi que 50% de la DGD BAPSO et d'UGA Editions.
- Vie étudiante : Ce secteur d'activités comprend la Direction de la Vie Etudiante (DVE), le Service de santé étudiante (SSE) et 50 % du SUAPS.
- Patrimoine : Ce secteur comprend la DGD Patrimoine
- Systèmes d'information : Ce secteur intègre à la fois le budget de la DGD SI et de l'unité de service Direction des systèmes d'information mutualisés (DSIM).
- Autres services généraux : Ce secteur comprend les directions centrales support et les dépenses et recettes transversales au niveau de l'Etablissement
- Opération Plan Campus : ce secteur regroupe les dépenses et recettes enregistrées sur le Service à comptabilité distincte (SACD) de l'opération Plan Campus

La répartition des différentes structures par secteur a évolué entre le compte financier 2023 et le compte financier 2024 pour mieux prendre en compte l'activité de l'UGA. Aussi, lorsqu'une comparaison est effectuée dans le présent document entre les comptes 2023 et 2024, l'année 2023 a été retraitée pour répondre aux nouveaux secteurs d'activité. Les données par secteur en 2023 peuvent donc différer de celles présentées dans le rapport de l'ordonnateur du Compte financier 2023.

I. L'ANALYSE DU SOLDE BUDGETAIRE

Le tableau 1 montre le solde budgétaire qui se calcule par différence entre toutes les recettes encaissées au cours de l'exercice 2024 et toutes les dépenses exécutées, qu'il s'agisse de masse salariale (personnel), de fonctionnement ou d'investissement.

Les dépenses (opération Plan campus comprise) se sont élevées à 556 160 k€ en autorisations d'engagement (AE) et 568 504 k€ en crédits de paiement (CP) alors que les recettes encaissées totalisent 565 562 k€. Le solde budgétaire, en termes de crédits de paiement est déficitaire de 2 942 k€ (565 562 k€ - 568 504 k€).

Le solde budgétaire, même si déficitaire, est en amélioration par rapport au prévisionnel du fait d'une moindre réalisation de dépenses (568 504 – 604 616=-36 112 k€ par rapport aux crédits ouverts) plus importante qu'en recettes (565 562 – 582 972 = -17 410 k€).

Tableau 1 : Solde budgétaire 2024 (avec l'opération Plan Campus)

En k€	DEPENSES						RECETTES			
	Autorisations d'engagement (AE)			Crédits de paiement (CP)			Recettes encaissées (RE)			En k€
	Budget ouvert 2024*	Compte financier 2024	Taux d'exécution AE	Budget ouvert 2024*	Compte financier 2024	Taux d'exécution CP	Budget ouvert 2024*	Compte financier 2024	Taux d'exécution RE	
Personnel <i>dont contribution CAS Pension</i>	427 140 104 872	423 602 103 723	99%	427 140 104 872 -	423 612 103 723 -	99%	497 182 385 156 17 840 3 572	501 918 386 008 8 262 3 526	101% 100% 46% 99%	Recettes globalisées Subvention pour charges de service public Autres financements de l'Etat Fiscalité affectée
Fonctionnement	126 070	98 833	78%	126 084	99 921	79%	26 892 63 722 85 790	36 427 67 696 63 644	135% 106% 74%	Autres financements publics Recettes propres Recettes fléchées
Investissement	47 815	33 726	71%	51 392 -	44 971 -	88%	12 048 72 622 1 120	2 056 60 421 1 166	17% 83% 104%	Financements de l'Etat fléchés Autres financements publics fléchés Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES	601 024	556 160	93%	604 616	568 504	94%	582 972	565 562	97%	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							- 21 645	- 2 942		SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

**Le budget ouvert correspond aux crédits votés lors des étapes budgétaires modifiés des éventuels virements de crédits réalisés au cours de l'exercice.*

Les taux d'exécution restent au global relativement stables entre 2023 et 2024 : en AE, le taux d'exécution 2024 est de 93% contre 94% en 2023 ; en CP, le taux d'exécution 2024 est de 94% contre 93 % en 2023 ; en recettes, le taux d'exécution 2024 est de 97% contre 103 % en 2023.

Tableau 2 : Répartition du solde budgétaire sur contrats/ hors contrats (avec l'opération Plan Campus)

	Crédits de paiement (CP)		
	Budget ouvert 2024	CF 2024	Ecart
Hors projets	-13 604 k€	-335 k€	-13 269 k€
DEPENSES	466 593 k€	456 500 k€	10 093 k€
Fonctionnement	65 709 k€	60 744 k€	4 965 k€
Investissement	15 801 k€	13 630 k€	2 171 k€
Masse salariale	385 083 k€	382 127 k€	2 956 k€
RECETTES	452 989 k€	456 165 k€	-3 176 k€
Projets	-8 041 k€	-2 607 k€	-5 434 k€
DEPENSES	138 024 k€	112 003 k€	26 020 k€
Fonctionnement	60 376 k€	39 178 k€	21 198 k€
Investissement	35 592 k€	31 341 k€	4 250 k€
Masse salariale	42 056 k€	41 484 k€	572 k€
RECETTES	129 983 k€	109 397 k€	20 586 k€
Solde budgétaire global	-21 645 k€	-2 942 k€	-18 703 k€

Le tableau 2 montre la répartition du solde budgétaire entre contrats (ou projets) et hors contrats (ou projets), et l'écart avec le budget ouvert 2024. Le solde budgétaire 2024 de -2 942 k€ se décompose en un solde hors contrats de -335 k€ et un solde sur contrats et projets de -2 607 k€.

Le solde budgétaire du compte financier 2024 est en amélioration de 18 703 k€ par rapport au budget ouvert 2024 du fait d'une non réalisation de dépenses plus importante qu'en recettes, aussi bien sur projets que hors projets. Hors projets, les recettes encaissées sont supérieures au montant prévu du fait principalement de l'encaissement fin 2024 de recettes liées à la convention de reversement avec Grenoble INP-UGA, Institut d'ingénierie et de management de l'Université Grenoble Alpes, de 2022 et 2023. Les crédits liés à ce rattrapage de recettes n'avaient pas été prévus en 2024.

1. L'exécution des dépenses

L'exécution des dépenses est analysée ci-dessous en distinguant la masse salariale, le fonctionnement et l'investissement.

- Masse salariale

Tableau 3 : Le taux d'exécution des dépenses de masse salariale en 2024 (avec l'opération Plan Campus)

Masse salariale	Autorisations d'Engagement (AE)			Crédits de paiement (CP)		
	Budget ouvert 2024	CF 2024	Taux d'exécution	Budget ouvert 2024	CF 2024	Taux d'exécution
Hors projets	385 083 k€	382 089 k€	99,2%	385 083 k€	382 127 k€	99,2%
Recherche	2 289 k€	2 202 k€	96,2%	2 289 k€	2 202 k€	96,2%
Autres services généraux	382 794 k€	379 886 k€	99,2%	382 794 k€	379 925 k€	99,3%
Projets	42 056 k€	41 513 k€	98,7%	42 056 k€	41 484 k€	98,6%
Recherche	32 951 k€	32 776 k€	99,5%	32 951 k€	32 776 k€	99,5%
Autres services généraux	8 507 k€	8 138 k€	95,7%	8 507 k€	8 138 k€	95,7%
Plan campus	599 k€	599 k€	100,0%	599 k€	570 k€	95,2%
TOTAL	427 140 k€	423 602 k€	99,2%	427 140 k€	423 612 k€	99,2%
Recherche	35 240 k€	34 978 k€	99,3%	35 240 k€	34 978 k€	99,3%
Autres services généraux	391 301 k€	388 025 k€	99,2%	391 301 k€	388 063 k€	99,2%
Plan campus	599 k€	599 k€	100,0%	599 k€	570 k€	95,2%

Le tableau 3 montre que le taux d'exécution en crédits de paiement est égal à 99,2 % au global dont 99,2 % hors projets et 98,6% sur projets. Ces taux sont en amélioration par rapport à 2023 au global (98,7% en 2023) et en particulier sur les projets (95,4% en 2023) du fait de la poursuite des efforts de déprogrammation des crédits lors des budgets rectificatifs.

L'écart global entre prévision et réalisé est ainsi de 3 528 k€ (423 612 – 427 140). Il convient de souligner qu'une partie de ces crédits, qui n'a pu être décaissée en 2024, a fait l'objet de charges à payer en comptabilité générale, et est ainsi prise en compte dans le résultat comptable 2024 de l'établissement. L'analyse de l'exécution de la masse salariale est développée dans la partie II consacrée à l'analyse de l'exécution en comptabilité générale, avec une distinction entre comptabilité budgétaire et comptabilité générale.

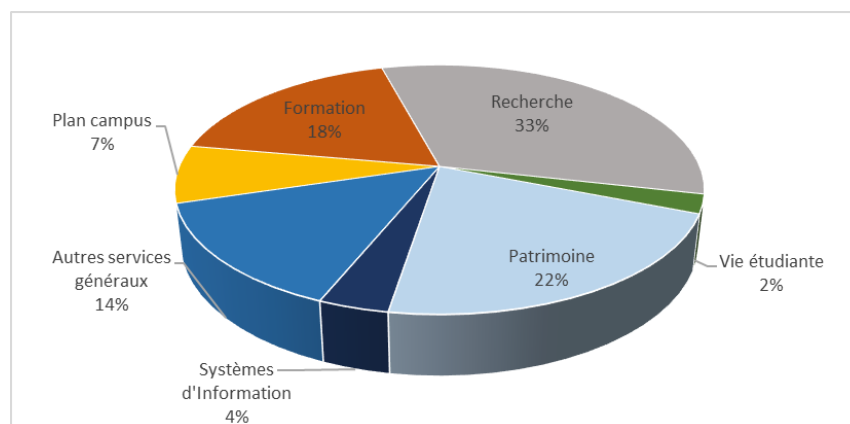
- Fonctionnement

Le graphique 1 présente la répartition des dépenses de fonctionnement 2024 par grands secteurs d'activité.

En 2024, en considérant les dépenses globales sur projets et hors projets, les premiers postes de dépenses sont la recherche (33%) et le patrimoine (22%).

La gestion de projets peut toutefois faire évoluer d'une année sur l'autre le poids de certains secteurs. Ainsi hors projets, le poids de la formation dans les crédits de paiement reste stable entre 2023 et 2024 (environ 25% du total des CP hors projets).

Graphique 1 : Répartition des dépenses de fonctionnement par secteurs en 2024



Analyse des écarts entre prévision et réalisation

Le tableau 4 présente par grands secteurs d'activité le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement en distinguant ce qui relève du budget non affecté et des projets.

Tableau 4 : Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement en 2024

Fonctionnement	Autorisations d'Engagement (AE)				Crédits de paiement (CP)			
	Budget ouvert 2024	CF 2024	Ecart	Taux d'exécution	Budget ouvert 2024	CF 2024	Ecart	Taux d'exécution
Hors projets	66 608 k€	61 527 k€	5 081 k€	92,4%	65 709 k€	60 744 k€	4 965 k€	92,4%
Formation	16 917 k€	15 248 k€	1 669 k€	90,1%	16 748 k€	15 912 k€	836 k€	95,0%
Recherche	15 315 k€	13 695 k€	1 620 k€	89,4%	14 862 k€	13 005 k€	1 857 k€	87,5%
Vie étudiante	2 769 k€	2 558 k€	211 k€	92,4%	2 686 k€	2 192 k€	494 k€	81,6%
Patrimoine	20 930 k€	20 838 k€	92 k€	99,6%	20 708 k€	21 298 k€	-590 k€	102,8%
Systèmes d'Information	4 472 k€	4 121 k€	350 k€	92,2%	4 511 k€	3 638 k€	873 k€	80,7%
Autres services généraux	6 205 k€	5 066 k€	1 139 k€	81,6%	6 194 k€	4 699 k€	1 495 k€	75,9%
Projets	59 462 k€	37 306 k€	22 156 k€	62,7%	60 376 k€	39 178 k€	21 198 k€	64,9%
Formation	4 279 k€	3 070 k€	1 209 k€	71,7%	5 258 k€	2 096 k€	3 162 k€	39,9%
Recherche	23 044 k€	18 693 k€	4 351 k€	81,1%	23 083 k€	19 706 k€	3 378 k€	85,4%
Vie étudiante	335 k€	270 k€	65 k€	80,5%	337 k€	263 k€	74 k€	78,1%
Patrimoine	364 k€	303 k€	61 k€	83,2%	364 k€	264 k€	100 k€	72,5%
Autres services généraux	23 541 k€	8 118 k€	15 424 k€	34,5%	23 628 k€	9 375 k€	14 253 k€	39,7%
Plan campus	7 898 k€	6 852 k€	1 045 k€	86,8%	7 705 k€	7 473 k€	231 k€	97,0%
TOTAL	126 070 k€	98 833 k€	27 237 k€	78,4%	126 084 k€	99 921 k€	26 163 k€	79,2%
Formation	21 196 k€	18 318 k€	2 878 k€	86,4%	22 006 k€	18 008 k€	15 749 k€	81,8%
Recherche	38 360 k€	32 389 k€	5 971 k€	84,4%	37 945 k€	32 711 k€	3 998 k€	86,2%
Vie étudiante	3 105 k€	2 828 k€	277 k€	91,1%	3 023 k€	2 456 k€	-490 k€	81,2%
Patrimoine	21 294 k€	21 141 k€	153 k€	99,3%	21 072 k€	21 562 k€	231 k€	102,3%
Systèmes d'Information	4 472 k€	4 121 k€	350 k€	92,2%	4 511 k€	3 638 k€	873 k€	80,7%
Autres services généraux	29 746 k€	13 183 k€	16 563 k€	44,3%	29 822 k€	14 074 k€	5 235 k€	47,2%
Plan campus	7 898 k€	6 852 k€	1 045 k€	86,8%	7 705 k€	7 473 k€	568 k€	97,0%

Hors projets, le taux d'exécution des dépenses en AE atteint 92,4 % en 2024, soit un niveau proche de celui de 2023 (93,8 %). Le taux d'exécution en CP continue de s'améliorer : il s'élève à 92,4 % en 2024, contre 90,4 % en 2023.

Sur projets, le taux d'exécution diminue par rapport à 2023. Il est en AE de 62,7% en 2024 contre 70,2% en 2023 ; en CP, il atteint 64,9 % en 2024 contre 67% en 2023.

Globalement les écarts entre les prévisions budgétaires et l'exécution s'expliquent à la fois par des retards de décaissement (factures non parvenues), des reports de dépenses sur 2025, mais aussi par des prévisions surestimées.

Hors projets, le montant des écarts en crédits de paiement (CP) entre le budget ouvert 2024 et le compte financier s'élève à 4 965 k€ (65 709 -60 744), et porte principalement sur les secteurs de la recherche, des systèmes d'information et des autres services généraux.

- **Formation**

- **Hors projets :**

Les écarts s'expliquent par un décalage sur 2025 de dépenses ou une réalisation moindre des dépenses que prévue pour l'Institut universitaire de technologie (IUT) 2 pour 456 k€, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) pour 174 k€, la Faculté de Médecine pour 173 k€, la Facultés d'économie-Gestion (FEG) pour 142 k€ et l'IUT de Valence pour 106 k€.

- **Sur projets :**

Plusieurs contrats de projets ont donné lieu à un décalage de dépenses sur 2025 dont le projet Compétences et Métiers d'Avenir (CMA) QuanTEdu-France pour lequel plusieurs factures de partenaires sont attendues afin d'effectuer des reversements.

- **Recherche**

- **Hors projets :**

Un écart de 1 857 k€ est constaté entre les crédits prévus et les dépenses réalisées, dont 686 k€ concernant l'enveloppe relative aux flux croisés avec la filiale Floralis : les montants inscrits en budget rectificatif ont en effet été surestimés. Il est à noter que le même écart est constaté en recettes pour Floralis, soit un impact nul sur le solde budgétaire.

Les écarts s'expliquent également par la non utilisation en intégralité de l'enveloppe de réserve mise en place en dépenses et en recettes pour permettre l'ouverture de crédits liées à l'organisation de colloques ou autres événements en cours d'année par les laboratoires qui génèrent des recettes, qui n'auraient pas pu être prévus dès le budget initial 2024. Des dépenses sont par ailleurs reportées sur 2025, notamment au titre des missions, pour 113 k€.

- **Sur projets :**

Les déprogrammations réalisées lors du Budget rectificatif n°2 (BR2) ont permis de limiter la non consommation des crédits qui totalise 3 378 k€ en 2024. La totalité de l'enveloppe de dépenses de réserve pour les contrats de projet de la DGD Recherche Innovation et valorisation (DG RIV) n'a par exemple pas été consommée en 2024 (même écart en recettes).

- **Vie étudiante**

Le principal écart concerne l'utilisation de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Il s'explique par un décalage de paiement en 2025 du reversement au Crous pour les aides sociales d'un montant de 333 k€. De plus, le montant des subventions attribuées aux associations ainsi que les montants demandés par les associations ont été connus tardivement.

- **Patrimoine**

➤ **Hors projets :**

L'écart entre les CP consommés et les CP ouverts est positif à hauteur de 590 k€. Cela s'explique principalement par le paiement en 2024 de factures auprès de la Régie des Eaux de Grenoble liées aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestre de 2023 en plus des 3 premiers trimestres de 2024.

➤ **Sur projets :**

Les crédits de paiement non réalisés en 2024 s'élèvent à 100 k€ et concernent principalement le projet Centre de Recherche en Santé Intégrative (CRéSI) dont les crédits relatifs à l'assurance dommage ouvrage ont pu être engagés en 2024 mais feront l'objet d'un paiement en 2025.

- **Systèmes d'information**

873 k€ de crédits de paiement n'ont pas été consommés en 2024 et sont décalés sur 2025, toutes les factures n'ayant pu être reçues en 2024.

- **Autres services généraux**

➤ **Hors projets :**

Le principal écart concerne les crédits alloués par le Ministère dans le cadre du Dialogue de Performance 2024 (1 200 k€ notifiés) : seuls 495 k€ ont fait l'objet d'un reversement en 2024 à GINP – UGA et à Sciences Po Grenoble.

➤ **Sur projets :**

Les principaux écarts entre les CP ouverts et réalisés concernent les projets Initiatives d'Excellence (IdEx) (8 434 k€ non réalisés), Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'Excellence (SFRI) (2 408 k€ non réalisés) et Intégration et développement des IdEx et des ISITE (IDées@UGA) (1 080 k€ non réalisés). Ces projets font l'objet de versements à des partenaires (notamment versement à Grenoble INP – UGA du volet formation de l'IdEx) ; les montants définitifs des versements n'ont été connus qu'en fin d'année, aussi les crédits prévus n'ont pu être ajustés à l'occasion du dernier budget rectificatif.

- **Opération Plan Campus**

La différence s'explique par la non consommation des provisions prévues au budget pour l'indexation des loyers des trois Partenariats Public-Privé (PPP), ainsi que le report sur 2025 de dépenses du fait de factures non parvenues ou de report d'engagements, notamment sur la transition énergétique (231 k€ au total).

Il est à noter que certaines des dépenses non décaissées ont toutefois bien donné lieu à un service fait en 2024 et induisent un rattachement en comptabilité générale (cf partie II).

- Investissement

- Tableau 5 : Le taux d'exécution des dépenses d'investissement en 2024

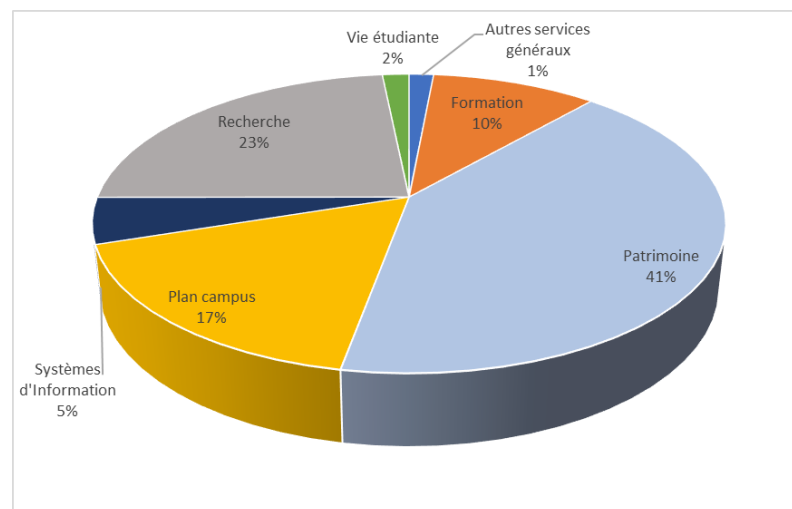
	AE consommées		Taux d'exécution AE		CP consommés		Taux d'exécution CP	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Hors projets	14 541 k€	12 484 k€	92,4%	91,9%	17 099 k€	13 630 k€	100,7%	86,3%
Projets	26 363 k€	21 241 k€	82,0%	62,1%	41 090 k€	31 341 k€	80,3%	88,1%
TOTAL	40 904 k€	33 726 k€	85,4%	70,5%	58 188 k€	44 971 k€	85,4%	87,5%

Le niveau des dépenses d'investissement a diminué globalement entre 2023 et 2024. Les AE décroissent de 40 904 k€ à 33 726 k€ et les CP diminuent de 58 188 k€ à 44 971 k€. Cette diminution porte à la fois sur les projets (diminution des CP de 9 748 k€) et sur les dépenses hors projets (baisse des CP de 3 469 k€).

Si le taux d'exécution des AE a diminué entre 2023 et 2024 (85,4% en 2023 et 70,5% en 2024), particulièrement pour les dépenses sur projets, il a en revanche augmenté pour les CP (85,4% en 2023 et 87,5% en 2024).

Le graphique 2 présente les dépenses d'investissement 2024 par grands secteurs. Les investissements relevant du patrimoine représentent près de 41% des dépenses d'investissement. Comme en fonctionnement, la part sur projets peut faire varier cette répartition d'une année à l'autre. Par exemple, en 2023 la part de la formation représentait 7% alors qu'elle s'élève à 10% en 2024.

Graphique 2 : Répartition des dépenses d'investissement par secteurs en 2024



Analyse des écarts entre prévision et réalisation

Le tableau 6 détaille l'exécution des dépenses d'investissement par secteur, en distinguant les dépenses sur projets et hors projets.

Une analyse plus détaillée des investissements et de leur mode de financement est présentée dans la partie comptabilité générale du présent rapport (cf partie II).

Tableau 6 : Le taux d'exécution des dépenses d'investissement en 2024

Investissement	Autorisations d'Engagement (AE)				Crédits de paiement (CP)			
	Budget ouvert 2024	CF 2024	Ecart	Taux d'exécution	Budget ouvert 2024	CF 2024	Ecart	Taux d'exécution
Hors projets	13 584 k€	12 484 k€	1 099 k€	91,9%	15 801 k€	13 630 k€	2 171 k€	86,3%
Formation	3 317 k€	3 082 k€	236 k€	92,9%	3 687 k€	3 295 k€	393 k€	89,3%
Recherche	1 906 k€	1 736 k€	170 k€	91,1%	2 003 k€	1 770 k€	233 k€	88,4%
Vie étudiante	684 k€	668 k€	15 k€	97,7%	718 k€	677 k€	42 k€	94,2%
Patrimoine	5 851 k€	5 331 k€	520 k€	91,1%	7 150 k€	5 586 k€	1 563 k€	78,1%
Systèmes d'Information	1 649 k€	1 614 k€	35 k€	97,9%	2 149 k€	2 248 k€	-99 k€	104,6%
Autres services généraux	176 k€	53 k€	122 k€	30,3%	94 k€	54 k€	40 k€	57,5%
Projets	34 231 k€	21 241 k€	12 990 k€	62,1%	35 592 k€	31 341 k€	4 250 k€	88,1%
Formation	1 992 k€	1 027 k€	964 k€	51,6%	2 095 k€	1 210 k€	885 k€	57,7%
Recherche	9 449 k€	8 889 k€	560 k€	94,1%	9 556 k€	8 762 k€	794 k€	91,7%
Vie étudiante	23 k€	15 k€	8 k€	64,0%	53 k€	48 k€	5 k€	90,3%
Patrimoine	4 563 k€	3 453 k€	1 110 k€	75,7%	14 574 k€	13 034 k€	1 540 k€	89,4%
Autres services généraux	585 k€	277 k€	308 k€	47,3%	1 193 k€	612 k€	581 k€	51,3%
Plan campus	17 620 k€	7 580 k€	10 040 k€	43,0%	8 120 k€	7 676 k€	444 k€	94,5%
TOTAL	47 815 k€	33 726 k€	14 089 k€	70,5%	51 392 k€	44 971 k€	6 421 k€	87,5%
Formation	5 309 k€	4 109 k€	1 200 k€	77,4%	5 783 k€	4 504 k€	1 278 k€	77,9%
Recherche	11 355 k€	10 625 k€	730 k€	93,6%	11 559 k€	10 532 k€	1 027 k€	91,1%
Vie étudiante	707 k€	683 k€	24 k€	96,6%	772 k€	725 k€	47 k€	93,9%
Patrimoine	10 414 k€	8 784 k€	1 630 k€	84,3%	21 724 k€	18 620 k€	3 104 k€	85,7%
Systèmes d'Information	1 649 k€	1 614 k€	35 k€	97,9%	2 149 k€	2 248 k€	-99 k€	104,6%
Autres services généraux	761 k€	330 k€	431 k€	43,4%	1 287 k€	666 k€	621 k€	51,8%
Plan campus	17 620 k€	7 580 k€	10 040 k€	43,0%	8 120 k€	7 676 k€	444 k€	94,5%

Les écarts entre prévision et réalisé en CP s'élèvent à 6 421 k€ (51 392 -44 971), répartis comme suit :

- Hors projets : 2 171 k€, dont 1 563 k€ sur le Patrimoine, 393 k€ sur la Formation et 233 k€ sur la Recherche
- Sur projets : 4 250 k€, l'écart portant principalement sur les crédits du Patrimoine (1 540 k€), la Recherche (794 k€) et la Formation (885 k€)

- **Formation**

➤ **Hors projets :**

Les principaux écarts sont induits par les décalages sur 2025 de finalisation de réalisation ou de réception de factures, et concernent l'UFR IM²AG (83 k€) et l'IUT 2 (74 k€)

➤ **Sur projets :**

Comme en fonctionnement, toutes les factures concernant les reversements à opérer à des partenaires dans le cadre du projet CMA QuanTEdu-France n'ont pu être reçues en 2024.

Par ailleurs, toutes les dépenses relatives au projet de renforcement et de modernisation des moyens pédagogiques des formations en sciences et technique du Campus UGA Valence Drôme Ardèche dans le cadre de l'appel à projet de la Région n'ont pu être réalisées en totalité sur 2024.

- **Recherche**

➤ **Hors projets :**

Il s'agit de dépenses d'équipements portées par les laboratoires et financées par le Préciput versé par l'ANR ou par les crédits relatifs à la loi de programmation de la recherche (LPR). Le montant de ces investissements a diminué en 2024 par rapport à 2023.

➤ **Sur projets :**

Il s'agit des dépenses d'équipements portées par les laboratoires et financées dans le cadre de contrats de projets. Le taux de réalisation sur ces dépenses est supérieur à 91% notamment grâce à une meilleure programmation des dépenses et à une déprogrammation opérée lors des budgets rectificatifs.

- **Vie étudiante**

➤ **Hors projets :**

Il s'agit essentiellement des projets portés par le SUAPS et financés par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC). En 2024, plusieurs projets ont pu voir le jour dont l'installation de cinq nouveaux terrains de football et de basket en libre accès sur le campus.

➤ **Sur projets :**

Il s'agit de la poursuite de projets portés par la Direction de la Vie étudiante (DVE) et financés dans le cadre de l'IdEx.

- **Patrimoine**

➤ **Hors projets :**

Il s'agit principalement de dépenses de gros entretien renouvellement (GER) et de travaux d'amélioration fonctionnelle dont la réalisation est en partie décalée sur 2025.

➤ **Sur projets :**

L'écart entre CP ouverts et CP réalisés (1 540 k€) s'explique principalement par le décalage de dépenses concernant le projet CReSI sur 2025.

- **Systèmes d'information**

Les principales dépenses concernent l'achat de matériel informatique et de réseau. Après une hausse en 2023 liée à des décalages de livraison et de paiement, les dépenses ont diminué en 2024.

- **Autres services généraux :**

Le principal écart concerne le projet Science avec et pour la société – Culture scientifique, technique et industrielle dont toutes les dépenses n'ont pas été payées en 2024.

- **Opération Plan Campus**

Comme en fonctionnement, toutes les provisions prévues au budget pour l'indexation de la redevance des trois PPP n'ont pas été consommées.

En 2024, les principaux projets de l'opération Plan Campus concernent la fin des travaux sur le bâtiment Maison Universitaire de Services à l'Etudiant (MUSE) ainsi que la poursuite des travaux sur les infrastructures et de raccordement au chauffage urbain.

2. L'exécution des recettes

Les recettes encaissées par secteurs se répartissent selon le tableau 7, sur projets et hors projets.

Tableau 7 : Le taux d'exécution des recettes en 2024 (avec l'opération Plan Campus)

Recettes	Recettes encaissées (RE)			
	Budget ouvert 2024	CF 2024	Ecart	Taux d'exécution
Hors projets	452 989 k€	456 165 k€	-3 176 k€	100,7%
Formation	31 226 k€	38 291 k€	-7 065 k€	122,6%
Recherche	13 130 k€	11 195 k€	1 935 k€	85,3%
Vie étudiante	4 978 k€	4 937 k€	41 k€	99,2%
Patrimoine	4 777 k€	4 429 k€	348 k€	92,7%
Systèmes d'Information	1 280 k€	697 k€	582 k€	54,5%
Autres services généraux	397 598 k€	396 616 k€	982 k€	99,8%
Projets	129 983 k€	109 397 k€	20 586 k€	84,2%
Formation	9 273 k€	13 763 k€	-4 489 k€	148,4%
Recherche	55 098 k€	48 198 k€	6 900 k€	87,5%
Vie étudiante	439 k€	322 k€	117 k€	73,4%
Patrimoine	18 993 k€	2 504 k€	16 489 k€	13,2%
Systèmes d'Information	184 k€	126 k€	58 k€	68,4%
Autres services généraux	25 947 k€	28 150 k€	-2 204 k€	108,5%
Plan campus	20 050 k€	16 333 k€	3 716 k€	81,5%
TOTAL	582 972 k€	565 562 k€	17 410 k€	97,0%
Formation	40 499 k€	52 053 k€	-11 554 k€	128,5%
Recherche	68 227 k€	59 393 k€	8 834 k€	87,1%
Vie étudiante	5 416 k€	5 259 k€	157 k€	97,1%
Patrimoine	23 770 k€	6 933 k€	16 837 k€	29,2%
Systèmes d'Information	1 464 k€	824 k€	641 k€	56,2%
Autres services généraux	423 545 k€	424 767 k€	-1 222 k€	100,3%
Plan campus	20 050 k€	16 333 k€	3 716 k€	81,5%

Tableau 7 bis : Evolution du taux d'exécution en recettes entre 2023 et 2024 (avec l'opération Plan Campus)

	RE consommées		Taux d'exécution RE	
	2023	2024	2023	2024
Hors projets	473 727 k€	456 165 k€	101,7%	100,7%
Projets	175 251 k€	109 397 k€	107,9%	84,2%
TOTAL	648 978 k€	565 562 k€	103,3%	97,0%

Le montant des recettes encaissées (RE) est en diminution en 2024 par rapport à 2023, aussi bien sur projets que hors projets. Le taux d'exécution hors projets est stable entre 2023 et 2024. Sur projets, le taux d'exécution en RE est en diminution notamment du fait d'un décalage sur 2025 de recettes liées à des projets du patrimoine (cf. Analyse des écarts entre prévision et réalisation - Patrimoine).

Analyse des écarts entre prévision et réalisation

- Formation

➤ Hors projets :

22 820 k€ de recettes ont été encaissées en 2024 au titre de l'apprentissage et de la formation continue dont 12 098 k€ pour les IUT, 2 743 k€ pour les UFR Médecine et Pharmacie et 5 618 k€ encaissées par la Direction de la Formation Continue et de l'Apprentissage (DFCA). Cela représente 994 k€ de plus que le budget prévisionnel.

Sur le secteur Formation les recettes liées à la refacturation à Grenoble INP - UGA de la masse salariale du personnel dans le cadre du transfert de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et de Polytech sont également comptabilisées (5 177 k€ de recettes encaissées en 2024 au titre de 2022 et 2023 dont le montant n'avait pas été réinscrit au budget 2024).

La Taxe d'apprentissage (TA) encaissée en 2024 totalisant 1 347 k€ a été sous-estimée lors du budget de 598 k€ en raison de l'incertitude sur l'évolution de la méthodologie d'affectation par les entreprises en 2023.

➤ Sur projets :

Il s'agit des recettes encaissées dans le cadre de projets financés par l'Union Européenne (UE), l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et la Région. En particulier, les recettes 2024 ont porté sur le projet FlexiTLV (action Nouveaux cursus à l'université (NCU) de l'ANR et les projets CMS La TêteDansLesNuages@UGA (Cloud), *Innovative Biohealth Education School* (IBES), *CyberSkills* et Formation et attractivité des métiers de l'électronique (FAME). Certains de ces projets font l'objet d'un reversement de recettes à des tiers partenaires. Le montant des recettes et dépenses attendues sur ces projets a été ajusté à l'occasion des budgets rectificatifs 2024.

1,9 M€ de recettes de la Région ont également été encaissées par l'UFR Médecine dans le cadre notamment du financement des formations des kinésithérapeutes.

- **Recherche**

➤ **Hors projets :**

La recette liée aux flux croisés avec la filiale Floralis (3 425 k€), les recettes du Préciput ainsi que le volet fonctionnement des crédits LPR de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) sont principalement comptabilisées en recettes hors projet. Les recettes qui n'ont pas été réalisées concernent Floralis et l'enveloppe de réserve pour les colloques ou autres manifestations (cf supra).

➤ **Sur projets :**

Il s'agit des recettes versées par l'ANR dans le cadre des projets d'Investissement d'avenir (MIAI Cluster, Ecole universitaire de recherche (EUR) Chimie Biologie Santé (CBS)...) ou versées par l'Union Européenne, par exemple pour les projets de l'Institut des Sciences de la Terre (ISTerre) ou de l'Institut de Planétologie et d'Astrophysique Grenoble (IPAG). Comme en dépenses, la totalité de l'enveloppe de réserve en recettes pour les contrats de projet de la DGD RIV n'a pas été consommée en 2024.

- **Vie étudiante**

➤ **Hors projets :**

Il s'agit principalement de la recette de la CVEC. La quasi-totalité de la CVEC prévue a été encaissée en 2024. La consommation des recettes CVEC est détaillée dans la partie comptabilité générale du présent rapport (cf. partie II).

➤ **Sur projets :**

Il s'agit essentiellement des financements obtenus dans le cadre du COMESUP (contrat d'objectif et de moyen pour l'enseignement supérieur) avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le volet vie de campus.

- **Patrimoine**

➤ **Sur projets :**

1 374 K€ de recettes de la Région ont été encaissées dans le cadre du projet de travaux sur le site Briffaut à Valence, projet émergeant au CPER XIV.

Un décalage important de recettes sur 2025 est attendu pour plusieurs projets dont ceux relevant du CPER XIV (CReSI, réorganisation de l'IUT 1, Smart campus Stendhal) et du Plan de Relance (pôle biologie), compte-tenu de la transmission des appels de fonds fin 2024 aux différents financeurs.

➤ **Hors projets :**

Il s'agit des recettes de refacturation des charges de centralité et des factures d'eau par la Direction de l'aménagement aux établissements-composantes et aux partenaires (Grenoble INP – UGA, Crous, CNRS...).

- **Systèmes d'information**

➤ **Hors projets :**

Il s'agit des refacturations des différents contributeurs au fonctionnement de la Direction des systèmes d'information mutualisée (DSIM). Toutes les contributions prévues n'ont pas été encaissées en 2024 et sont par conséquent reportées à 2025.

➤ **Sur projets :**

La DSIM et la Direction générale déléguée aux systèmes d'information (DGD SI) bénéficient de financements dans le cadre de plusieurs projets dont le projet du type Portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) dans le cadre d'un consortium de plusieurs Universités.

- **Autres services généraux**

➤ **Hors projets :**

Les recettes correspondent majoritairement à la Subvention pour Charge pour Service Public (383 476 k€) ainsi qu'aux droits d'inscription des diplômes nationaux (5 060 k€). La SCSP avait pu être ajustée lors des budgets rectificatifs au regard des notifications initiale et intermédiaire reçues, mais la notification définitive n'intervient que fin décembre et comporte en général des derniers ajustements. L'évolution des droits d'inscription ainsi que de la SCSP est détaillée dans la partie comptabilité générale du présent rapport (cf partie II).

➤ **Sur projets :**

Les recettes encaissées en 2024 correspondent principalement aux recettes des projets IdEx et SFRI (l'IdEx ayant été pérennisé, il fait désormais l'objet de versements réguliers).

- **Opération Plan Campus**

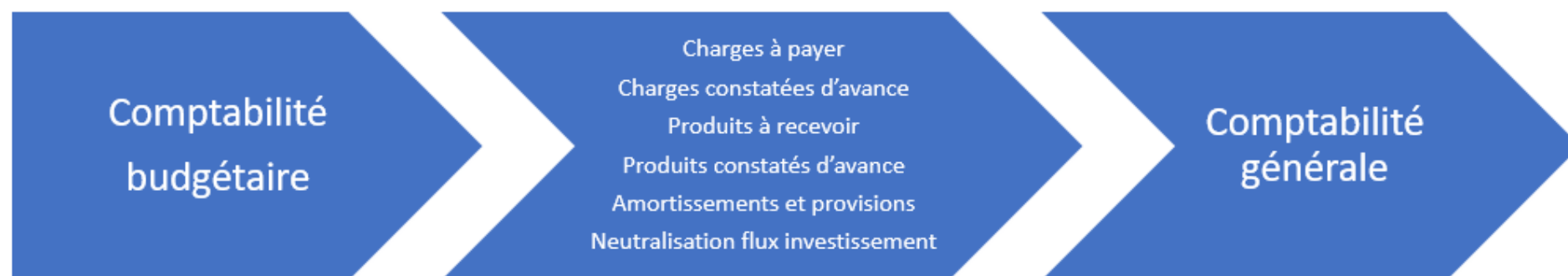
Les recettes encaissées correspondent principalement à la dotation non consommable de l'opération Plan Campus, dont le montant encaissé dépend des dépenses réalisées dans l'année sur l'opération. L'année 2024 a également été marquée par la perception du solde de recettes de la Région pour les travaux du bâtiment MUSE (3 300 k€).

II. L'ANALYSE DE L'EXECUTION EN COMPTABILITE GENERALE ET L'EVOLUTION PAR RAPPORT AU COMPTE FINANCIER 2023

Le passage du résultat de comptabilité budgétaire au résultat de comptabilité générale, tel qu'expliqué de façon simplifiée à la Figure 1, intègre plusieurs opérations comptables visant à rattacher l'ensemble des charges et produits à l'exercice dont :

- La prise en compte des charges à payer de l'année (n) : intégration des charges ayant donné lieu à service fait sur l'année (n) mais en attente de facturation et par conséquent non réglées. Par ailleurs : neutralisation du paiement des charges à payer comptabilisées en année ($n-1$) ;
- La neutralisation des charges constatées d'avance de l'année (n) : neutralisation des charges ayant donné lieu à un paiement sur l'année (n) mais se rattachant à l'exercice ($n+1$) ou à des exercices ultérieurs. Par ailleurs prise en compte des charges constatées d'avance sur l'année ($n-1$) ;
- La prise en compte des produits à recevoir de l'année (n) : intégration des produits à rattacher à l'année (n) mais n'ayant pas donné lieu à facturation et par conséquent non encaissés. Par ailleurs, neutralisation du règlement des produits à recevoir comptabilisés en année ($n-1$) ;
- La neutralisation des produits constatés d'avance de l'année (n) : neutralisation des produits ayant donné lieu à encaissement sur l'année (n) mais se rattachant à l'exercice ($n+1$) ou à des exercices ultérieurs. Par ailleurs prise en compte des produits constatés d'avance comptabilisés en ($n-1$) ;
- La prise en compte des opérations d'amortissements et de leur neutralisation ;
- La prise en compte des opérations liées aux provisions : constitution de nouvelles provisions et reprise/ajustement éventuel des provisions existantes ;
- La neutralisation des flux relatifs aux investissements.

Figure 1 : Schéma simplifié du passage de la comptabilité budgétaire à la comptabilité générale.



Par ailleurs la comptabilisation à l'avancement est appliquée aux opérations sur contrats pluriannuels. Elle vise à neutraliser les écarts entre réalisation des dépenses et constatation des recettes sur les projets qui, par définition, ne sont pas régulières, ou identiques : on peut constater plus de recettes encaissées une année que de dépenses décaissées et inversement. La comptabilité budgétaire enregistre la réalité des encaissements et décaissements.

Le compte de résultat prévisionnel enregistre, lui, des produits à hauteur des charges pour les contrats (écritures de produits à recevoir ou produits constatés d'avance tout au long du contrat, et régularisation comptable lors de la clôture du contrat) afin de neutraliser les écarts. Autrement dit, la comptabilité à l'avancement reflète le déroulement des projets et conduit à ne pas impacter positivement ou négativement le résultat.

Les charges liées aux amortissements et aux provisions peuvent être présentées dans les tableaux ci-dessous (tableau 10 bis notamment) comme charges non décaissables et les reprises sur amortissements et provisions comme produits non encaissables (ils ne donnent pas lieu à paiement ou remboursement).

Le tableau 8 reprend le compte financier de l'UGA (y compris l'opération Plan Campus) et fait apparaître des charges pour un montant global de 567 623 k€, alors que 582 190 k€ étaient prévus au 2^{ème} budget rectificatif (BR2), et des produits pour un montant global de 568 408 k€, alors que 575 619 k€ étaient prévus au BR2.

Le résultat 2024 est positif et totalise 786 k€. En 2023, il était déficitaire et s'élevait à -3 303 k€.

Tableau 8 : Compte de résultat 2024 de l'établissement avec l'opération Plan Campus

CHARGES	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	PRODUITS	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024
Personnel	421 109 402	421 466 173	417 011 925	Subventions de l'Etat	458 667 992	395 985 443	446 767 120
dont contributions employeur CAS Pension	108 450 722	104 871 886	103 723 478	Fiscalité affectée	3 312 512	3 572 448	3 478 399
Fonctionnement autre que les charges de personnel	156 353 820	160 723 861	150 610 881	Autres subventions	26 317 601	90 442 843	22 372 139
				Autres produits	85 862 317	85 618 149	95 790 715
TOTAL DES CHARGES (1)	577 463 222	582 190 034	567 622 806	TOTAL DES PRODUITS (2)	574 160 422	575 618 883	568 408 373
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	785 567	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	3 302 801	6 571 151	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	577 463 222	582 190 034	568 408 373	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	577 463 222	582 190 034	568 408 373

Tableau 9 : Compte de résultat 2024 de l'établissement hors opération Plan Campus

CHARGES	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	PRODUITS	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024
Personnel	420 567 983	420 890 793	416 450 807	Subventions de l'Etat	451 107 863	388 588 257	439 536 619
dont contributions employeur CAS Pension	108 417 464	104 871 886	103 682 743	Fiscalité affectée	3 312 512	3 572 448	3 478 399
Fonctionnement autre que les charges de personnel	144 380 875	148 899 238	138 508 983	Autres subventions	26 317 601	90 442 843	22 372 139
				Autres produits	80 908 081	80 615 332	90 358 199
TOTAL DES CHARGES (1)	564 948 857	569 790 031	554 959 790	TOTAL DES PRODUITS (2)	561 646 057	563 218 880	555 745 357
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	785 567	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	3 302 801	6 571 151	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	564 948 857	569 790 031	555 745 357	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	564 948 857	569 790 031	555 745 357

Hors opération Plan Campus (cf. tableau 9), le résultat est identique : il s'élève à +786 k€.

Analyse des écarts entre prévision et réalisation

Par rapport à la prévision telle qu'elle résulte du BR2, le taux d'exécution 2024 est de 97,5 % en charges et 98,7% en produits. En charges, l'exécution est de 98,9% en masse salariale et 93,7% en fonctionnement (en fonctionnement, il était de 89,8% en 2023).

Tableau 10 : Ecart entre la prévision au BR2 et l'exécution en charges et en produits

2024	Prévision BR2	Réalisé	Ecart	Tx exé.
MASSE SALARIALE	421 466 k€	417 012 k€	4 454 k€	98,9%
FONCTIONNEMENT	160 724 k€	150 611 k€	10 113 k€	93,7%
TOTAL CHARGES	582 190 k€	567 623 k€	14 567 k€	97,5%
PRODUITS	575 619 k€	568 408 k€	7 211 k€	98,7%
RESULTAT	-6 571 k€	786 k€		

Il convient de distinguer les flux sur projets et les flux hors projets, ainsi que les flux encaissables et décaissables (flux liés aux amortissements et provisions) parmi ces derniers pour décomposer le résultat. Le résultat se décompose ainsi en un résultat sur projets de + 1 411 k€ et hors projets de - 625 k€ (+8 969 - 9 594) comme le montre la colonne « réalisé » du tableau 10 bis.

Tableau 10 bis : Analyse des écarts, distinction projets/hors projets (hors opération Plan Campus)

	Prévision BR2	Réalisé	Ecart
Hors projets			
Charges décaissables	449 264 920	440 763 085	8 501 835
Produits encaissables	451 677 282	449 731 608	1 945 675
Résultat (1)	2 412 362	8 968 523	- 6 556 160
			-
Projets			-
Charges décaissables	94 469 369	71 088 216	23 381 153
Produits encaissables	94 291 915	72 499 103	21 792 812
Résultat (2)	- 177 454	1 410 887	- 1 588 341
			-
Charges non décaissables	26 055 742	43 108 489	- 17 052 747
Produits non encaissables	17 249 683	33 514 646	- 16 264 963
Résultat (3)	- 8 806 059	- 9 593 842	787 783
			-
Résultat global = (1) + (2) + (3)	- 6 571 151	785 567	- 7 356 718

Hors projets

Il convient de distinguer les opérations décaissables et encaissables, des opérations liées aux amortissements et aux provisions.

Concernant les opérations décaissables et encaissables, l'écart entre le montant des charges prévues et le montant des charges constatées s'élève à + 8 502 k€ (= 449 265 – 440 763) (charges non réalisées). L'écart est de + 1 946 k€ sur les produits (produits non réalisés) (= 451 677 - 449 731), soit une amélioration du résultat de 6 556 k€ hors projets.

L'essentiel des écarts sur les charges est indiqué dans la partie I relative à la comptabilité budgétaire : surestimation d'enveloppes (Floralis et enveloppes de réserve pour la Recherche), sous consommation et/ou report sur 2025 de charges n'ayant pas donné lieu à service fait (Formation, Recherche, Direction de la Vie Etudiante, Systèmes d'information...). En produits, une fois neutralisée la non réalisation des enveloppes Recherche, le taux d'exécution est globalement satisfaisant, notamment sur la Formation. La notification définitive de la SCSP est finalement supérieure aux prévisions de l'ordre de 500 k€.

Concernant les opérations liées aux amortissements et aux provisions (charges non décaissables), l'écart entre le montant des charges prévues et le montant des charges constatées s'élève à – 17 052 k€ (= 26 055 - 43 108) (charges supérieures aux prévisions), et l'écart entre produits prévus et produits réalisés s'élève à -16 265 k€ (= 17 250 -33 515) (produits supérieurs à la prévision), soit une détérioration du résultat de 788 k€.

La hausse s'explique essentiellement par la sortie de l'inventaire comptable du bâtiment La Serve pour 15,3 M€ avec un impact quasiment nul dans la mesure où les recettes de neutralisation des amortissements (quote-part de subventions rattachées à des actifs) ont dans le même temps augmenté. La détérioration du résultat correspond à la provision pour congés payés (cf. infra – partie 2.1).

Sur projets

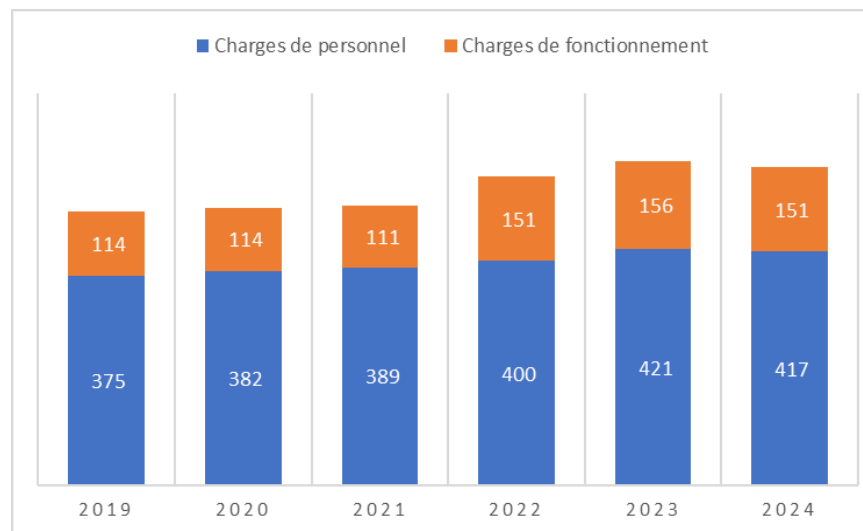
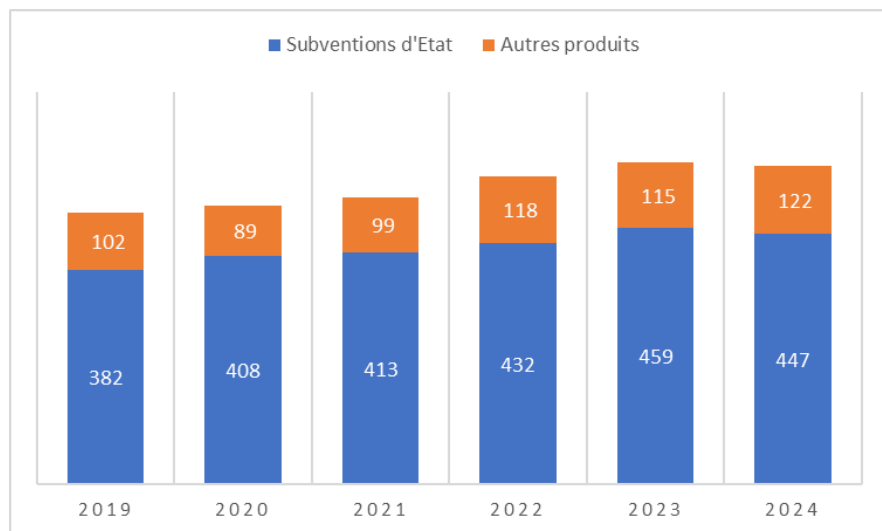
Les charges et produits sur contrats sont prévus plus ou moins en équilibre au budget en raison de l'application de la comptabilisation à l'avancement qui vise à neutraliser chaque année en comptabilité générale les décalages entre la réalisation des dépenses et l'encaissement des recettes (cf. supra-introduction partie II). L'écart sur les charges entre prévision et atterrissage s'élève à 23 381 k€ (94 469 - 71 088). L'écart sur les produits totalise 21 793 k€ (94 292 – 72 499) non réalisés : cet écart conduit à une amélioration du résultat de 1 588 k€ (=23 381 – 21 793).

En effet, chaque année des contrats se clôturent. Il est possible que ces contrats ne se clôturent pas complètement à l'équilibre, certains contrats devant même se terminer en excédent (comme les contrats européens), les reliquats de ces contrats peuvent être alors consommés ultérieurement. La consommation des reliquats est prise en compte dans ce bilan global des projets. Du fait de ces clôtures et de la gestion de ces reliquats, le résultat global n'est pas parfaitement à l'équilibre, avec des écarts pouvant être importants certaines années (comme en 2021 avec la clôture de contrats européens).

Evolution des charges et produits

Les graphiques 3 et 4 illustrent l'évolution des produits (en distinguant les subventions de l'Etat et les autres produits) et des charges (en séparant les charges de personnel des charges de fonctionnement) sur la période 2019 à 2024 en M€.

Graphiques 3 et 4 : Evolution des produits et des charges 2019 - 2024 (M€)



Suite aux années 2020 et 2021 marquées par le contexte « COVID », la reprise d'activité en 2022 et 2023 et les surcoûts de cette même année 2023 (fluides pour le fonctionnement, mesures dites « *Guerini* » pour la masse salariale), 2024 connaît une baisse des charges tant en personnel qu'en fonctionnement.

En fonctionnement, ces évolutions sont parfois liées à des écritures exceptionnelles (par exemple plus de 8 M€ avaient été comptabilisés en charges et en produits en 2023 afin de faire ressortir comptablement l'exonération de droits des étudiants extra-communautaires, mais cette écriture comptable n'a pas été effectuée en 2024), parfois liées à des baisses réelles de charges (baisse des fluides de plus de 2 M€) et concernent également l'activité sur projets (par exemple en 2023, plus de 15 M€ avaient été reversés à des partenaires au titre des projets CMA dont le projet QuantEdu-France contre moins de 1 M€ en 2024).

Pour la masse salariale, la diminution porte sur le hors projets (-10,5 M€) et correspond au transfert du personnel des composantes IAE et Polytech Grenoble à GINP – UGA. Il est à noter que l'activité sur projet augmente de presque 6,5 M€ en charges de personnel. Le transfert d'IAE et Polytech Grenoble à GINP – UGA affecte

également le niveau des produits puisqu'une part de la SCSP a également été transférée à GINP – UGA. Le changement de comptabilisation de l'exonération des étudiants extra-communautaires amplifie de manière exceptionnelle la baisse des produits (pour plus de 8 M€) et des charges.

1. Les produits de fonctionnement de l'établissement

1.1 Vision d'ensemble des produits

Les produits 2024 en droits constatés de l'UGA et de son SACS opération Plan Campus sont constitués des produits enregistrés, des avoirs et des opérations de clôture (produits à recevoir et produits constatés d'avance). Les tableaux 11 et 12 synthétisent les montants 2022, 2023 et 2024, respectivement pour l'UGA hors opération Plan Campus et pour l'opération Plan Campus, en distinguant les produits encaissables des produits non encaissables.

Tableau 11 : Détails des produits de l'UGA hors opération Plan Campus

Hors opération Plan Campus	2022	2023	2024	Ecart 23/24	% Evol
Produits encaissables	495 471 k€	543 547 k€	522 231 k€	-21 316 k€	-3,92%
Produits non encaissables	41 916 k€	18 099 k€	33 515 k€	15 415 k€	85,17%
Total Produits	537 387 k€	561 646 k€	555 745 k€	-5 901 k€	-1,05%

Tableau 12 : Détails des produits de l'opération Plan Campus

Opération Plan Campus	2022	2023	2024	Ecart 23/24	% Evol
Produits encaissables	7 397 k€	8 320 k€	7 891 k€	-429 k€	-5,16%
Produits non encaissables	4 453 k€	4 194 k€	4 772 k€	578 k€	13,78%
Total Produits	11 850 k€	12 514 k€	12 663 k€	149 k€	1,19%

Tableau 13 : Détail des produits 2023-2024 par nature

	2023	2024	Evol.
SCSP	399 103 k€	386 018 k€	-13 085 k€
Ressources propres (dont ANR)	124 014 k€	118 936 k€	-5 079 k€
Autres subventions (hors ANR)	28 749 k€	25 167 k€	-3 582 k€
Produits non encaissables	22 294 k€	38 287 k€	15 993 k€
Total général	574 160 k€	568 408 k€	-5 752 k€

La répartition par nature de produits est détaillée ci-dessous.

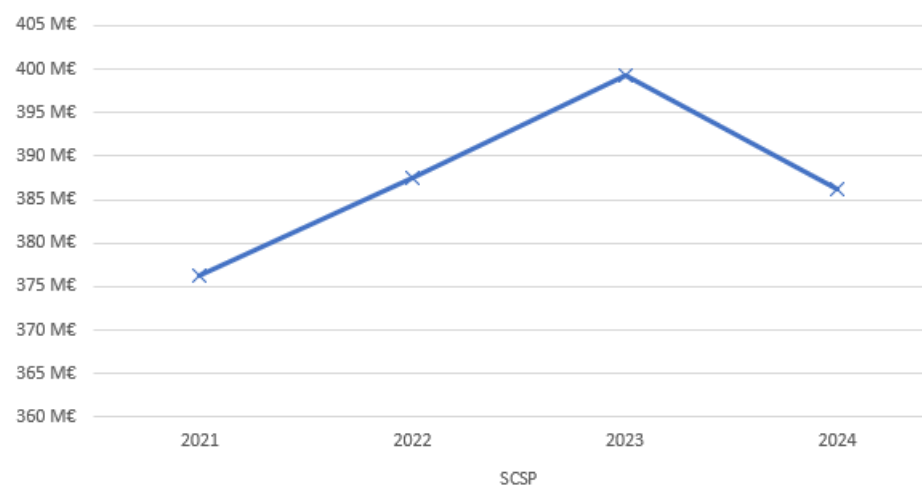
1.2 La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP)

La SCSP représente chaque année la part la plus importante des produits de l'établissement. En 2023, elle totalisait 73,4% de l'ensemble des produits hors opération Plan Campus. En 2024, elle constitue 73,9% de l'ensemble des produits hors opération Plan Campus.

La SCSP connaît une évolution à la baisse en 2024 générée par le transfert de dotation de l'UGA vers GINP – UGA.

En masse salariale, ce transfert porte sur 223 emplois correspondant à un montant de 19 078 k€. En fonctionnement, le montant totalise 306 k€.

Graphique 5 : Evolution de la SCSP de 2021 à 2024 établie sur la base des notifications définitives



Entre 2023 et 2024, la SCSP diminue de 13 095 k€. En neutralisant le transfert de dotation à GINP – UGA , la SCSP augmente de 6 290 k€.

Tableau 14 : Evolution de la SCSP entre 2023 et 2024

	2 023	2 024	Evol
Fonctionnement	32 756 087	32 756 087	-
Gpt de commande Elsevier	- 752 450	- 752 450	-
Contrat de vie étudiante	590 878	590 878	-
LPR	142 900	278 856	135 956
Transfert IAE Polytech		- 306 035	- 306 035
Compensation des boursiers	2 715 762	2 441 654	- 274 108
Opérations immobilières	385 000	300 000	- 85 000
Actions spécifiques	1 521 772	2 129 878	608 106
Masse salariale	356 257 838	364 605 171	8 347 333
Réforme formation initiale INSPE	839 538	563 980	- 275 558
Soutien don du corps	99 000	99 000	-
Transfert IAE et Polytech Grenoble		- 19 078 733	- 19 078 733
Dialogue de performance	1 100 000	1 200 000	100 000
Actions spécifiques	3 665 189	1 398 541	- 2 266 648

En fonctionnement, l'augmentation s'élève 79 k€ par rapport à 2023. Les principales évolutions s'expliquent de la manière suivante :

- Enveloppe fonctionnement du transfert IAE / Polytech Grenoble : - 306 k€
- Compensation des étudiants boursiers : - 274 k€ (notamment en lien avec le transfert d'IAE et Polytech Grenoble à GINP – UGA)
- Aide aux étudiants en situation de handicap : + 269 k€
- Dotation pour le dispositif « Santé psychologique étudiant » : + 117 k€
- Enveloppe de la loi de programmation de la recherche (LPR) 2024 au titre de la dotation au démarrage : + 136 k€
- Diverses enveloppes (indemnités et frais de déplacement Conseil national des universités (CNU)...) : + 137 k€

En masse salariale, le volet diminue de 13 174 k€ par rapport à 2023, et en neutralisant le transfert de dotation au titre du transfert de IAE et Polytech Grenoble, augmente de 5 905 k€. Les principales évolutions peuvent être décomposées comme suit :

- Masse salariale socle : + 8 347 k€ et actions spécifiques : - 2 266 k€, soit + 6 081 k€ net, incluant la reconduction des compensations de mesures salariales perçues en 2022 et 2023, et une compensation au titre de 2024 ; Cette progression inclut également de nouveaux crédits au titre de la LPR 2024.
- Transfert IAE et Polytech Grenoble : -19 079 k€
- Réforme de la formation initiale INSPE : - 276 k€
- Dialogue de performance : + 100 k€.

Il convient de préciser que comptablement la SCSP titrée ne correspond pas totalement à la SCSP notifiée dans la mesure où une enveloppe de crédits (dotation Université Franco Italienne (UFI)) est gérée en opération pour compte de tiers, c'est-à-dire hors budget.

En conséquence, 386 018 k€ ont été comptabilisés au titre de la SCSP pour l'exercice 2024.

1.3 Les autres subventions

Les tableaux 15 et 16 présentent la décomposition des autres subventions que la SCSP, respectivement par nature en distinguant hors projets et projets et par secteurs d'activité de l'UGA.

Tableau 15 : Décomposition des autres subventions que la SCSP par nature (en distinguant hors projets et projets)

Autres subventions	Hors projets			Projets			TOUS	
	2023	2024	Evol.	2023	2024	Evol.	Evolution 2023/2024	
Autres Ministères - autre subvention	1 552 k€	1 603 k€	51 k€	675 k€	607 k€	-68 k€	-17 k€	-0,7%
Autre subvention privé	174 k€	95 k€	-79 k€	3 420 k€	4 191 k€	771 k€	692 k€	19,3%
Autre subvention public	1 313 k€	1 034 k€	-279 k€	2 845 k€	3 944 k€	1 099 k€	820 k€	19,7%
Min tutelle autre subvention	59 k€	248 k€	189 k€	420 k€	337 k€	-83 k€	106 k€	22,1%
Subvention de la région	490 k€	695 k€	206 k€	3 813 k€	1 993 k€	-1 820 k€	-1 614 k€	-37,5%
Subvention des communes	200 k€	189 k€	-11 k€	151 k€	-16 k€	-167 k€	-178 k€	-50,6%
Subvention du département	185 k€	178 k€	-7 k€	292 k€	188 k€	-104 k€	-111 k€	-23,2%
Subvention autres collectivités publiques	-13 k€	-4 k€	9 k€	-18 k€	18 k€	35 k€	44 k€	-144,4%
Subvention organismes internationaux publiques	13 k€		-13 k€	702 k€	1 284 k€	582 k€	569 k€	79,7%
Subvention Union Européenne	10 k€		-10 k€	12 466 k€	8 582 k€	-3 885 k€	-3 895 k€	-31,2%
Total général	3 982 k€	4 039 k€	57 k€	24 767 k€	21 128 k€	-3 639 k€	-3 582 k€	-12,5%

Les autres subventions représentent 4,7% (contre 5,2% en 2023) des produits encaissables.
Elles enregistrent une baisse de 3 582 k€ qui porte essentiellement sur les projets et les subventions de l'Union Européenne (UE).

Tableau 16 : Décomposition des autres subventions par secteurs d'activité

Autres subventions par secteurs	Hors projets			Projets			TOUS	
	2023	2024	Evol.	2023	2024	Evol.	Evolution 2023/2024	
Formation	2 544 k€	2 581 k€	37 k€	2 296 k€	1 843 k€	-453 k€	-416 k€	-8,6%
Recherche	664 k€	412 k€	-252 k€	20 999 k€	17 583 k€	-3 415 k€	-3 667 k€	-16,9%
Vie étudiante		202 k€	202 k€	114 k€	289 k€	175 k€	377 k€	329,9%
Patrimoine	115 k€	144 k€	29 k€	-34 k€	0 k€	34 k€	63 k€	78,3%
Systèmes d'Information	478 k€	389 k€	-89 k€	-23 k€	87 k€	110 k€	21 k€	4,7%
Autres services généraux	181 k€	311 k€	130 k€	1 416 k€	1 326 k€	-90 k€	40 k€	2,5%
Total général	3 982 k€	4 039 k€	57 k€	24 767 k€	21 128 k€	-3 639 k€	-3 582 k€	-12,5%

1.4 Les ressources propres

Les ressources propres s'élèvent à 118 936 k€ (= 60 105 + 58 831) en 2024, contre 124 014 k€ en 2023 (66 181 + 57 834). Elles sont en diminution de 4% par rapport à 2023 principalement du fait du changement de méthode de comptabilisation de l'exonération des droits universitaires des étudiants extra-communautaires. Après neutralisation de ce montant de 8 234 k€, les ressources propres de l'établissement augmentent de 2,7% entre 2023 et 2024 (+3 155 k€).

Tableau 17 : Décomposition des ressources propres par nature

Ressources propres	Hors projets			Projets			TOUS	
	2023	2024	Evol.	2023	2024	Evol.	Evolution 2023/2024	
ANR	1 894 k€	1 988 k€	93 k€	54 965 k€	55 966 k€	1 002 k€	1 095 k€	1,9%
Autres Produits	17 045 k€	12 946 k€	-4 098 k€	965 k€	952 k€	-13 k€	-4 112 k€	-22,8%
Mise à disposition de personnel	1 372 k€	6 455 k€	5 083 k€	-35 k€		35 k€	5 118 k€	382,8%
Droits Universitaires	14 830 k€	7 086 k€	-7 744 k€			0 k€	-7 744 k€	-52,2%
Formation Continue et Apprentissage	20 974 k€	21 668 k€	694 k€	8 k€	398 k€	390 k€	1 084 k€	5,2%
Taxe d'apprentissage	274 k€	556 k€	282 k€			0 k€	282 k€	102,6%
Produits de prestations	6 412 k€	5 851 k€	-561 k€	1 836 k€	1 425 k€	-411 k€	-972 k€	-11,8%
Taxes affectées (CVEC)	3 313 k€	3 478 k€	166 k€			0 k€	166 k€	5,0%
Dons, legs et mécénat	66 k€	77 k€	11 k€	96 k€	89 k€	-6 k€	5 k€	2,8%
Total général	66 181 k€	60 105 k€	-6 075 k€	57 834 k€	58 831 k€	1 003 k€	-5 079 k€	-4,1%

Dont opération Plan campus	Projets		
	2023	2024	Evol.
ANR	7 560 k€	7 231 k€	-330 k€
Autres Produits	760 k€	660 k€	-100 k€
Total général	8 320 k€	7 891 k€	-429 k€

Tableau 18 : Décomposition des ressources propres par secteurs d'activité

Ressources propres par secteurs	Hors projets			Projets			TOUS	
	2023	2024	Evol.	2023	2024	Evol.	Evolution 2023/2024	
Formation	30 441 k€	28 830 k€	-1 611 k€	19 639 k€	1 834 k€	-17 805 k€	-19 416 k€	-38,8%
Recherche	10 500 k€	9 469 k€	-1 030 k€	25 661 k€	35 593 k€	9 932 k€	8 902 k€	24,6%
Vie étudiante	4 149 k€	4 231 k€	82 k€	89 k€	111 k€	21 k€	104 k€	2,4%
Patrimoine	3 838 k€	4 196 k€	358 k€	34 k€	5 k€	-29 k€	329 k€	8,5%
Systèmes d'Information	540 k€	642 k€	102 k€	40 k€	0 k€	-40 k€	62 k€	10,8%
Autres services généraux	16 713 k€	12 736 k€	-3 977 k€	4 051 k€	13 397 k€	9 347 k€	5 370 k€	25,9%
Plan campus			0 k€	8 320 k€	7 891 k€	-429 k€	-429 k€	-5,2%
Total général	66 181 k€	60 105 k€	-6 075 k€	57 834 k€	58 831 k€	997 k€	-5 079 k€	-4,1%

Les principales évolutions portent sur les postes suivants :

- Ressources propres ANR :

Le tableau 19 montre la répartition des subventions ANR entre secteurs d'activité ainsi que l'évolution de 2023 à 2024. Pour mémoire, les produits ANR sont liés à des projets faisant l'objet de la comptabilisation à l'avancement. Les évolutions constatées ci-dessous sont ainsi directement liées à l'évolution des charges :

- La diminution sur le poste Formation s'explique par le démarrage des projets liés à l'Appel à Manifestation d'Intérêt CMA en 2023 et le versement de sommes dues à des partenaires
- La progression sur « Autres services généraux » s'explique par un rattrapage de versement à GINP – UGA du volet Formation de l'IdEx.
- Recherche : les chiffres du compte financier reflètent l'évolution de multiples projets, parmi lesquels les LABEX, les Ecoles Universitaires de Recherche, le projet MIAI Cluster ou encore le projet CMA QuanTEdu-France.

Tableau 19 : Ressources propres ANR par secteurs d'activité sur la période 2023-2024

	2023	2024	Evolution 2023/2024
Formation	19 631 k€	1 437 k€	-18 194 k€
Recherche	25 398 k€	35 790 k€	10 391 k€
Vie étudiante	89 k€	108 k€	18 k€
Autres services généraux	4 180 k€	13 389 k€	9 209 k€
Opération Plan Campus	7 560 k€	7 231 k€	-330 k€
	56 859 k€	57 954 k€	1 095 k€

- Droits Universitaires :

Dans cette rubrique les droits d'inscription nationaux en licence, master et doctorat (LMD) sont comptabilisés, mais aussi les droits des diplômes d'Etablissement (DU et autre) et les droits spécifiques perçus auprès des étudiants. La compensation versée par l'Etat pour les étudiants boursiers est versée dans le cadre de la SCSP (cf. supra 1.2- La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP)).

Les produits enregistrent au compte financier 2024 les droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2023-2024 perçus de janvier à juin 2024, et les droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2024-2025 perçus de septembre à décembre 2024.

En 2023 sur demande à la fois des Commissaires aux comptes et de la Direction régionale académique de l'enseignement supérieur (DRAES), les droits d'inscription des étudiants Hors Union Européenne ont été valorisés en totalité, et la part correspondant à l'exonération décidée par l'UGA a été enregistrée en charges. L'année 2024 a été marquée par le retour au traitement antérieur des encaissements nets. Par conséquent le montant correspondant de 8 234 k€ doit être neutralisé dans le montant total des droits d'inscription afin d'apprécier l'évolution de ce poste de produits de 2023 à 2024. Ce poste croît ainsi de 6 597 k€ en 2023 à 7 086 k€ en 2024 correspondant à une augmentation de 489 k€ induite en partie par l'augmentation des droits de 2,9 % pour l'année universitaire 2024-2025 décidée au niveau national (pour la Licence, des droits sont passés de 170 € à 175 €, pour le Master de 243 € à 250 €, pour le Doctorat de 380 € à 391 €).

A ces produits s'ajoutent les frais pédagogiques notamment liés à la formation sous la forme enseignement à distance (EAD), ou à des formations spécifiques qui sont intégrées dans les produits de prestations pour 1 064 k€ en 2024, en baisse de 163 k€ par rapport à 2023.

Pour information le tableau 20 fait apparaître l'évolution des effectifs étudiants, dont les boursiers, depuis la rentrée universitaire 2021-2022. Les chiffres dans ce tableau n'incluent pas les étudiants de l'IAE et de Polytech Grenoble qui ont été transférés à GINP – UGA en 2021 – 2022.

Tableau 20 : Evolution des effectifs étudiants depuis 2021-2022

	Effectifs étudiants	Dont Boursiers	Taux Boursiers
Année universitaire 2021-2022	44 664	12 715	28,47%
Année universitaire 2022-2023	42 390	11 557	27,26%
Année universitaire 2023-2024	42 633	11 859	27,82%
Année universitaire 2024-2025*	42 875	11 769	27,45%

* inscrits au 03/02/2025 - source portail d'information et d'aide à la décision (PIAD)

- Formation continue et apprentissage

Les produits de formation continue et apprentissage sont en augmentation de 1 084 k€, cette hausse étant largement portée par l'Ecole universitaire de technologie (EUT) : hausse de 1 809 k€ de 2023 à 2024 pour les produits en lien avec l'apprentissage (cf. tableau 21), dans le contexte de la mise en œuvre de la réforme du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT). Les produits de la formation par apprentissage gérées par le Département de la Formation Continue et Apprentissage (DFCA) baissent de 646 k€.

Tableau 21 : Evolution des produits d'apprentissage de l'EUT de 2022 à 2024

	2022	2023	2024
IUT Valence	1 336 k€	1 792 k€	2 105 k€
IUT 1	2 981 k€	4 151 k€	4 691 k€
IUT 2	3 526 k€	4 004 k€	4 960 k€
Total EUT	7 843 k€	9 947 k€	11 756 k€

La Formation Continue progresse de 350 k€, cette hausse est portée par le DFCA (+535 k€) et les Facultés de Médecine et Pharmacie (+106 k€), l'Ecole universitaire de technologie (EUT) enregistre une baisse de 188 k€ en formation continue.

- Taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage (TA) s'élève au global à 1 347 k€ dont 143 k€ de reliquat 2023 ; elle est en hausse de 329 k€ par rapport à 2023. Elle est affectée en produits de fonctionnement (556 k€) mais peut être également affectée au financement d'investissements (791 k€). L'augmentation par rapport à 2023 est due à un meilleur fléchage de la TA par les entreprises sur les formations de l'établissement au niveau de la plateforme SOLTEA mise en place en 2023. La TA a été affectée en 2024 à des achats d'investissement à hauteur de 59 %.

- Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)

Sur l'année 2024, l'UGA a perçu 3 478 k€ de CVEC au titre de l'année universitaire 2023-2024, en augmentation de 166 k€ par rapport à 2023 en raison d'une hausse du montant perçu par étudiant de 2 €.

Tableau 22 : Décomposition recette CVEC 2024

Décomposition Recettes CVEC	Montant recettes CVEC
Montant CVEC Crous année universitaire 2023/2024	3 265 058
Montant reversements par les Etablissements Composantes	213 342
	3 478 399

Le montant de la CVEC 2024 non consommée abonde le fonds de roulement (FDR) 2024 est estimé à 630 k€. En 2024 l'utilisation du fonds de roulement CVEC en investissement a été de 945 k€.

- Mise à disposition et autres produits

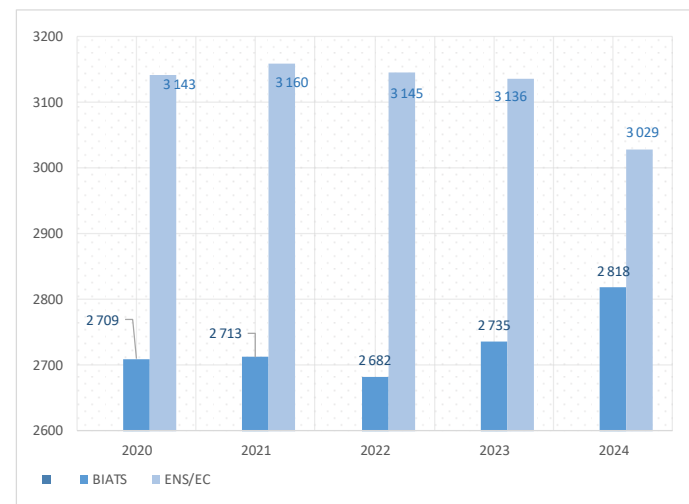
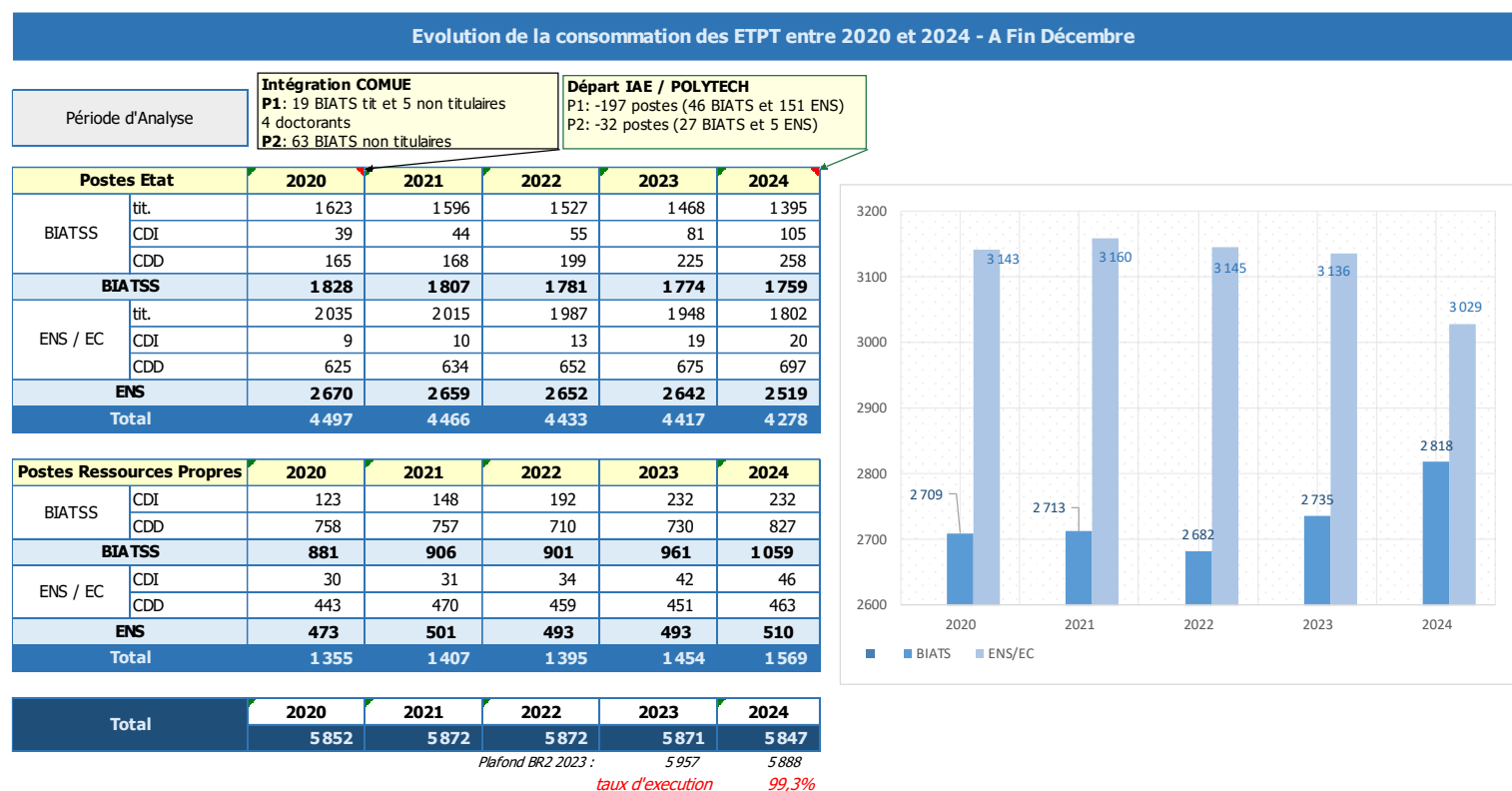
En 2024 le reversement par Grenoble INP – UGA de la masse salariale des personnels de IAE et Polytech Grenoble n’ayant pas souhaité être transférés à Grenoble INP – UGA est comptabilisée en recette de mise à disposition de personnels pour un total de 2 370 k€. A noter que depuis 2021, Grenoble INP – UGA remboursait les charges de personnel sur ressources propres, charges supportées par le budget UGA alors que les produits étaient perçus directement par les composantes, et ce dans l’attente du transfert de personnel (ces produits étaient comptabilisés dans « autres produits »).

2. Les charges de l'Établissement

2.1 Les dépenses de rémunération et la consommation des équivalents temps plein travaillés (ETPT)

1- Le plafond des emplois de l'UGA et le suivi des ETPT

Le plafond d'emplois de l'UGA voté lors du dernier budget rectificatif s'élève à 5 888 ETPT : 4 308 ETPT sur plafond Etat et 1 581 ETPT sur plafond établissement. Ce plafond est impacté à la baisse depuis le 1^{er} janvier 2024 par le transfert des postes IAE et Polytech Grenoble à GINP – UGA : 197 postes en moins sur plafond 1 et 32 en moins sur plafond 2. Le plafond notifié par le ministère pour les postes P1 s'élève à 4 535 ETPT soit une différence de 227 ETPT (4 535 – 4 308) par rapport au plafond voté. La masse salariale allouée dans la SCSP ne permet pas de couvrir l'intégralité du plafond des emplois notifié.



L'évolution de la consommation en ETPT s'analyse comme suit :

Personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé (BIATSS) :

Sur le plafond 1, l'année 2021 est marquée par deux éléments : le contexte de la crise sanitaire du COVID qui a entraîné du retard sur les recrutements (sous consommation) et la restriction de certaines publications de poste aux contractuels sur 2021-2022 dans le cadre des économies à réaliser pour améliorer la trajectoire financière de l'établissement. Face aux difficultés de recrutement, la publication des postes a été réouverte très largement dès janvier 2023 sans impacter significativement la tendance qui se confirme : de plus en plus de postes Etat sont pourvus par des contractuels et les concours de titulaires sont moins attractifs. Ainsi entre 2022 et 2023 : nous constatons une baisse des titulaires de 59 ETP contre une hausse des contrats à durée indéterminée (CDI) de 26 ETPT et de contrats à durée déterminée (CDD) permanents de 26 également. En 2024, après neutralisation du transfert des 46 postes BIATSS du plafond 1 à GINP – UGA, il est constaté une meilleure occupation des postes Etat de +31 ETPT grâce à une meilleure dynamique de recrutement et un travail de l'établissement pour renforcer son attractivité (mais toujours avec une majorité de contractuels).

Sur le plafond 2, le nombre de CDD BIATSS augmente significativement entre 2022 et 2024 grâce aux contrats de projets recrutés sur des projets de recherche, pédagogiques ou mixtes comme l'IdEx, les programmes d'investissement d'avenir (PIA) ou l'Institut multidisciplinaire en intelligence artificielle (MIAI) : +158 ETPT. En parallèle, nous pouvons observer un transfert progressif de CDD vers CDI sur les postes permanents financés sur recettes propres ou dotation entre 2020 et 2024 : cette hausse significative de +109 ETPT résulte de l'application du règlement de gestion déployé à l'UGA en 2016 qui permet de CDIsifier les contractuels permanents au bout de 4 ans.

Personnels Enseignants-Chercheurs et Enseignants :

Sur le plafond 1, les enseignants-chercheurs et enseignants titulaires sont en baisse depuis 2021 suite à la mise en place d'un différé de recrutement de 2 ans sur 90% des postes dans le but de mieux travailler les profils de recrutement et de réaliser des économies dans le cadre de la trajectoire financière votée au conseil d'administration en octobre 2021 (-62 ETPT entre 2021 et 2024). Cette baisse se stabilise à la fin des 2 ans de différé soit en septembre 2023. Après neutralisation du transfert des postes à GINP – UGA, le nombre de titulaires est en hausse sur 2024 de 5 ETPT.

En parallèle une hausse des CDD enseignants (ENS) et enseignants-chercheurs (EC) du plafond 1 est constatée sur la même période car les postes différés sont pourvus temporairement par des CDD (+74 ETP).

Sur le plafond 2, les CDD ENS et EC (y compris les doctorants) sont en augmentation de 37 ETP entre 2020 et 2024 : dont principalement des doctorants supplémentaires sur projets de recherche et quelques CDD enseignants sur ressources propres.

2- Taux d'exécution sur les dépenses de masse salariale

Le suivi de la masse salariale UGA a été construit autour d'une structure financière simple et globalisée : une UB masse salariale qui intègre toutes les dépenses de masse salariale à l'exception des dépenses financées sur recettes propres de la recherche, qui sont dans l'UB recherche. Par définition, les dépenses qui restent imputées sur l'UB recherche sont intégralement financées et représentent donc un risque limité pour l'établissement.

Tableau 23 : Analyse des taux d'exécution par rapport au BR2

	Budget ouvert au BR2	Dépenses au 31/12/24	Ecart (Budget - Dépenses)	Taux d'exécution 2024	Taux d'exécution 2023
MS600P1 - Plafond 1	328 778 340	327 099 064	- 1 679 276	✓ 99,5%	✓ 99,0%
dont BIATS	104 803 962	104 393 097	- 410 865	✓ 99,6%	✓ 99,0%
dont ENS/EC	223 974 378	222 705 967	- 1 268 411	✓ 99,4%	✓ 99,1%
MS600P2 - Plafond 2 et Hors plafond	54 630 383	53 050 243	- 1 580 140	✓ 97,1%	✓ 96,3%
dont dépenses sur dotation (y/c CLES, DSG, pépîte Ozer)	23 558 115	22 677 706	- 880 409	✓ 96,3%	✓ 98,4%
dont dépenses sur LOI ORE	2 380 380	2 327 402	- 52 978	✓ 97,8%	✓ 93,4%
dont dépenses sur RP	19 553 940	19 258 195	- 295 745	✓ 98,5%	✓ 98,3%
dont dépenses sur eOTP	9 137 948	8 786 941	- 351 007	✓ 96,2%	✗ 86,8%
MS600PS - Prestations sociales	1 731 243	1 656 570	- 74 673	✗ 95,7%	✓ 95,1%
MS600SR - Salaires Refacturés	7 095 102	6 881 684	- 213 418	✓ 97,0%	✓ 96,4%
MS600DIV - Divers	216 519	207 821	- 8 698	✓ 96,0%	✓ 100,0%
MS UB RECH	35 239 583	34 953 190	- 286 393	✓ 99,2%	✓ 97,9%
Total	427 691 170	423 848 572	- 3 842 598	✓ 99,1%	✓ 98,6%

Le taux d'exécution global de l'**UB masse salariale** est en progression pour atteindre 99.1%. Il résulte d'un travail fin d'analyse et de projections sur le plafond 1 (taux de 99.5%). Ce taux ne pourra pas être augmenté davantage sans prendre de risque de blocage sur le déversement des paies de fin d'année. Sur le plafond 2 et notamment sur l'UB recherche, un travail très important a été conduit en budget rectificatif pour déprogrammer les crédits non engagés sur les projets. Nous atteignons pour la première année de très bons taux sur l'ensemble du budget.

Tableau 24 : Analyse de l'évolution des dépenses de masse salariale entre 2023 et 2024 en comptabilité budgétaire

	2023	2024	% évolution 2022/2023	Ecart entre 2024 et 2023
UB Masse Salariale	394 430 228	388 895 383	-1%	- 5 534 845
Plafond 1 / Postes Etat	338 148 782	327 099 064	-3%	- 11 049 718
Plafond 2 / Dotation	24 309 883	25 005 108	3%	695 225
Plafond 2 / Projets	6 616 836	8 786 941	33%	2 170 105
Plafond 2 / Recettes Propres	19 798 733	19 258 195	-3%	- 540 538
Prestations sociales	1 696 281	1 656 570	-2%	- 39 711
Mise à disposition de personnels	3 859 713	7 089 505	84%	3 229 792
UB Rech (MS sur Conventions)	30 472 522	34 953 190	15%	4 480 668
Masse salariale UGA	424 902 750	423 848 573	0%	- 1 054 177
dont fonctionnement (MAD et FIPH)	383 192	415 183		

La masse salariale de l'UGA diminue globalement de 1.054 k€ entre 2023 et 2024. Ce constat résulte principalement de trois facteurs :

- Le transfert des personnels IAE et Polytech Grenoble à GINP – UGA qui impacte à la baisse les dépenses,
- L'impact des mesures « *Guerini* » sur 2024,
- Ainsi que la hausse des recrutements financés sur projets qui impactent au contraire à la hausse les dépenses.

Pour mémoire les mesures « *Guerini* » ont impacté l'établissement depuis 2022 avec les différentes étapes suivantes :

- Hausse du point d'indice de +3.5% au 01/07/2022 (financée à partir de 2023 mais pas en 2022). Cette mesure impacte les dépenses à hauteur de 10.8 M€ en année pleine,
- Hausse du point d'indice de +1.5% au 01/07/2023 et des grilles des Cat B et C (financées à 75%). Ces mesures impactent les dépenses à hauteur de 5 M€ en année pleine,
- Hausse de toutes les grilles indiciaires de +5 points au 01/01/2024 (financée à 70%). Cette mesure impacte les dépenses à hauteur de 2.3 M€ en année pleine.

En 2023, la partie non financée par l'Etat représentait 2.7 M€ contre 2.56 M€ en 2024.

UB Masse Salariale - Plafond 1 : baisse de 11 M €

Les principaux éléments d'analyse pour justifier cette variation sont les suivants :

- L'impact du transfert de écoles IAE et Polytech Grenoble à hauteur de 197 postes (sachant que les 26 postes mis à disposition apparaissent désormais sur le centre financier des salaires refacturés comme sur le plafond 2) pour : **-17.56 M€**
 - L'impact en année pleine de la hausse des grilles de +5 points au 01/01/2024 à hauteur de : **+2.3 M€**
 - L'extension en année pleine de la hausse du point d'indice de +1.5% au 01/07/2023 : **+ 2.25 M€**
 - L'extension en année pleine de la hausse des grilles des personnels de Cat B et C : **+ 270 k€**
 - La poursuite des mesures de la LPR à hauteur de **2.6 M€** dont principalement : 1.4 M€ pour la refonte du régime indemnitaire des enseignants et 269 k€ pour la revalorisation des salaires des doctorants.
- L'impact de ces mesures est atténué à hauteur de **-1 M €** par une baisse de consommation induite par une sous consommation exceptionnelle des postes ENS et EC de l'UGA suite à des recrutements infructueux et par le recrutement de contractuels sur des postes de titulaires BIATSS (à défaut de titulaires).

UB Masse Salariale - Plafond 2 : hausse de 2.3 M €

Les dépenses augmentent globalement entre 2023 et 2024. Les principales variations sont les suivantes :

- transfert des personnels IAE et Polytech Grenoble financés sur plafond 2 à hauteur de **-2.8 M€**
- l'extension en année pleine de l'impact des mesures « *Guerini* » de 2023 pour **+285 k€** et l'impact de +5 points au 01/01/2024 pour **+463 k€**.
- hausse des enveloppes renforts et remplacements financées par le centre pour **+475 k€**
- dépenses supplémentaires sur contrats de projets (projets MIAI, IDÉES@UGA, Grenoble ATtractiveness and ExcellenceS (GATES) et IdEX hors recherche) pour **+2.1 M€** et sur recettes propres (BUT, formation continue, enseignement à distance et alternance) pour **+1.9 M€**.

UB Masse Salariale - Prestations sociales : stabilité des dépenses

UB Masse Salariale – Mise à disposition : hausse de 3.2 M€

Cette hausse provient essentiellement de la refacturation à GINP – UGA des 26 personnels de l'IAE et Polytech Grenoble qui ont choisi d'être mis à disposition pour **+2.3 M€** et de la refacturation du reliquat des heures d'enseignement mis en paiement début 2024 au titre d'un service fait en 2023 pour **+472 k€**. Les autres conventions concernent essentiellement des doctorants notamment les partenariats avec les EC.

UB Recherche : hausse de 4.4 M€

Les dépenses sur UB Recherche augmentent de nouveau fortement suite à une relative stabilité pendant la période COVID. Cette augmentation traduit la mise en œuvre de nombreux nouveaux projets comme MIAI, Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR), *Pôle pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation* (Pégase), IdEX et IDÉES@UGA avec des phases de pic de recrutement.

3- Analyse du besoin de financement de l'UB masse salariale

Besoin de financement en comptabilité budgétaire

Le besoin de financement de l'UB masse salariale (différence entre les recettes et les dépenses) s'élève à -740 k€ en comptabilité budgétaire et à -3.2 M€ en comptabilité générale. Ce résultat sera étudié en comptabilité générale au paragraphe suivant afin de tenir compte des nombreuses écritures relatives aux passifs sociaux.

Tableau 25 : Analyse du besoin de financement 2024 de masse salariale

	Recettes	Dépenses	Ecart (Recettes - Dépenses)
MS600P1 - Plafond 1	328 731 360	327 099 064	1 632 296
dont DGF ouverte en BR2 (y/c eOTP de gestion)	326 434 818		
dont Refacturation salaires (Houches, MEDIAT, FC Santé, D	1 200 151		
dont eOTP sur plafond 1 (IDEX, Plan Campus, Kiné)	888 115		
dont IJSS et Régul paie	208 276		
MS600P2 - Plafond 2 et Hors plafond	50 818 721	53 050 243	- 2 231 523
dont DGF ouverte en BR2 (y/c eOTP de gestion)	21 791 232		
dont Recettes Propres non affectées	19 258 195		
dont Recettes Propres eOTP/projets	8 786 941		
dont Compensation des décharges	830 713		
dont IJSS	151 640		
MS600PS - Prestations sociales	36 108	1 656 570	- 1 620 462
dont Remboursement AT + Divers	36 108		
MS600SR - Salaires Refacturés	8 544 270	6 881 684	1 662 586
MS600DIV - Divers	24 147	207 821	- 183 674
MS UB RECH	34 953 190	34 953 190	-
Total	423 107 795	423 848 572	- 740 777
<i>Impact des charges à payer sur le résultat</i>			936 291,00
<i>Impact des provisions sur le résultat -</i>			543 240,00
<i>Impact des produits à recevoir sur le résultat -</i>			2 908 649,00
Besoin de finacement avec CAP et PAR -			3 256 375

Besoin de financement en droits constatés

La forte différence entre le résultat budgétaire et le résultat en droits constatés (qui représente la réalité) s'explique par :

- les écritures des charges à payer qui tiennent compte de l'augmentation du coût des personnels et donc de la revalorisation des calculs notamment pour les congés payés ;
- le solde des écritures sur les produits à recevoir qui permet de neutraliser la recette titrée en 2024 au titre des refacturations des contractuels financés sur recettes propres de l'IAE et de Polytech Grenoble pour 2.5 M€ (alors que la charge a été constatée en 2023 et que cette convention s'arrête) ;
- l'impact de la hausse des provisions notamment sur les comptes épargne-temps (CET) (hausse du nombre de jours déposés non rémunérés).

2.2 Les charges de fonctionnement

Les tableaux 26 et 27 synthétisent les montants 2022, 2023 et 2024, respectivement pour l'UGA hors opération Plan Campus et pour l'opération Plan Campus, en distinguant les charges décaissables des charges non décaissables. Le tableau 28 présente la répartition par secteurs d'activité.

Tableau 26 : Décomposition des charges de fonctionnement de l'UGA hors opération Plan Campus

Hors opération Plan Campus	2022	2023	2024	Ecart 23/24	% Evol
Charges fonctionnement décaissables	88 556 k€	115 100 k€	95 400 k€	-19 699 k€	-17,1%
Charges fonctionnement non décaissables	50 617 k€	29 281 k€	43 108 k€	13 827 k€	47,2%
Charges fonctionnement totales	139 173 k€	144 381 k€	138 509 k€	-5 872 k€	-4,1%

Tableau 27 : Décomposition des charges de fonctionnement de l'opération Plan Campus

Opération Plan Campus	2022	2023	2024	Ecart 23/24	% Evol
Charges fonctionnement décaissables	7 397 k€	7 575 k€	7 322 k€	-253 k€	-3,3%
Charges fonctionnement non décaissables	4 453 k€	4 398 k€	4 780 k€	382 k€	8,7%
Charges fonctionnement totales	11 849 k€	11 973 k€	12 102 k€	129 k€	1,1%

Tableau 28 : Décomposition des charges décaissables par secteurs d'activité hors opération Plan Campus

Hors opération Plan Campus	Hors projets			Projets			Total charges fonctionnement décaissables		
	2023	2024	Evol 23/24	2023	2024	Evol 23/24	2023	2024	Evol 23/24
Formation	16 306 k€	15 264 k€	-1 042 k€	18 368 k€	2 992 k€	-15 376 k€	34 675 k€	18 257 k€	-16 418 k€
Recherche	12 337 k€	12 525 k€	188 k€	18 613 k€	20 012 k€	1 399 k€	30 950 k€	32 537 k€	1 587 k€
Vie étudiante	2 553 k€	2 533 k€	-21 k€	175 k€	265 k€	91 k€	2 728 k€	2 798 k€	70 k€
Patrimoine	22 490 k€	20 252 k€	-2 238 k€		79 k€	79 k€	22 490 k€	20 332 k€	-2 158 k€
Systèmes d'Information	3 288 k€	4 298 k€	1 011 k€	16 k€		-16 k€	3 304 k€	4 298 k€	994 k€
Autres services généraux	17 799 k€	9 615 k€	-8 184 k€	3 154 k€	7 563 k€	4 409 k€	20 953 k€	17 178 k€	-3 775 k€
Total général	74 774 k€	64 488 k€	-10 286 k€	40 326 k€	30 912 k€	-9 414 k€	115 100 k€	95 400 k€	-19 699 k€

2.3 Répartition par secteurs d'activité et comptes comptables

Tableau 29 : Décomposition par regroupement de comptes comptables

Hors opération Plan Campus	Hors Projets			Projets			Charges totales fonctionnement décaissables		
	2023	2024	Evol 23/24	2023	2024	Evol 23/24	2023	2024	Evol 23/24
Eau	584 k€	619 k€	5,9%				584 k€	619 k€	5,9%
Carburants et lubrif	142 k€	110 k€	-22,7%	7 k€	4 k€	-38,2%	149 k€	114 k€	-23,5%
Chauffage sur reseau	2 170 k€	2 038 k€	-6,1%	0 k€			2 170 k€	2 038 k€	-6,1%
Electricite	8 546 k€	6 383 k€	-25,3%				8 546 k€	6 383 k€	-25,3%
Gaz	1 364 k€	1 577 k€	15,6%				1 364 k€	1 577 k€	15,6%
Fluides	12 807 k€	10 726 k€	-16,2%	7 k€	4 k€	-38,2%	12 814 k€	10 731 k€	-16,3%
Doc tech et biblio	2 798 k€	2 772 k€	-0,9%	63 k€	109 k€	74,5%	2 860 k€	2 882 k€	0,8%
Entr Maintenance	1 900 k€	1 825 k€	-4,0%	28 k€	69 k€	149,2%	1 928 k€	1 894 k€	-1,8%
Entret/bien immobil	2 401 k€	2 868 k€	19,5%	17 k€	2 k€	-85,3%	2 418 k€	2 871 k€	18,7%
Entret/bien mobilier	959 k€	1 155 k€	20,5%	350 k€	302 k€	-13,9%	1 309 k€	1 457 k€	11,3%
Formation continue	1 409 k€	1 516 k€	7,6%	261 k€	264 k€	1,4%	1 669 k€	1 780 k€	6,6%
Fournit.enseigt	1 913 k€	1 743 k€	-8,9%	2 362 k€	2 157 k€	-8,7%	4 275 k€	3 901 k€	-8,8%
Frais réceptions	1 750 k€	1 872 k€	7,0%	502 k€	647 k€	28,9%	2 251 k€	2 519 k€	11,9%
Frais inscrip colloq	252 k€	257 k€	2,1%	283 k€	350 k€	23,7%	534 k€	607 k€	13,5%
Mission	2 222 k€	2 954 k€	32,9%	1 744 k€	2 228 k€	27,8%	3 966 k€	5 182 k€	30,6%
Voyages et Depl.	929 k€	1 030 k€	11,0%	895 k€	940 k€	5,0%	1 824 k€	1 970 k€	8,0%
Honoraires	2 234 k€	5 595 k€	150,4%	1 040 k€	1 173 k€	12,7%	3 274 k€	6 768 k€	106,7%
Prest ext gardiennag	1 276 k€	1 207 k€	-5,4%	2 k€	5 k€	156,6%	1 278 k€	1 212 k€	-5,2%
Prest ext nettoyage	5 905 k€	6 150 k€	4,1%	4 k€	2 k€	-47,4%	5 910 k€	6 152 k€	4,1%
Redevances pour conc	2 586 k€	3 230 k€	24,9%	378 k€	589 k€	55,8%	2 963 k€	3 819 k€	28,9%
Allocation logement	1 003 k€	982 k€	-2,2%	119 k€	141 k€	18,2%	1 123 k€	1 123 k€	0,0%
Taxe verst.transport	3 941 k€	3 895 k€	-1,2%	477 k€	564 k€	18,2%	4 418 k€	4 459 k€	0,9%
Autres charges	28 490 k€	14 712 k€	-48,4%	31 793 k€	21 364 k€	-32,8%	60 283 k€	36 076 k€	-40,2%
Total général	74 774 k€	64 488 k€	-13,8%	40 326 k€	30 912 k€	-23,3%	115 100 k€	95 400 k€	-17,1%

Les principales évolutions constatées de 2023 à 2024 concernent les postes de charges suivants :

- Fluides

Les fluides diminuent de plus de 2 M€ par rapport à 2023 en particulier pour ce qui concerne l'électricité. Après la forte augmentation générée par le conflit en Ukraine et la reprise économique post Covid, les coûts diminuent en 2024 sans pour autant retrouver leur niveau initial. Cette amélioration concerne toutes les structures qui assument ces charges (DGD Patrimoine, le SUAPS, la DGD BAPSO, le Département des Sciences Drôme Ardèche (DSDA), l'IUT Valence, l'INSPE...).

- Frais de missions

Les missions ont augmenté régulièrement depuis les années 2020 et 2021 marquées par la crise Covid. Cette tendance concerne aussi bien les activités sur projets que les activités hors projets. Au global, les missions de 2024 présentent un coût supérieur de 1,2 M€ par rapport à 2023. Le secteur de la Recherche est celui qui connaît la plus forte augmentation (+ 817 k€), suivi de la formation (+350 k€). Pour la recherche, la progression entre 2023 et 2024 est équivalente entre les activités sur projets et celles hors projets (+ 400 k€ chacune).

Le nombre des missions (hormis les ordres de mission sans frais) passent de 17 911 en 2023 à 19 699 en 2024 (+ de 9% en volume). A noter que l'évolution de ce poste de charges intègre aussi un effet de hausse de prix.

- Frais de réceptions

La hausse des frais de réceptions est de +267 k€ entre 2023 et 2024. C'est le secteur de la recherche qui augmente le plus aussi bien en projets que hors projets (+294 k€) loin devant la formation (+41 k€).

Pour la recherche, la hausse concerne principalement l'école de physique des Houches (+151 k€). Hormis les Houches, les structures de recherche diminuent légèrement leurs frais de réceptions hors projets. Au niveau de la Formation, ce sont les évènements collectifs (par exemple, les cérémonies de remise des diplômes...) qui portent cette tendance.

- Redevances pour concessions

Ces charges progressent en 2024 de 855 k€ principalement au niveau des systèmes d'information du fait des acquisitions et renouvellement des licences et contrats (licences téléphonie, Licences Zoom, contrats Microsoft, cybersécurité, redevance Amue...).

- Les Honoraires et les autres charges diverses

Les charges du compte « Honoraires » progressent d'un peu moins de 3,5 M€ entre 2023 et 2024. Cette évolution doit être relativisée car elle concerne pour 3,4 M€ les flux croisés de la filiale Floralis qui, cette année, ont été comptabilisés sur deux comptes différents (le compte 6226 – Honoraires et le compte 6588 – Autres charges diverses). En conséquence, le compte « Honoraires » augmente et le compte « Autres charges diverses » diminue par rapport à l'an dernier.

Au global des deux comptes les montants restent cohérents d'une année à l'autre et l'activité au titre de Floralis (correspondant aux dépenses des flux croisés et aux contrats de *ressourcing*) n'augmente que de 148 k€ entre 2023 et 2024.

Au-delà de cette comptabilisation pour Floralis, ce sont les honoraires du Service de santé étudiante (SSE) qui s'accroissent notamment au titre du dispositif de santé psychologique étudiant financé dans le cadre de la SCSP.

- Les autres charges

Comme il a été indiqué ci-dessus, le montant des autres charges diverses diminue par rapport à 2023 du fait de la comptabilisation des flux de dépenses de Floralis dans le compte « Honoraires ». Sur le compte « Autres charges spécifiques », les montants diminuent également en 2024, l'année 2023 ayant connu des comptabilisations importantes (8,2 M€ pour l'exonération d'une partie des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires, 15,3 M€ de reversements du projet CMA QuantEdu-France).

III. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET LE FONDS DE ROULEMENT

1. Les investissements réalisés en 2024

Le montant des investissements enregistrés en comptabilité budgétaire totalise 44 971 k€ (*cf. tableau 6*) : il correspond aux dépenses décaissées. Le montant des investissements en comptabilité générale comprend des écritures d'ordre, comme les écritures de sortie d'actifs.

Les investissements 2024 s'élèvent à 45 794 k€ qui se répartissent par secteur d'activités dans le tableau 30 :

Tableau 30 : Montant des investissements par secteurs d'activités et projets/hors projets

Secteur	CF 2024		
	Projets	Hors projets	Total
Recherche	7 446 k€	1 719 k€	9 166 k€
Formation	1 147 k€	3 359 k€	4 506 k€
Vie étudiante	71 k€	669 k€	740 k€
Patrimoine	13 535 k€	6 467 k€	20 002 k€
Systèmes d'Information	0 k€	2 897 k€	2 897 k€
Autres services généraux	612 k€	55 k€	667 k€
Plan Campus	7 816 k€	0 k€	7 816 k€
Total investissements	30 627 k€	15 167 k€	45 794 k€

La part concernant le patrimoine représente un peu plus de 20 M€ qui se déclinent comme suit :

- Opération CPER XIV réaménagement du Centre de Recherche en Santé Intégrative (CReSI) s'élevant à 8 313 k€,
- Opération Smart Campus Galerie des Amphis, Centre de Langues Vivantes (CLV) pour 2 645 k€,
- Opération de création d'un biotechlab dans le bâtiment Jean Roget pour 1 050 k€,
- Diverses opérations de gros entretien renouvellement (GER) et de maintenance pour 6 465 k€,
- Diverses autres opérations pour environ 1 500 k€.

Environ 15 167 k€ d'investissements peuvent être considérés comme hors projets : ils correspondent aux dépenses relatives au GER du patrimoine, aux autres services centraux, à la formation et à la recherche (équipements scientifiques) ainsi qu'aux systèmes d'informations (matériel informatique, jouvence des réseaux notamment). Sur le SACD opération Plan Campus, les dépenses se répartissent comme suit en 2024 :

- Le remboursement du capital des emprunts relatifs aux trois Partenariats Public-Privé (PPP) pour 4 336 k€,
- Les travaux relatifs à la création de la Maison Universitaire des Services à l'Etudiant (MUSE) pour 1 455 k€,
- L'aménagement de l'opération Plan Campus pour 1 489 k€,
- La participation de l'UGA aux travaux du Crous pour l'extension du restaurant universitaire sur le site de GrEn-ER pour 441 k€.

2. Les amortissements et leur neutralisation

Pour rappel les immobilisations entrent dans le patrimoine de l'établissement et génèrent chaque année des amortissements qui permettent, d'une part, de constater la perte de leur valeur liée à leur usage et, d'autre part, d'en assurer le renouvellement. Les amortissements constituent une charge de l'établissement. Lorsque ces biens sont acquis grâce à des subventions ou sont mis à disposition de l'UGA, une neutralisation est constatée en produit.

L'ensemble des éléments présentés ci-dessus a pour conséquence que la charge nette d'amortissement est presque stable par rapport à l'exercice précédent, comme le montrent les tableaux ci-dessous.

Tableaux 31 et 31 bis : Evolution de la charge d'amortissement hors opération Plan Campus et opération Plan Campus

Charge d'amortissement UGA sans Plan Campus	2023	2024	Evol.
Dotation aux amortissements	26 305 k€	42 152 k€	15 847 k€
Neutralisation des amortissements	17 402 k€	33 467 k€	16 065 k€
Charge nette	8 903 k€	8 685 k€	-218 k€

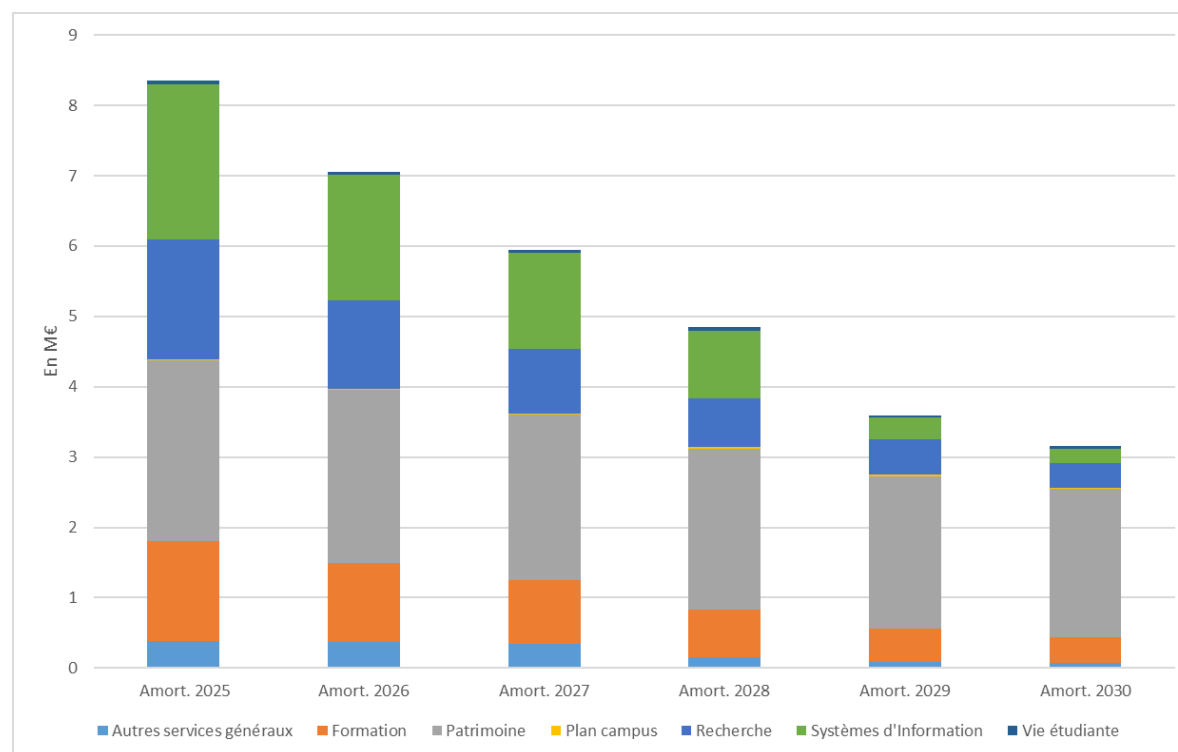
Charge d'amortissement nette Plan Campus	2023	2024	Evol.
Dotation aux amortissements	4 263 k€	4 780 k€	516 k€
Neutralisation des amortissements	4 194 k€	4 772 k€	578 k€
Charge nette	69 k€	7 k€	-62 k€

Concernant la charge nette pour l'UGA sans l'opération Plan Campus, l'augmentation du volume de la dotation aux amortissements entre 2023 et 2024 (+ 15 847 k€) et de la neutralisation des amortissements (+ 16 065 k€) s'explique principalement par la sortie du bâtiment La Serve avec un impact en charges et en produits d'un montant équivalent de près de 15 M€.

En prospective, hormis tout nouvel investissement, la dotation nette aux amortissements est dégressive et porte particulièrement sur les immobilisations du patrimoine (cf. graphique 6). Celles-ci sont amorties sur des durées longues et génèrent chaque année entre 2 et 3 M€ de dotation aux amortissements nette. A noter qu'un travail de fiabilisation de l'inventaire comptable est en cours avec notamment la mise en service d'immobilisations achevées depuis plusieurs années. Ces mises en services auront un effet sur le niveau des amortissements à venir.

Un travail de rattachement des financements externes de l'actif non rattachés à des immobilisations est également en cours ; il entrainera une hausse de la neutralisation des amortissements.

Graphique 6. Projection de l'évolution des amortissements nets entre 2025 et 2030



3. Le financement des investissements et l'évolution du fonds de roulement

La capacité d'autofinancement (CAF) s'établit en 2024 à 10 369 k€ (cf. tableau 32). Ce chiffre est plus élevé que la prévision effectuée lors du BR2 2024, du fait d'un résultat plus important que prévu.

Tableau 32 : Capacité d'autofinancement (CAF) 2024 de l'UGA (avec l'opération Plan Campus)

Calcul de la capacité d'autofinancement	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 3 302 801	- 6 571 151	785 567
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 544 466	30 175 695	47 888 084
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 511 647	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	134 405	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 177 135	-	- 17 917
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	- 21 782 200	- 21 302 500	- 38 287 117
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 905 088	2 302 044	10 368 618

Tableau 33 : Capacité d'autofinancement (CAF) 2024 de l'opération Plan Campus

Calcul de la capacité d'autofinancement	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 263 446	4 119 953	4 779 596
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	134 405	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 134 405	-	- 7 895
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	- 4 194 434	- 4 052 817	- 4 772 470
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	69 012	67 136	- 769

Il est cependant insuffisant pour couvrir les investissements sur fonds propres, comme le montrent les tableaux 34 et 35 (Emplois-Ressources) : les investissements sont globalement supérieurs aux ressources qui doivent les financer correspondant à la capacité d'autofinancement et aux financements externes de l'actif, et conduisent à un prélèvement de 5 978 k€ sur le fonds de roulement (hors opération Plan campus).

Tableau 34 : Emplois-Ressources 2024 (avec l'opération Plan Campus)

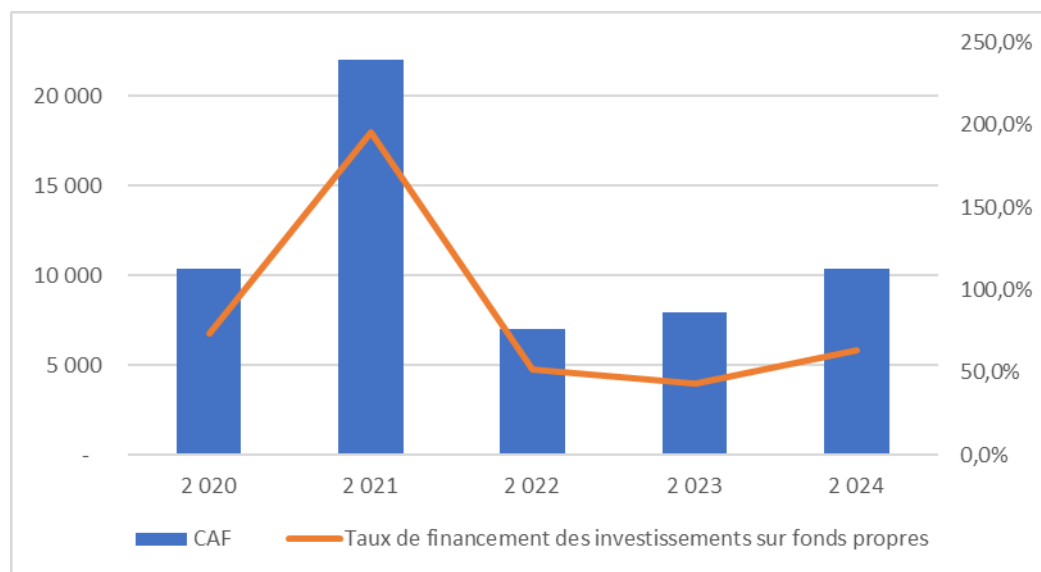
EMPLOIS	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	RESSOURCES	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	Capacité d'autofinancement	7 905 088	2 302 044	10 368 618
Investissements	55 077 261	51 392 373	41 457 649	Financement de l'actif par l'État	30 107 851	18 128 046	12 081 582
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	8 808 751	16 167 276	14 999 543
Dépôt IDEX - dotation non consommable	850 828 647	-	-	Autres ressources	1 888 753	539 348	2 365 651
Remboursement des dettes financières	4 206 873	-	4 336 080	Augmentation des dettes financières	850 826 603	-	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	910 112 781	51 392 373	45 793 729	TOTAL DES RESSOURCES (6)	899 537 046	37 136 714	39 815 394
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	10 575 734	14 255 659	5 978 335

Tableau 35 : Emplois-Ressources 2024 (UGA sans l'opération Plan Campus)

EMPLOIS	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024	RESSOURCES	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	Capacité d'autofinancement	7 836 076	2 234 908	10 369 387
Investissements	46 936 773	43 272 373	37 977 971	Financement de l'actif par l'État	19 560 703	13 045 182	7 565 825
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	8 808 751	13 197 276	11 699 543
Dépôt IDEX - dotation non consommable	850 828 647	-	-	Autres ressources	88 541	539 348	2 357 756
Remboursement des dettes financières	-	-	-	Augmentation des dettes financières	850 826 603	-	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	897 765 420	43 272 373	37 977 971	TOTAL DES RESSOURCES (6)	887 120 674	29 016 714	31 992 511
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	10 644 746	14 255 659	5 985 460

Le montant total des emplois avec l'opération Plan Campus s'élève à 45 794 k€ et se répartit en 41 458 k€ en investissement et 4 336 k€ en remboursement de dettes financières. Le graphique 7 illustre l'évolution de la capacité d'autofinancement qui progresse plus nettement en 2024, diminuant d'autant le prélèvement sur fonds de roulement.

Graphique 7 : Evolution de la Capacité d'autofinancement et du taux de financement des investissements sur fonds propres



Le tableau 36 montre que le Fonds de roulement s'établit fin 2024 à **34 207 k€** soit l'équivalent de **23,5 jours de fonctionnement décaissables** (1 jour de fonctionnement est égal à 1 445 k€ de charges décaissables avec un montant total de charges décaissables de 519 735 k€).

Tableau 36 : Fonds de roulement et Trésorerie 2024 (avec l'opération Plan Campus)

	Compte Financier 2023	Budget 2024 après BR2	Compte Financier 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 10 575 734	- 14 255 659	- 5 978 335
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	- 5 752 091	10 500 210	- 18 850 377
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 4 823 643	- 24 755 869	12 872 042
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	40 185 082	25 929 423	34 206 747
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 85 625 057	- 75 124 847	- 104 475 434
Niveau de la TRESORERIE	125 810 139	101 054 270	138 682 181

Quant à la trésorerie, elle reste très confortable avec un niveau de **138 682 k€** (y compris l'opération Campus) soit l'équivalent de **95,4 jours de fonctionnement**.

4. La soutenabilité financière

Le tableau 37 résume l'évolution des indicateurs de soutenabilité financière sur l'année 2024. Le résultat et la CAF se sont améliorés entre le CF 2023 et le CF 2024, passant respectivement de – 3 303 k€ à +786 k€ et de 7 905 k€ à 10 369 k€. Le ratio du nombre de jours de fonds de roulement a légèrement diminué. En revanche, le nombre de jours de trésorerie augmente, passant de 83,3 jours en 2023 à 95,4 jours en 2024.

Tableau 37 : Les indicateurs de la soutenabilité financière au CF 2023, BI 2024, BR2 2024 et CF 2024

Indicateur	CF 2023	BI 2024	BR 2 2024	CF 2024	Evolution CF 24/ CF 23
Résultat	-3 303	-18 057	-6 571	786	+
CAF	7 905	-9 185	2 302	10 369	+
FDR (en nb j)	26,6	9,5	16,9	23,5	-
Trésorerie (en nb de j)	83,3	47,0	65,9	95,4	+

Les indicateurs du CF 2024 ont été calculés par application du nouveau décret financier n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Ce décret prévoit le calcul d'un nouveau ratio rapportant les charges de personnel aux produits encaissables. Au compte financier 2024, ce ratio est de 79% (le seuil de soutenabilité est fixé à 83%).

Université Grenoble Alpes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Université Grenoble Alpes

Etablissement public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel expérimental

Siège social : 621, avenue centrale 38400 Saint Martin d'Hères

N° SIREN : 130 026 081

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au conseil d'administration du grand établissement Université Grenoble Alpes,

Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'établissement Université Grenoble Alpes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation des réserves

- Comme indiqué dans la partie *D – Revalorisation de l'actif* de la note *I-3-2) Immobilisations corporelles* de l'annexe, les services France Domaine ont procédé en 2018 et 2019 à une nouvelle évaluation du patrimoine immobilier des biens situés sur les départements de l'Isère et de la Drôme. Ces valeurs ont été intégrées dans le patrimoine de l'UGA en 2022, conduisant aussi à la sortie des anciennes valeurs comprenant d'une part, les travaux sur ces bâtiments mis à disposition et d'autre part, les financements perçus pour la réalisation de ces travaux. Les terrains non bâtis contrôlés par l'UGA n'ont pas fait l'objet d'une évaluation par France Domaine. A date, les travaux de fiabilisation des terrains non bâtis situés sur le domaine universitaire sont en cours. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le montant des terrains non bâtis qui devrait figurer à l'actif du bilan et sa contrepartie au passif dans les fonds propres ;
- Comme indiqué dans la note *II-1) Actif immobilisé* de l'annexe, un inventaire physique des biens mobiliers est en cours. La procédure de suivi des biens et le rapprochement avec les données inscrites en comptabilité n'étant pas achevés, nous n'avons pas pu nous assurer au moyen d'autres procédures de la réalité et de l'exhaustivité des biens mobiliers figurant à l'actif dans les postes *Installations techniques, matériels, et outillage*, *Collections* et *Autres immobilisations corporelles* pour un montant brut total de 181 660 K€ et une valeur nette comptable de 44 129 K€.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe des comptes annuels :

- La note I-1) C. qui expose le traitement comptable retenu pour les intérêts de l'IDEX post dévolution ;
- La note II-4) concernant les corrections d'erreur comptabilisées en report à nouveau.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons précédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de l'ordonnateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des données budgétaires.

Responsabilités de l'ordonnateur, de l'agent comptable et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à l'agent comptable, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable, de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été conjointement arrêtés par l'ordonnateur et l'agent comptable.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Etablissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy et Paris-La-Défense, le 12 mars 2025

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Signé par :

C2FD9F336672460...

Xavier Marmey

Associé

Deloitte & Associés

DocuSigned by:

69B4EE4A6B304A6...

Eric Godeau

Associé



COMPTES ANNUELS 2024

SOMMAIRE

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I-1) FAITS CARACTERISTIQUES

I-2) COMPARABILITE DES COMPTES

I-3) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

I-3-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

I-3-2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

I-3-3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

I-3-4) CREANCES

I-3-5) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

I-3-6) FINANCEMENTS DE L'ACTIF

I-3-7) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

I-3-8) CHARGES A PAYER

I-3-9) PRODUITS A RECEVOIR

I-3-10) CONTRATS DE RECHERCHE

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1) ACTIF IMMOBILISE

II-1-1) IMMOBILISATIONS

II-1-2) AMORTISSEMENTS

II-1-3) FINANCEMENT DE L'ACTIF

II-2) CREANCES ET DETTES

II-3) TRESORERIE NETTE

II-4) FONDS PROPRES

II-5) PROVISIONS

II-6) COMPTES DE REGULARISATION (CCA - PCA)

SOMMAIRE

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

III-1) PRODUITS

III-2) CHARGES

IV) AUTRES INFORMATIONS

IV-1) ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

IV-2) EFFECTIFS

IV-3) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

IV-4) FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

IV-5) ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV-6) INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Tableau 1 : BILAN

BILAN							
ACTIF	Bilan 31/12/2024			Bilan au 31/12/23	PASSIF	Bilan 31/12/2024	Bilan au 31/12/2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	5 230 299	4 838 746	391 553	413 914	Financements reçus	517 119 607	530 062 970 €
Immobilisations corporelles	927 233 552	280 942 703	646 290 850	651 829 353	Financements de l'actif - Etat	421 948 025	443 478 248 €
Terrains	222 499 463	31 280 447	191 219 016	206 107 890	Financement de l'actif par des tiers	95 171 581	86 584 722 €
Constructions	467 246 710	112 130 964	355 115 746	346 384 003			
Installations techniques, matériels, et outillage	106 811 775	80 543 642	26 268 133	24 397 412	Réserves	115 637 260	115 637 260 €
Collections	483 473	5 230	478 243	144 388	Report à nouveau	-12 302 214	-11 404 456 €
Biens historiques et culturels			0		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	785 567	-3 302 801 €
Autres immobilisations corporelles	74 365 234	56 982 419	17 382 815	16 964 058	Provisions réglementées		
Immobilisations mises en concession			0				
Immobilisations corporelles en cours	55 826 897	0	55 826 897	57 831 602	TOTAL FONDS PROPRES	621 240 220	630 992 974 €
Avances et acomptes sur commandes			0		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Immobilisations grevées de droits			0				
Immobilisations corporelles (biens vivants)			0		Provisions pour risques	641 653	582 246 €
Immobilisations financières	1 297 477 155	8 405 141	1 289 072 014	1 290 795 124	Provisions pour charges	5 074 204	4 525 964 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 229 941 006	294 186 589	1 935 754 416	1 943 038 391	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 715 857	5 108 210 €
ACTIF CIRCULANT					DETTES FINANCIERES		
Stocks					Emprunts obligataires		
					Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
					Dettes financières et autres emprunts	1 341 883 258	1 346 219 338 €
					TOTAL DES DETTES FINANCIERES	1 341 883 258	1 346 219 338 €
Créances	360 895 420	1 121 829	359 773 591	304 043 964	DETTES NON FINANCIERES		
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	338 826 589		338 826 589	277 375 054	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 743 833	19 478 107 €
Créances clients et comptes rattachés	18 608 141	1 121 829	17 486 313	24 426 039	Dettes fiscales et sociales	12 136 826	12 902 443 €
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			0		Avances et acomptes reçus	379 526 620	315 865 544 €
Avances et acomptes versés sur commandes	1 899 716		1 899 716	1 024 393	Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			0		Autres dettes non financières	53 276 826	39 793 416 €
Créances sur les autres débiteurs	1 560 974		1 560 974	1 218 479	Produits constatés d'avance	9 914 161	10 268 378 €
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	8 234 412		8 234 412	7 735 915			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	369 129 832	1 121 829	368 008 003	311 779 879	TOTAL DETTES NON FINANCIERES	473 598 265	398 307 888 €
TRESORERIE					TRESORERIE		
Valeurs mobilières de placement					Autres éléments de trésorerie passive	368 687	369 837 €
Disponibilités	138 782 102		138 782 102	125 918 209			
Autres (opérations inter sociétés)	261 766		261 766	261 766			
TOTAL TRESORERIE	139 043 868	0	139 043 868	126 179 975	TOTAL TRESORERIE	368 687	369 837 €
Comptes de régularisation					Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Actif					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	2 738 114 705	295 308 418	2 442 806 287	2 380 998 246	TOTAL GENERAL	2 442 806 287	2 380 998 246 €

Tableau 2 : Compte de résultat :

COMPTE DE RESULTAT					
CHARGES	Exercice 2024	Exercice 2023	PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	168 529	162 985	Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	473 345 098	488 464 982
Consommation de marchandises et d'approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de services par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	67 144 182	68 671 258	Subventions pour charges de service public	386 018 402	399 103 414
Charges de personnel	417 011 925	421 109 402	Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	83 676 849	85 882 179
Salaires, traitements et rémunérations diverses	255 794 315	257 323 561	Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Charges sociales	158 482 928	161 570 267	Dons et legs	171 448	166 877
Intéressement et participation			Produits de la fiscalité affectée	3 478 399	3 312 512
Autres charges de personnel	2 734 682	2 215 574			
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	31 452 661	49 770 437			
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	47 805 994	31 911 970			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	563 583 290	571 626 053	Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	56 767 007	63 391 702
CHARGES D'INTERVENTION			Ventes de biens ou prestations de services	42 979 995	42 657 402
Dispositifs d'intervention pour compte propre			Produits des cessions d'éléments d'actif	17 917	177 135
Transferts aux ménages			Autres produits de gestion	13 769 095	20 557 165
Transferts aux entreprises			Production stockée et immobilisée		
Transferts aux collectivités territoriales			Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Transferts aux autres collectivités					
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme			Autres produits	38 287 117	22 293 847
Dotations aux provisions et dépréciations			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	47 916	697 559
			Reprises du financement rattaché à un actif	38 239 201	21 596 288
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	563 583 290	571 626 053	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	568 399 222	574 150 531
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Charges d'intérêts	3 943 659	4 063 801	Produits des participations et prêts		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Pertes de change	13 766	6 467	Intérêts sur créances non immobilisées		
Autres charges financières			Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	82 091	1 766 901	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
			Gains de change	9 151	9 891
			Autres produits financiers		
			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	4 039 516	5 837 170	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 151	9 891
Impôt sur les sociétés					
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	785 567		RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		3 302 801
TOTAL CHARGES	568 408 373	577 463 222	TOTAL PRODUITS	568 408 373	577 463 222

ANNEXE

PREAMBULE

L'annexe constitue un document essentiel pour l'amélioration de la qualité comptable et la transparence de l'information financière des établissements publics nationaux, et donc des Universités.

Il s'agit d'un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat. L'information fournie doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables.

Le contenu de l'annexe doit être analysé au regard du principe d'importance relative. Ainsi, l'annexe contient-elle toutes les informations significatives susceptibles d'éclairer les administrateurs et les autorités de tutelle de l'établissement, et plus largement tout lecteur des états financiers.

L'annexe se fonde sur les travaux de l'agence comptable, responsable de la tenue des comptes et de la production des états financiers. La qualité des informations présentées et la sincérité générale du document dépendent étroitement du partenariat unissant l'agence comptable et les services financiers, qui concourent tous deux étroitement au correct exercice de la chaîne comptable et financière.

Précisons que l'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I-1) FAITS CARACTERISTIQUES

A – Gouvernance

Par décision du 8 février 2024, le tribunal administratif de Grenoble a annulé les opérations électorales des 28 et 30 novembre 2023 relatives à la désignation des représentants des personnels au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire et à la commission de la recherche de l'Université Grenoble Alpes.

Un arrêté en date du 8 février 2024 portant nomination d'un administrateur provisoire a été pris par la Direction régionale académique de l'enseignement supérieur. Cette administration provisoire a pris fin le 15 mai 2024. Le Président en exercice a été élu par le Conseil d'administration de l'établissement en date du 16 mai 2024 suite au renouvellement des élections du 9 au 11 avril 2024.

La Direction de l'agence comptable a été assurée pendant cette période par intérim de la fondée de pouvoir, suite au départ du comptable le 15 janvier 2024. Un nouvel agent comptable est arrivé le 1^{er} juin 2024.

B – Transfert de l'IAE et de Polytech à Grenoble INP

Un processus de transfert progressif est mis en œuvre depuis septembre 2020 afin de transférer à l'INP (Institut National Polytechnique) de Grenoble deux composantes de l'UGA, à savoir l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) et l'école d'ingénieurs Polytech.

La démarche doit aboutir au contrôle de la totalité des activités d'enseignement et de recherche, des personnels, du patrimoine et des ressources financières par l'INP. En 2025, seul le patrimoine reste à transférer.

Au 1^{er} janvier 2024, le personnel a été transféré à l'INP. Les SCSP des deux établissements ont été ajustées en conséquence. Il n'y a donc plus de convention Empreinte. Subsiste une convention globale de refacturation ainsi qu'une convention de refacturation des dépenses de masse salariale pour les agents n'ayant pas opté pour l'intégration à INP.

C – Pérennisation de l'IDEX

La pérennisation des IDEX et la mise à disposition des comptes de dépôt de fonds au Trésor retraçant la position de la dotation non consommable au cours de 2023 ont entraîné la comptabilisation de ces fonds pour un montant de 850 827 K€.

Les intérêts de la dotation non consommable permettant le financement des projets IDEX étaient traités, jusqu'en 2021, dans le cadre d'une comptabilisation à l'avancement. A ce titre, les dépenses annuellement engagées faisaient l'objet d'un produit à recevoir, garantissant ainsi la neutralisation des flux sur cette période. Cette méthode s'appuyait sur le caractère probatoire des financements obtenus, qui devaient bénéficier d'une justification in fine pour acquérir un statut définitif. Or, la pérennisation par l'ANR des IDEX pouvait impliquer l'acquisition immédiate des droits induits. Pour autant, il n'existe pas à ce jour de schémas de comptabilisation arrêtés par les services de l'Etat et la méthode à l'avancement a donc été conservée en 2024. L'établissement se conformera en tout état de cause aux consignes de comptabilisation spécifiques qui pourraient être émises par les autorités de tutelle.

I-2) COMPARABILITE DES COMPTES

Le périmètre comptable de l'établissement n'a subi aucune évolution entre 2024 et 2023.

I-3) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de l'université, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis :

- Selon le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP),
- Selon les principes édictés par le Recueil des Normes Comptables des Etablissements Publics (RNCEP) publié par arrêté du 1^{er} juillet 2015 modifié par arrêté du 16 février 2020,
- Selon l'Instruction Comptable Commune (ICC) de la DGFiP du 19 décembre 2023 (BOFiP-GCP-23-0047 du 19/12/2023 / NOR : ECOE2334243J),
- Selon le plan de compte spécifique à l'enseignement supérieur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode évoqués supra.
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I-3-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique se compose principalement des brevets, licences et logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leurs coûts d'acquisition.

I-3-2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A – Biens acquis

Les immobilisations propriété de l'université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

B – Décomposition du patrimoine immobilier

Le traitement comptable n'est pas homogène dès lors que les immeubles issus de l'ex Université Stendhal sont décomposés ce qui n'est pas le cas des constructions en provenance des deux autres ex Universités. L'instruction DGFIP du 9 avril 2014 a rendu optionnel, l'application de la méthode des composants, toutefois la méthode retenue doit être appliquée à l'ensemble des biens de même nature. Depuis 2016, le traitement comptable retenu par l'UGA est le suivant :

- Les composants préexistants à la fusion continuent d'être gérés en tant qu'immobilisations amorties séparément,
- Les nouvelles constructions suivent la règle définie à l'UGA qui consiste à ne pas décomposer.

C – Amortissements

Les durées d'amortissement appliquées aux acquisitions s'appuient sur des fourchettes selon le tableau ci-après approuvé par le conseil d'administration du 16 décembre 2019 :

Tableau 3 : Durée d'amortissement

Catégorie d'immobilisation	Compte comptable	Durée Amortissement
Brevets	205	3 à 10 ans
Licences et logiciels informatiques	20531/20532	3 à 5 ans
Aménagement et agencement de terrains	212	15 à 35 ans
Construction de bâtiment	2131/2141	30 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	2135/2145	20 à 35 ans
Installations techniques complexes	2151/2154	8 à 15 ans
Matériels scientifiques	2154	3 à 15 ans
Outillages et autres agencements	2155	3 à 15 ans
Matériels pédagogiques	2156	3 à 10 ans
Agencements divers dans constructions dont l'établissement n'est pas propriétaire ou n'a pas reçu en dotation	2181	10 à 20 ans
Matériel de transport	2182	5 à 10 ans
Matériel de bureau	2183	5 à 7 ans
Matériel informatique	2183	3 à 5 ans
Mobilier	2184	5 à 10 ans
Matériels divers	2188	3 à 10 ans
Serveurs informatiques	21832	3 à 10 ans

Modalités de calcul des amortissements : l'amortissement est calculé selon la méthode du prorata temporis.

D – Revalorisation de l'actif

Dans le cadre de l'établissement de ses comptes individuels et consolidés, l'Université Grenoble Alpes (UGA) était exposée depuis plusieurs années à une problématique portant sur la correcte valorisation et comptabilisation de ses actifs immobiliers, faisant l'objet d'une réserve récurrente de la part des commissaires aux comptes de l'établissement. Pour disposer de valeurs actualisées, l'UGA a diligenté une intervention du service France Domaine et de nouvelles évaluations ont été réalisées au cours de l'exercice 2018. Elles ont été intégrées dans les comptes de l'UGA au titre de l'exercice 2022, toutefois, les valeurs intégrées ne documentent pas la valeur des terrains non bâtis situés sur le domaine universitaire. Dans les faits, les travaux ont consisté en la sortie de l'ensemble des actifs historiques de l'établissement, en contrepartie de l'intégration systématique des valeurs actualisées. En outre, des travaux d'ajustement des amortissements ainsi que des financements extérieurs de l'actif ont été menés, pour garantir le traitement exhaustif de la démarche.

Le travail de fiabilisation des terrains situés sur le domaine universitaire doit être poursuivi en lien avec les services de l'Etat.

I-3-3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont principalement constituées des titres de participation.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. La valeur d'acquisition est appréciée notamment en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique de l'investissement.

I-3-4) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire déterminée en fonction de sa recouvrabilité est inférieure à la valeur comptable.

I-3-5) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Au 31 décembre, la valeur d'inventaire correspond au cours de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour la différence.

I-3-6) FINANCEMENTS DE L'ACTIF

Conformément à l'instruction comptable commune, une distinction est effectuée entre les financements reçus de l'Etat et les financements reçus de tiers autres que l'Etat.

Pour chaque source de financement, les financements rattachables à un actif déterminé sont distingués de ceux non rattachables. Les financements rattachés à des actifs clairement identifiés évoluent symétriquement aux amortissements et dépréciations de l'actif financé.

Les financements associés à des immobilisations en cours sont comptabilisés au sein des financements non rattachés à des actifs.

I-3-7) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément à l'instruction commune du 21 décembre 2018 (fascicule 12), répondant à un ensemble de critères. A ce titre, leur comptabilisation nécessite l'existence d'une obligation envers un tiers à la date de clôture, entraînant une sortie de ressources certaine ou probable à la date d'arrêt des comptes sans contrepartie équivalente, l'estimation de cette sortie pouvant être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Au cours de l'exercice 2021, un travail de recensement et de regroupement d'informations relatif à la présence d'amiante au sein des bâtiments de l'université a été effectué. Il souligne la présence d'amiante dans un nombre significatif d'implantations (13) dont le traitement exposerait l'établissement

à un risque financier, sans qu'aucune découverte n'ait été répertoriée au cours des années 2022 et 2023. En outre, l'analyse ne permet pas de disposer d'une évaluation précise des enjeux financiers concernés, ni de la distinction entre les interventions potentiellement urgentes et celles ne nécessitant aucune intervention dans les conditions actuelles. Pour leur part, les faits générateurs du passif, matérialisés par les diagnostics techniques amiante (DTA), ont été systématiquement produits au cours des années antérieures.

Aucune obligation ne peut donc, *strico sensu*, être rattachée à 2024.

L'absence d'évaluation précise de l'exposition financière de l'établissement, de l'échéance et de la maturité des risques, s'opposent à l'enregistrement d'un passif au bilan de l'université. Cependant, leur évolution fait l'objet d'un suivi régulier afin d'apprécier les éventuels impacts comptables et financiers à comptabiliser.

I-3-8) CHARGES A PAYER

Fournisseurs

Les charges à payer sont identifiées d'après les engagements recensés en fin d'exercice.

Personnel

Les principales charges à payer relatives à la masse salariale sont les suivantes :

Congés payés des agents titulaires hors enseignants-chercheurs et des personnels contractuels

L'ensemble des droits à congés acquis et non pris à la clôture de l'exercice, qu'ils concernent des fonctionnaires titulaires (hors enseignants chercheurs) ou des agents contractuels de droit public, fait l'objet d'une inscription au passif.

Les coûts, utilisés pour déterminer les charges à payer, ont été déterminés par catégories (A, B, C) et par statut (personnel titulaire ou non titulaire).

La charge à payer est valorisée sur la base des droits acquis de septembre à décembre, sous déduction d'un nombre constaté de jours déjà consommés à la date de clôture, et du salaire moyen par catégorie de personnel. Le calcul des coûts moyens journaliers par catégorie retenu pour le calcul de la charge à payer CP s'appuie sur le nombre de jours ouvrés annuel.

Compte épargne temps

Pour les CET inférieurs ou égaux à 15 jours, ces jours peuvent être pris sous forme de congés. Il n'y a pas de paiement possible. Il y a donc lieu de comptabiliser une provision qui est calculée sur la base du coût moyen d'un titulaire par catégorie.

Pour les CET supérieurs à 15 jours et en cas de demande de paiement, il y a lieu de constituer une charge à payer. Elle est calculée en fonction de la valorisation journalière réglementaire par catégorie.

Pour les CET supérieurs à 15 jours pour lesquels aucune demande de paiement n'a été faite, il y a lieu de comptabiliser une provision. Elle est calculée sur la base du coût moyen d'un titulaire par catégorie.

Heures complémentaires

Les heures complémentaires sont les heures d'enseignement réalisées par les enseignants chercheurs au-delà de leur quota d'heures sur l'année universitaire.

Une partie des heures complémentaires réalisées au titre d'une année universitaire portant sur 2 exercices N et N+1 correspond à des services faits durant la période septembre-décembre de l'année N. Elle sera mise en paiement en N+1 après réalisation du service statutaire.

Les services prévisionnels ne sont pas visibles dans le système d'information des ressources humaines au moment du recensement des charges à payer. L'évaluation de la charge est faite sur la base de la réalisation de l'année antérieure car le volume d'heures complémentaires d'une année sur l'autre est régulier du fait que les maquettes pédagogiques ont un périmètre constant.

Vacations d'enseignement

Les vacations d'enseignement sont les heures d'enseignement faites par les intervenants extérieurs à l'établissement et par les personnels contractuels et titulaires n'ayant pas de service statutaire d'enseignement

L'évaluation de la charge est basée

- Sur les heures effectuées entre le 1/9/N et le 31/8/N+1 qui n'ont pas été payées en N+1.
- Sur les heures effectuées entre le 1/10 et le 31/12 de l'année N, celles-ci sont mises en paiement début de l'année N.

Rappels de salaires

Les charges à payer correspondent à l'estimation des rappels de salaires effectivement versés sur l'exercice suivant.

Toutes les charges à payer relatives à la masse salariale donnent également lieu à comptabilisation des charges patronales correspondantes selon la nature des charges de personnel (traitement de base ou rémunérations accessoires) et la catégorie de salarié (titulaire ou contractuel).

Evolution des politiques générales de rémunération

Certaines mesures nationales de revalorisation des rémunérations publiques réalisées en 2023 n'ont pas donné suite à reconduction en 2024, comme la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (1,7 M€ en 2023) ou encore la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (727 000 € en 2023). Le point d'indice n'a pas subi d'augmentation mais 5 points ont été ajoutés à l'ensemble des agents publics au 01/01/2024 (en application du décret n°2023-519 du 28 juin 2023).

Au niveau des mesures prises par l'établissement une revalorisation du régime indemnitaire a été réalisée au 01/01/2024 (hausse modérée du RIFSEEP des agents titulaires et mise à niveau de la prime mensuelle contractuelle qui sera dorénavant identique à celle des personnels titulaires. L'université n'a pas cette année procédé au versement d'une prime exceptionnelle à l'attention des personnels BIATSS (250 € brut par agent en 2023).

Enfin, l'évolution de la composition des personnels de l'établissement (baisse des personnels titulaires compensée en partie par des personnels contractuels) aura entraîné une baisse significative de la cotisation de pension civile sur 2024 (- 5.2 M€).

I-3-9) PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir sont identifiés d'après les engagements recensés en fin d'exercice.

I-3-10) CONTRATS DE RECHERCHE

Les prestations de recherches sont comptabilisées sur la base des échéanciers des conventions, ces derniers reflètent généralement l'avancement scientifique. Précisons que l'université gère tous les nouveaux contrats sur financements publics selon la méthode de comptabilisation des subventions reçues (instruction DGFIP du 20.11.2013).

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1) ACTIF IMMOBILISE

Au 31.12.2024, l'actif immobilisé brut s'élève à **2 229 941 K€**.

L'actif immobilisé net atteint 1 935 754K€ fin 2024 (1 943 038 K€ au 31/12/2023), déduction faite des amortissements et dépréciations à hauteur de 294 187K€, soit une variation de – 7 284K€ pour 2024.

Les acquisitions (comptes 20 et 21) atteignent **15 959 K€** pour l'exercice 2024.

Concernant les logiciels, (comptes 20531-20532), les acquisitions s'élèvent **219 K€** et comptabilisent en autres :

- Licences Serveur sonde Vectra : 49 K€
- Solution Logicielle Alcatel : 32 K€
- Logiciel Cesalin développement : 22 K€

- Logiciel MOREHISTO classic : 11 K€
- Logiciel scientifique pilotage : 11 K€

Concernant les Constructions (compte 213-214), les acquisitions s'élèvent **3 486 K€**. Elles comptabilisent entre autres les travaux suivants :

- Travaux MUSE halle Ampère campus Grenoble : 1 352 K€
- Préfabriqués Barnave 321 K€
- Menuiserie IUT Valence : 218 K€
- PLR Biologie : 154 K€
- Réhabilitation Galerie Des Amphis : 191 K€
- Accueil BUPE : 99 K€
- Réseaux AEP : 80 K€
- Briffaut A – Rénovation extension : 79 K€
- Travaux Lignes air comprimé : 23 K€
- Installation clôture rigide terrain de rugby : 17 K€

Concernant les installations spécifiques et complexes acquises sur sol propre (compte 215), elles s'élèvent à **6 014 K€** et comptabilisent entre autres les installations suivantes :

- Système d'imagerie Micro Libs : 675 K€
- Microscope confocal à balayage laser : 343 K€
- Caméras Hyperspectral solution 2 : 183 K€
- Élément de blindage en plomb faible activité : 182 K€
- Ellipso mètre spectroscopique : 133 K€
- Robot analyse métabolomique : 121 K€
- Spectromètre d'absorption et d'émission : 74 K€
- Evaporateur de couches minces de composés organiques : 67 K€
- Compteur de radioactivité gamma : 64 K€
- Mannequin SIMMAN essentiel : 59 K€
- Cryostat dillusion compact : 54 K€

Les acquisitions relevant des « Autres Immobilisations Corporelles » (compte 218) s'élèvent à **6 237 K€** et se composent notamment des éléments suivants :

- Matériel informatique : 4 114 K€ (Ordinateurs, tablettes, écrans, Serveurs, Périphériques, bornes WIFI...)

- Matériel divers : 1 615 K€ (matériel audiovisuel, vidéoprojecteurs, caméras, téléphone, système de surveillance, photographie...) comprend également le premier équipement MUSE et Phelma pour 605 K€
- Matériel de transport : 311 K€ (5 Peugeot PARTNER + 1 TRAFIC + 1 Kangoo + 1 Skoda Fabia + 2 goupil , Triporteur à assistance électrique, ...)
- Mobilier : 149 K€
- Matériel de bureau : 35 K€
- Installations générales et agencements : 15 K€ (Fibres optiques).

Les Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours totalisent au 31/12/2024 un montant de **55 827 K€** (Acquisition et mise en service) contre **57 831 K€** au 31/12/2023, soit une diminution de **2 004 K€**. Elles sont composées de :

- Travaux de rénovation, réhabilitation et aménagement de bâtiments (compte 2313) pour 48 854 K€
- Créations et installations techniques (compte 2315) pour 1 994 K€
- Autres immobilisations en cours (compte 2318) pour 4 979 K€

Les Sorties d'inventaire :

Un bâtiment, ainsi que divers matériels, ont été sortis en 2024 :

- Bâtiment La Serve pour 16 106 K€ pour le bâtiment et le terrain (déclaration d'inutilité votée au CA du 23/03/2018)
- Biens avec une VNC inférieure à 10 000.00 € pour un montant de 4 144 K€ (pour 1237 fiches d'inventaire).

La procédure d'inventaire physique du patrimoine mobilier n'ayant pas abouti cette année, la corrélation entre les sorties physiques et comptable ne peut être garantie.

Les Immobilisations financières : elles passent de **1 290 795 K€** fin 2023 à **1 289 072 K€** (valeur nette).

➤ Ce poste concerne les participations au capital d'entités privées, à savoir :

- La filiale de valorisation de la recherche **FLORALIS** pour un montant de **5 500 K€**, filiale détenue à 100 % par UGA depuis 2014. Une dépréciation pour 4 445 K€ est toujours maintenu au compte 29 pour tenir compte de la valeur nette de la participation de l'UGA au capital de la filiale.

- La société **SUPERGRID** conformément aux engagements pris dans le cadre de ce consortium et de l'augmentation de la participation de l'UGA, ce qui porte le niveau de participation à 1 148 K€ à fin 2024. Sachant que la société est en déficit et que ses capitaux propres sont inférieurs à son capital social, il a été comptabilisé une dépréciation de 104 K€ en 2022, de 87 K€ en 2023 et de 82 K€ en 2024 au compte 29.
- La **SATT Linksium** : une prise de participation pour un montant de **2 809 K€** constituée d'une régularisation de prise de participation faite en 2014 par l'UJF (Université Joseph Fourier) pour 153 K€, d'une prise de participation faite en 2020 pour 976 K€ et d'une recapitalisation en 2023 pour 1 680 K€. La SATT étant en déficit, il a été comptabilisé une dépréciation à hauteur de 2 809 K€ au compte 29 (contrepartie 68).
- Des prises de participation au sein des sociétés Microlight, Sentin'Health, Sisprobe, Skopai pour **24 K€**.
- Une prise de participation à hauteur de 5 K€ aux PUG -Presses Universitaires de Grenoble.
- La comptabilisation d'une créance sur l'Etat pour 36 562 K€ afin de mettre à l'actif le montant du remboursement de l'emprunt restant à devoir sur le PPP GREENER.

➤ Elles sont également constituées de placements ou de prêts :

- De placements financiers de l'ex-UPMF valorisés à **487 K€** (fonds gérés par Dexia Dexcapi) dont un placement « Eckstein » pour 94 K€,
- De la convention UJF avec la MGEN pour **20 K€** et de dépôts de garantie pour **36 K€**.
- De prêts accordés à Floralis pour le financement de diverses sociétés (startups) pour 49 K€ (compte 2671).

➤ Elles comprennent également les **400 000 K€** de la **dotation non-consomptible (DNC)** de l'opération Campus (suite à l'intégration de la COMUE au 1^{er} janvier 2020) et **850 828 K€** de la **dotation IDEX non consommable PIA1 et PIA2**.

II-1-1) IMMOBILISATIONS

Tableau 4 : Tableau des immobilisations

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS	Bilan d'ouverture au 01/01/2024	Augmentations			Diminutions			31/12/2024
		Par virement de poste à poste	Acquisitions / Mad / Transferts	Evaluation France Domaine	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	Evaluation France Domaine	
Immobilisations Incorporelles	5 142 963	0	219 509		0	-132 173		5 230 299
Cessions et droits similaire, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (compte 0020*)	5 142 963		219 509			-132 173		5 230 299
Immobilisations Corporelles	848 387 623	27 477 174	15 739 102	0	-60 391	-20 136 853	0	871 406 655
Terrains et aménagements (211 & 212)	235 241 011,55	2 540 628	143			-15 282 320		222 499 463
Constructions (213 & 214)	443 255 126,52	21 351 036	3 486 958		-18 454	-827 957		467 246 710
Installations techniques, matériels et outillages (215)	99 701 474,99	2 804 665	6 014 868			-1 709 233		106 811 775
Collections (216)	148 918,16	340 454				-5 900		483 473
Autres immobilisations corporelles (218)	70 041 091,63	440 390	6 237 133		-41 937	-2 311 443		74 365 234
Immobilisations Corporelles en cours (0023*)	57 831 602		25 412 078		-27 416 783			55 826 897
Participations et créances rattachées à des participations	5 548 051	0	0		0			5 548 051
Titres de participation ==> 2618	5 500 002							5 500 002
Créances rattachées à des participations ==> 2671	48 049							48 049
Autres Immobilisations Financières	1 293 567 123	0	86 959		0	-1 724 979		1 291 929 104
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété) ==> 2718	3 910 760		85 090					3 995 850
Dépôts et cautionnements versés ==> 2751 / 2755	1 250 882 045		1 869					1 250 883 914
Autres créances immobilisées ==> 2761 / 266	38 774 318					-1 724 979		37 049 340
TOTAUX	2 210 477 362	27 477 174	41 457 649	0	-27 477 174	-21 994 005	0	2 229 941 006

II-1-2) AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les amortissements et dépréciations ont varié de la façon suivante :

Tableau 5 : Tableau des Amortissements

VARIATION DES AMORTISSEMENTS	Bilan d'ouverture au 01/01/2024	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	31/12/2024
Immobilisations Incorporelles	4 729 049	241 871	-132 173	4 838 746
Concessions et droits similaire, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 729 049	241 871	-132 173	4 838 746
Immobilisations Corporelles	254 389 872	31 377 748	-4 824 917	280 942 703
Terrains	29 133 122	2 147 326		31 280 447
Constructions	96 871 124	16 085 125	-825 284	112 130 964
Installations techniques, matériels et outillages	75 304 063	6 937 028	-1 697 449	80 543 642
Collections	4 530	700		5 230
Autres immobilisations corporelles	53 077 034	6 207 569	-2 302 184	56 982 419
Immobilisations Corporelles en cours				
Participations et créances rattachées à des participations	4 444 870	0	0	4 444 870
Titres de participation (compte 2961)	4 444 870	0	0	4 444 870
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres Immobilisations Financières	3 875 180	85 091	0	3 960 271
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété - compte 2971)	3 875 180	85 091		3 960 271
Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0
TOTAUX	267 438 971	31 704 709	-4 957 090	294 186 589

II-1-3) TABLEAU DES FINANCEMENTS DE L'ACTIF

Tableau 6 : Tableau des financements de l'actif

RUBRIQUE	Cumul au début de l'exercice	Financements reçus	Financements reconstitués suite à la rep	Reprise suite à l'amortissement de l'act	Reprise suite à la dépréciation de l'act	Reprise suite à la cession ou mise au re	Cumul à la fin de l'exercice
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT	443 478 247,67	12 081 582,40	0,00	-16 484 364,53	0,00	-17 127 440,12	421 948 025,42
Financements non rattachés à un actif	-17 085 051,53	-5 177 050,51	0,00	0,00	0,00	0,00	-22 262 102,04
Financements rattachés à un actif	460 563 299,20	17 258 632,91	0,00	-16 484 364,53	0,00	-17 127 440,12	444 210 127,46
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition	330 694 999,97	0,00	0,00	-8 161 696,33	0,00	-15 282 320,00	307 250 983,64
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine	1 042 928,99	0,00	0,00	983,18	0,00	-5 900,00	1 038 012,17
Financement des autres actifs	128 825 370,24	17 258 632,91	0,00	-8 323 651,38	0,00	-1 839 220,12	135 921 131,65
- Etat	123 078 820,12	10 499 144,99	0,00	-5 819 814,12	0,00	-1 836 728,14	125 921 422,85
- ANR IA	4 246 850,42	6 376 516,44	0,00	-2 053 903,46	0,00	-2 491,98	8 566 971,42
- Autres	1 499 699,70	382 971,48	0,00	-449 933,80	0,00		1 432 737,38
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTR	86 584 722,39	14 999 543,20	0,00	-6 409 970,83	0,00	-2 713,29	95 171 581,47
Financements non rattachés à un actif	18 400 637,05	-1 657 409,06	0,00	0,00	0,00	0,00	16 743 227,99
- Régions	8 355 057,97	-1 609 048,37	0,00	0,00	0,00	0,00	6 746 009,60
- Département	2 005 372,73	-1 378 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626 592,73
- Communes	5 559 954,31	1 569 547,32	0,00	0,00	0,00	0,00	7 129 501,63
- Autres collectivités	762 788,80	-453 671,74	0,00	0,00	0,00	0,00	309 117,06
- Union Européenne	659 245,79	-265 469,64	0,00	0,00	0,00	0,00	393 776,15
- Autres organismes	-210 701,10	87 146,29	0,00	0,00	0,00	0,00	-123 554,81
- Autres	1 268 918,55	392 867,08	0,00	0,00	0,00	0,00	1 661 785,63
Financements rattachés à un actif	68 184 085,34	16 656 952,26	0,00	-6 409 970,83	0,00	-2 713,29	78 428 353,48
- Régions	38 441 463,98	9 019 908,18	0,00	-2 649 985,17	0,00	-2 342,13	44 809 044,86
- Département	7 602 749,56	1 525 944,99	0,00	-265 849,12	0,00	0,00	8 862 845,43
- Communes	11 476 016,64	3 414 070,19	0,00	-679 866,90	0,00	0,00	14 210 219,93
- Autres collectivités	1 576 658,04	504 680,54	0,00	-226 026,58	0,00		1 855 312,00
- Union Européenne	2 520 739,19	544 897,33	0,00	-1 140 123,65	0,00		1 925 512,87
- Autres organismes	2 918 039,14	16 938,48	0,00	-225 582,92	0,00		2 709 394,70
- Autres	3 648 418,79	1 630 512,55	0,00	-1 222 536,49	0,00	-371,16	4 056 023,69
TOTAUX	530 062 970,06	27 081 125,60	0,00	-22 894 335,36	0,00	-17 130 153,41	517 119 606,89

II-2) CREANCES ET DETTES

• COMPTES D'ATTENTE

Du fait de la mise en place de la GBCP (gestion budgétaire et comptable issue des décrets de 2012), les recettes n'impactent le budget de l'établissement (RE) que lorsqu'elles ont été rapprochées de leur encaissement.

Dès lors, les encaissements reçus sont conservés sur des comptes d'attente pour être ensuite retraités et rapprochés des titres de recettes lorsque ces derniers sont produits.

Il est donc nécessaire que les factures de vente, d'acompte et d'avance soient émises et prises en charge avant le 31/12/2024 pour impacter les bons comptes de contrepartie en comptabilité générale et créer ainsi l'impact budgétaire en « mode GBCP ».

Sur l'exercice 2024, une analyse régulière par l'agence comptable des comptes clients permet d'identifier la nature des encaissements reçus et d'en connaître la finalité : facture de vente à émettre, demande d'avance sur contrat à enregistrer ou versements à effectuer auprès de partenaires par exemple.

Ainsi, sur les 51 884 K€ en comptes de recettes à classer au 31/12/2024 (37 480 K€ en 2023), un total de 51 773 K€ a pu être identifié. Certains encaissements, à hauteur de 110 K€ (183 K€ en 2023), nécessitent des recherches plus approfondies pour connaître l'affectation de ces financements.

Ces encaissements identifiés apparaissent pour l'instant à la rubrique « Autres dettes non financières » et plus précisément au poste « Autres recettes à classer ». Cette affectation sera acquise jusqu'au retraitement comptable définitif de l'opération et concerne essentiellement

- Les « avances reçues » sur contrats (comptes 4419 et 419) pour **37 245 K€**, dont 75% concernent des encaissements de la part de l'ANR pour différents projets de recherches. Sur ces 37 245 K€ identifiés, 62% de ces financements ont été encaissés sur le dernier trimestre 2024 ;
- **5 894 K€** sont identifiés comme des subventions suivies au compte 4417 qui font fait l'objet d'une comptabilisation en factures à établir. Il en est de même pour **2 521 K€** identifiées sur des factures à émettre suivi en compte 4111 ;
- **4 750 K€** d'encaissements correspondent à des sommes à traiter au titre des opérations pour comptes de tiers ;
- **313 K€** correspondent à des versements à effectuer.

D'une manière générale, l'agence comptable se mobilise pour affecter au plus vite l'ensemble des sommes reçues. Ce travail permet de maîtriser la part des sommes non identifiées, d'alimenter le plan de trésorerie et d'impacter les crédits budgétaires correctement dans une logique constante de renforcement de la qualité des comptes.

A ce titre, il apparaît important de maintenir le lien entre les différents services de l'UGA pour recueillir les informations nécessaires à l'identification.

Il semble aussi primordial d'émettre et de prendre en charge les factures de vente, d'acompte et d'avance régulièrement, pour permettre l'émargement des encaissements reçus et réduire ainsi les comptes d'attente qui sont automatiquement alimentés à chaque encaissement reçu.

Ce travail constitue un chantier prioritaire et permanent pour la Direction Recettes de l'Agence Comptable en lien avec les Directions ordonnateur concernées.

Tableau retraçant l'identification par comptes des encaissements reçus et leur finalité en euros

Tableau 7 : financements reçus – identification par compte.

Libellés	Comptes	31/12/2024 dans SIFAC	Variation suite identification	31/12/2024 vs nouvelle affectation
Comptes d'attente	4718	51 883 646	-51 773 301	110 345
Avances clients sur commandes en cours	419	3 507 527	-1 366 011	2 141 516
Avances sur subventions	4419	376 019 093	38 611 226	414 630 319
Excédent à reverser	466	5 704	313 197	318 901
Autres dettes	467-471-473-478	1 339 806	42 300	1 382 106
Éléments du Passif au Bilan		432 755 776	-14 172 589	418 583 187
Subventions à recevoir (sur titres recettes émis)	441d	7 984 113	-5 894 028	2 090 086
Créances clients	411-412-416	7 412 674	-2 520 952	4 891 722
Opérations particulières avec entités publiques	4434	0	-4 750 172	-4 750 172
Autres comptes débiteur (ORV Paie)	463	124 165	-42	124 123
Remboursement crédit de TVA	44583	1 497 966	-1 005 671	492 295
Compte trésor (retour de fonds)	5151	138 618 987	-1 725	138 617 262
Éléments de l'actif au Bilan		155 637 905	-14 172 589	141 465 316

Vue du Bilan 2024 en K€ si aboutissement des sommes perçues en compte d'attente.

Tableau 8 : vue du bilan des sommes perçues en comptes d'attente

ACTIF (emplois)	31/12/2024 SIFAC	31/12/2024 retraité	Variation	PASSIF (ressources)	31/12/2024 SIFAC	31/12/2024 retraité	Variation
ACTIF CIRCULANT				DETTES			
Créances	359 774	345 603	-14 171	Dettes financières et autres emprunts	1 341 883	1 341 883	0
Créances/entités publiques, orga. internationaux et Com. européenne	338 827	327 177	-11 650	Dotation Plan Campus	400 000	400 000	0
Créances clients et comptes rattachés	17 486	14 965	-2 521	Emprunt PPP	91 056	91 056	0
Avances acomptes versés sur commandes	1 900	1 900	0	Dotation IDEX	850 827	850 827	0
Créances sur les autres débiteurs	1 561	1 561	0	Dettes non Financières	473 597	459 424	14 173
Charges constatées d'avance	8 234	8 234	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 744	18 744	0
Total Actif circulant	368 008	353 837	-14 171	Dettes fiscales et sociales	12 137	12 137	0
				Avances et acomptes reçus	379 525	416 770	-37 245
				Autres dettes non financières	53 277	1 859	51 418
				Produits constatés d'avance	9 914	9 914	0
				Total Dettes	1 815 480	1 801 307	14 173
TRESORERIE	139 042	139 040	-2	TRESORERIE	358	358	0
TOTAL GENERAL	2 442 805	2 428 632	-14 173	TOTAL GENERAL	2 442 805	2 428 632	14 173

- CREANCES

TABEAU 9 : CREANCES

			Degré de liquidité de l'actif	
Compte	CREANCES	Montant brut au bilan	Échéances - 1an	Échéances + 1 an
Créances de l'actif immobilisé		1 297 477 155	0	1 297 477 155
	Créances rattachées à des participations	42 110 108		
26180000	Titres de participations	5 500 002		5 500 002
26600000	Autres formes de participations	36 562 057		36 562 057
26710000	Créances rattachées à des participations	48 049		48 049
	Autres créances immobilisées	1 255 367 046		
27180000	Autres titres	3 995 850		3 995 850
27510000	Dépôts	1 250 883 708		1 250 883 708
27550000	Cautionnements	206		206
27610000	Créances diverses	487 282		487 282
Créances de l'actif circulant		369 129 832	37 903 691	331 226 140
	Créances sur des entités publiques, ...	338 826 589		
44110000	Subventions d'investissement	2 891 702	2 891 702	
44170000	Subventions d'exploitation	5 092 411	5 092 411	
44567000	Crédit de TVA	1 055 000	1 055 000	
44583000	Remboursement TVA demandé	1 497 966	1 497 966	
44586000	TVA sur factures non parvenues	537 023	537 023	
44871000	Subvention d'investissement à recevoir	47 008 194		47 008 194
44877000	Subvention d'exploitation à recevoir	280 744 293		280 744 293
	Créances clients et comptes rattachés	18 608 141		
41110000	Clients Ventes de biens ou prestations de services	6 519 597	6 519 597	
41600000	Clients douteux ou litigieux	893 077		893 077
41810000	Clients factures à établir	11 195 467	10 514 607	680 860
	Avances et acomptes versées sur commandes	1 899 716		
40910000	Fournisseurs - Avances versées sur commandes	1 899 716		1 899 716
	Créances sur les autres débiteurs	1 560 974		
46320000	Autres comptes débiteurs demandes de reversement	124 165	124 165	
46780000	Autres	323 417	323 417	
47210000	Dépenses payées avant ordonnancement	1 107 536	1 107 536	
47250000	Dépenses des régisseurs à vérifier	0	0	
47280000	Autres dépenses à régulariser	5 856	5 856	
	Charges constatées d'avance	8 234 412		
48600000	Charges constatées d'avance	8 234 412	8 234 412	
	TOTAL	1 666 606 986	37 903 691	1 628 703 295
			Actif immobilisé + 1 an	100%
			Actif circulant à + 1 an	90%
			Total créances à + 1 an	98%

Les créances se décomposent en 2 catégories : les créances de l'actif immobilisé et les créances de l'actif circulant.

En ce qui concerne les créances de l'actif immobilisé, elles s'élèvent en 2024 en montant brut à **1 297 477 K€ et en montant net à 1 289 072 K€** (1 299 115 K€ en 2023 en montant brut et 1 290 795 K€) et affichent un degré de liquidité supérieur à 1 an.

Ce montant sensiblement le même qu'en 2023 s'explique par l'intégration au 1^{er} janvier 2020 dans les comptes de l'UGA de la dotation non consommable (DNC) du plan Campus de 400 000 K€ ainsi que par l'enregistrement en 2023 de la dévolution au bénéfice de l'établissement de l'IDEX PIA1 et PIA2 pour un montant de 850 829 K€.

Concernant les créances de l'actif circulant, qui s'élèvent en montant brut à **369 130 K€** (312 683 en montant brut au bilan 2023), on constate que le degré de liquidité n'est pas le même en fonction de la nature de la créance.

➤ Créances sur des entités publiques : 338 827K€

Cela comprend notamment les subventions à recevoir (PAR au comptes 44871 et 44877) pour **327 752 K€** qui correspondent à des contrats qui ne sont pas terminés et pour lesquels la facture finale n'est pas encore émise. Le degré de liquidité est alors considéré à plus d'1an.

➤ Créances clients et comptes rattachées : 18 608 K€

Certaines de ces créances disposent d'un degré de liquidité à plus d'1 an. Il s'agit notamment des créances sur clients douteux (dossiers en contentieux confiés à des huissiers de justice) et d'autres créances pour des clients en difficulté financière (redressement et liquidation judiciaire, plan de sauvegarde) pour 893 K€. Dès lors, la provision visant à couvrir ce risque a été ajustée fin 2024, en fonction de l'évolution de la situation des dossiers.

En ce qui concerne les produits à recevoir (PAR) sur les prestations de recherche, ces créances disposent aussi d'un degré d'exigibilité à plus d'1 an pour un montant de 680K€.

➤ Avances et acomptes sur commandes fournisseurs : 1 900 K€, en échéances de plus d'1 an.

➤ Créances sur autres débiteurs : 1 561K€ : il s'agit de factures émises sur certains contrats de recherche à hauteur de 323K€ et de dépenses payées avant ordonnancement à hauteur de 1 107K€

Du fait de l'importance des programmes pluriannuels, 90% (87% en 2023) des créances de l'actif circulant ont un degré de liquidité à plus d'1 an.

Sur le périmètre global des créances, on constate un taux de liquidité de plus d'1 an de 98 % (97% en 2023).

- **DETTE**

TABLEAU 10 : DETTES

			Degré d'exigibilité du passif		
Compte	DETTE	Montant au bilan	Échéances - 1an	Échéances + 1 an	Échéances + 5 ans
Dettes financières		1 341 883 258	4 459 365	18 693 087	1 318 730 806
	Dettes financières et autres emprunts				
16550000	Cautionnements	1 005		1 005	
16740000	Avances de l'Etat et des collectivités publiques	1 250 826 603			1 250 826 603
16870000	Autres dettes	91 055 650	4 459 365	18 692 082	67 904 203
Dettes non Financières		473 598 265	106 875 265	366 723 000	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 743 833			
40110000	Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	-71 756	-71 756		
40170000	Retenues de garantie et oppositions				
40410000	Fournisseurs d'immobilisations	23 068	23 068		
40470000	Fournisseurs d'immobilisation-retenues garantie	192 960	192 960		
40810000	Fournisseurs - Factures non parvenues	15 887 031	15 887 031		
40840000	Fournisseurs-Fact non parvenues Immos non auxiliaisé	2 712 529	2 712 529		
	Dettes fiscales et sociales	12 136 826			
42860000	Personnel-autres charges a payer	10 878 790	10 878 790		
44587000	TVA sur facturation à établir	706 036	706 036		
44860000	État autres coll. publiques - Charges à payer	552 000	552 000		
	Avances et acomptes reçues	379 526 620			
41910000	Clients - Avances reçues sur commande en cours	3 507 527		3 507 527	
44191000	Avances sur subventions	363 215 473		363 215 473	
44193200	Avances sur revenus de dotation financement actifs	12 803 619	12 803 619		
	Autres dettes non financières	53 276 826			
46630000	Virements a réimputer	47 671	47 671		
46640000	Excédents de versement à rembourser	5 704	5 704		
46710000	Aide à la mobilité internationale	794 979	794 979		
46740000	Taxe d'apprentissage	6 776	6 776		
46780000	Autres	125	125		
47110000	Recettes perçues avant émission de titre	383 819	383 819		
47150000	Recettes des régisseurs à vérifier	215 172	215 172		
47180000	Autres recettes à classer	51 883 646	51 883 646		
47310000	Recettes à transférer	-61 065	-61 065		
	Produits constatés d'avance	9 914 161			
48700000	Produits constatés d'avance	9 914 161	9 914 161		
TOTAL		1 815 481 523	111 334 630	385 416 087	1 318 730 806

Taux de liquidité	6%	21%	73%
-------------------	----	-----	-----

Le total des dettes s'élève à **1 815 481 K€** (1 744 527 K€ en 2023).

- Les dettes financières s'élèvent à **1 341 883 K€** et sont en légère diminution par rapport à 2023 (1 346 219 K€). Elles se répartissent de la manière suivante : 400 000 K€ de DNC Opération campus et 850 827 de dotation IDEX enregistrées au compte 1674 et **91 056 K€** concernant l'emprunt PPP restant à rembourser au 31.12.2024 aux 3 « PPPistes » dans le cadre des contrats PPP GREENER, PILISI et SHS au titre du R1-capital (compte 1687).
- Les dettes non financières, qui s'élèvent à **473 598 K€**, se décomposent ainsi :
 - Fournisseurs et comptes rattachés pour 18 743 K€ : il s'agit de l'ensemble des factures fournisseurs qui doivent être payées réglementairement sous 30 jours, à savoir des avoirs en attente de rapprochement 71K€ dont le dénouement est à moins d'1 an, des pénalités et retenues de garanties pour 193 K€ dont les échéances sont à moins d'1 an, et des charges à payer (dont factures non parvenues) pour un montant de 18 600K€ avec une échéance à moins d'1 an.
 - Dettes fiscales et sociales pour 12 136 K€ : ce sont des charges à payer (CAP) sur masse salariale qui s'élèvent à 10 878 K€, de la TVA collectée sur les flux croisés entre l'UGA et sa filiale FLORALIS pour 706 K€ et une charge à payer (CAP) au titre des taxes foncières TFPB dues sur l'année 2019 au titre des bâtiments PPP de 552 K€. Ces dettes relèvent d'une échéance à moins d'1 an.
 - Avances reçues et acomptes pour 379 526 K€ aux comptes 419 et 4419 : cela concerne des versements reçus pour des prestations de recherche et des subventions sur contrats de recherche pour lesquelles le contrat est toujours en cours et dont les échéances sont à plus d'1 an. Le poste des avances tient compte également des revenus perçus au titre de la dotation non consommable d'un montant de 12 803K€ qui sera liquidée sur l'exercice suivant.
 - Autres dettes non financières pour 53 276 K€ : ce sont essentiellement des encaissements en attente de reclassement vers les comptes clients ou de rapprochement aux titres de recettes/demandes d'avance qui s'élèvent à 51 883 K€, le solde sur la subvention « Aide à la Mobilité Internationale » de 795 K€, des régies à traiter concernant les Droits Universitaires de la période 2 2023/2024 + période 1 2022/2023 des encaissements G-INP pour 215K€ et des reliquats de taxe d'apprentissage pour 7K€. Enfin le solde du compte est composé de diverses opérations en instance (excédents à rembourser, rejets de virements, ...) et est diminué de 61 K€ correspondant à des avoirs sur nos fournisseurs.
 - Produits constatés d'avance pour 9 914K€ : il s'agit de rattacher la part des recettes titrées en 2024 mais qui concernent des activités se déroulant pour totalité ou partie sur l'exercice suivant. Ce sont des PCA en lien avec tous les financements de l'établissement (formation initiale ou continue, contrats Recherche, opérations immobilières).

II-3) TRESORERIE NETTE

La situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Tableau 11 : Trésorerie

Données exprimées en euros		Compte financier 2022	Mouvements	Compte financier 2023	Mouvements	Compte financier 2024
Dépôt de fonds et caisse	5151 -5159+531	130 564 523	-4 857 422	125 707 101	12 908 057	138 615 158
Valeurs à l'encaissement	511	-19 341	27 697	8 356	-27 093	-18 737
Régies et menues dépenses	543+545+548	88 601	6 081	94 682	-8 922	85 760
TRESORERIE ACTIVE		130 633 783	-4 823 644	125 810 139	12 872 042	138 682 181
Cautionnements	165	-1 005	0	-1 005	0	-1 005
DETTES FINANCIERES		-1 005	0	-1 005	0	-1 005
TRESORERIE NETTE		130 632 778	-4 823 644	125 809 134	12 872 042	138 681 176

La trésorerie active de l'UGA s'élève à **138 681 K€** fin 2024.

II-4) FONDS PROPRES

Les fonds propres de l'université sont composés des éléments suivants :

- La valeur de biens remis en dotation, sous déduction des amortissements neutralisés,
- Les réserves de l'établissement, représentant le montant cumulé des résultats des exercices précédents des ex-universités,
- Le report à nouveau regroupant des écritures de régularisations et des résultats en attente d'affectation définitive dans les réserves,
- Le résultat de l'exercice,
- Les financements en provenance de l'Etat et de son opérateur public, l'ANR,
- Les financements en provenance d'autres tiers, collectivités locales ou établissements publics, Union européenne.

Le tableau de variation des fonds propres se présente ainsi :

Tableau 12 : Variation des fonds propres

Comptes	01/01/2024	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Reprise en résultat des financements	Correction erreur	Sorties de financements	Financ. Reçus	31/12/2024
101 & 104	443 478 248	0	0	-16 484 365	0	-17 127 440	12 081 582	421 948 025
131 & 134	86 584 722	0	0	-6 409 971	0	-2 713	14 999 543	95 171 581
106	115 637 260							115 637 260
11	-11 404 456	-3 302 801			2 405 043			-12 302 214
12	-3 302 801	3 302 801	785 567					785 568
	630 992 974	0	785 567	-22 894 335	2 405 043	-17 130 153	27 081 126	621 240 221

La correction d'erreur de 2 405 K€ correspond à plusieurs écritures :

- Une relative à une ré imputation de la SCSP UJF 2015 pour 570 K€,
- Une régularisation d'une facture COMUE 7 K€ suite à doublon
- Une régularisation de la reprise du financement relative à la SATT LINKSIUM pour 1 828 K€

II-5) PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Tableau des provisions et dépréciations/Immos 2024 en €

Tableau 13 : Provision et dépréciations :

Rubriques	Comptes	Libellés Comptes	Provisions Début exercice	Augm.Dotations exercice	Dimin.Reprise exercice	Provisions Fin exercice
Provisions pour dépréciation	1511000	Provisions pour litiges	582 246	100 789	41 382	641 653
Provisions pour dépréciation	1582000	Provisions pour CET	4 490 202	500 044	-	4 990 246
Provisions pour dépréciation	1587000	Prov alloc perte d'emploi indemnités licenciement	35 762	48 196	-	83 958

Les **provisions** de l'exercice 2024 comptabilisées pour **5 715 K€** (compte 15) concernent :

- o Une provision pour risques sur des litiges juridiques pour **642 K€** concernant des dossiers suivis par le service juridique de l'université en cours d'instruction évalués à 377 K€, une provision au titre des passifs sociaux pour 205 K€ ainsi que le dossier FIPH (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées) dont le risque de redressement a été évalué à 60 K€.

- Des provisions pour passifs pour **5 074 K€** dont l'essentiel (+ de 98%) concerne la provision pour CET, le reste concernant les ARE (allocation de retour à l'emploi).

Par ailleurs, des **dépréciations** (compte 29) pour tenir compte des valeurs nettes des participations de l'UGA au capital de FLORALIS, de SUPERGRID et de la SATT Linksum ont été comptabilisées pour **8 405 K€**.

Sont enregistrés également des dépréciations sur des comptes clients (compte 4911) pour **1 122 K€**. Cela concerne notamment des clients qui se retrouvent en situation de liquidation, redressement, plan de sauvegarde.

Tableaux des dépréciations 2024 en €.

Tableau 14 : Dépréciations

RUBRIQUE	Comptes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréciations des immobilisations	29610000 29710000	8 320 050	85 091	0	8 405 141
Dépréciations des stocks en cours		0	0	0	0
Dépréciations des comptes de tiers	49110000	902 952	225 410	-6 534	1 121 829
Dépréciations des comptes financiers		0	0	0	0
Total des dépréciations		9 223 002	310 501	-6 534	9 526 969

II-6) COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance (CCA) pour un total de **8 234 K€** recouvrent les opérations liées à FLORALIS pour 7 221 K€ et le solde pour une série de petits mouvements habituels en lien avec la maintenance, les locations ou les abonnements. Ces CCA seront reportées (méthode de l'extourne) pour être rattachées en charges sur 2024.

Les produits constatés d'avance pour un total de **9 914 K€** concernent des activités se déroulant pour totalité ou partie sur l'exercice suivant. Ce sont des PCA en lien avec tous les financements de l'établissement (formation initiale ou continue, contrats Recherche, opérations immobilières).

FLORALIS :

L'UGA a obtenu un état détaillé des produits et des charges engagées par FLORALIS dans le cadre des contrats tripartites devant faire l'objet de flux croisés.

Sur la base de ces éléments, ont été comptabilisés en 2024 :

Sur les contrats en cours : Un produit à recevoir (PAR) de 3 330 K€ TTC et une charge à payer (CAP) de 3 222 K€ TTC sur la base d'un état détaillé de la situation comptable des contrats en cours et des pièces justificatives correspondantes (documents attestés par la direction de FLORALIS)

Sur les reliquats de contrats : FLORALIS reverse des reliquats à l'UGA sur des contrats clos ce qui donne lieu à des PAR dans les comptes de l'UGA ; en 2024, des PAR ont été comptabilisés à hauteur de 513 K€ TTC

Sur les contrats de « resourcing » : L'UGA confie à sa filiale FLORALIS des prestations de soutien au développement de l'activité de recherche de ses laboratoires. Des contrats de prestations (appelés « resourcing ») sont établis avec des échéances. En fin d'année, FLORALIS, sur la base de sa comptabilité analytique, détermine les produits sur contrats de prestations non encore consommés et comptabilise des PCA à due concurrence. C'est la raison pour laquelle l'UGA a enregistré des CCA à hauteur de 7 221 K€ correspondant aux PCA comptabilisés par FLORALIS afin d'assurer la réciprocité des comptes avec sa filiale.

Reversement des frais de gestion (4% + 1% complémentaire cette année) : FLORALIS reverse à l'UGA des frais de gestion sur l'ensemble des contrats ce qui donne lieu à un PAR annuel : 394 K€ TTC en 2024.

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

III-1) PRODUITS

Le total des produits de fonctionnement du compte de résultat d'exploitation s'élève à **568 400K€** (574 150 K€ en 2023).

Produits sans contrepartie

Tableau 15 : Produits sans contrepartie

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	473 345 098	488 464 982
Subventions pour charges de service public	386 018 402	399 103 414
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	83 676 849	85 882 179
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs	171 448	166 877
Produits de la fiscalité affectée	3 478 399	3 312 512
Produits des participations et prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change	9 151	9 891
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		

Il s'agit des subventions publiques (Etat, collectivités locales, Union européenne) comptabilisées au compte 74 pour un total de **473 345 K€** :

- **La SCSP, subvention pour charge de service public** (c/7411) s'élève 386 018 K€ (399 103 K€ en 2023). Il est à noter une diminution par rapport à 2023 sur ce poste.
- **Les Subventions de l'Etat et des entités publiques** (c/741-744-748) représentent 83 676 K€ (85 882 K€ en 2023). Ce compte comprend pour partie des facturations faites au titre des financements ANR pour 57 953 K€ soit 69% des factures émises sur ce poste, 8 581K€ au titre des subventions de l'Europe (10%), 2 688 K€ au titre de la Région (3%).

Il s'agit, également, des **produits de la fiscalité affectée** pour 3 479 K€ qui correspondent à l'enregistrement de la CVEC.

Produits avec contrepartie (produits directs d'activité)

Tableau 16 : Produits avec contrepartie

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	56 767 007	63 391 702
Ventes de biens ou prestations de services	42 979 995	42 657 402
Produits des cessions d'éléments d'actif	17 917	177 135
Autres produits de gestion	13 769 095	20 557 165
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		

Les ventes et prestations de services en 2024 pour 42 980 K€, stables par rapport à 2023, correspondent principalement à l'enregistrement de :

- Droits d'inscription pour 7 086 K€ (14 830 K€ en 2023). Cette baisse significative, neutre sur le résultat final de l'établissement, s'explique par un nouveau changement de méthode de comptabilisation des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires suite à la diffusion de nouvelles instructions communes à la DGFIP et au MESR, et relatives à la comptabilisation des exonérations sur les droits d'inscription des étudiants extra-communautaires en date du 22 mars 2024. Ainsi, « lorsque l'exonération est effectuée en amont de l'inscription de l'étudiant, la liquidation du droit acquis doit correspondre au montant du droit d'inscription dont l'étudiant doit s'acquitter, tenant compte des éventuelles conditions d'exonération dont l'étudiant peut bénéficier ».

En 2023, il était comptabilisé en recette les droits acquis c'est-à-dire les montants attendus avant exonération, en charge la part exonérée, le solde étant la recette réellement encaissée.

En conséquence, il a été appliqué une méthode comptable au titre de la 1ère période des DI 23-24 comptabilisés sur l'exercice 2023, et une autre méthode comptable au titre de la 2ème période des DI 23-24 comptabilisés sur l'exercice 2024.

La recette finale encaissée en 2024 pour les droits d'inscription des étudiants extracommunautaires est de 555 K€ correspondant au solde entre les droits théoriques (8 779 K€) et les exonérations (8 223 K€).

- Formation continue et apprentissage pour 19 276 K€ (16 140 K€ en 2023).

- Mise à disposition de personnels pour 6455 K€ (1337 K€ en 2023). On constate une forte augmentation avec notamment la mise à disposition des personnels IAE et Polytech pour 2 370K€.
- Locations de locaux pour 1 804 K€ (1 615K K€ en 2023).

Pour les produits de cession d'éléments d'actif s'élevant à 18 K€ : il s'agit notamment de la refacturation de travaux (FMT) dans la cadre du PPP Greener.

Les autres produits de gestion courante pour 13 770K€ se composent essentiellement de :

- 2 460 K€ (3725 K€ en 2023) pour des factures de vente vers FORMASUP. On prend en compte les titres de recettes, les produits à recevoir et les produits constatés d'avance.
- 4 236 K€ (4 408 K€ en 2023) de PAR (produits à recevoir) envers la filiale FLORALIS dont 3 329 K€ au titre des flux croisés 2024, 512 K€ pour les reliquats dus à l'UGA sur des contrats arrivés à terme fin 2024 et 394K€ de frais de gestion,
- 2 510 K€ (4 617 K€ en 2024) de refacturation concernant la gestion IAE et Polytech
- 1 110 K€ (2 974K€ en 2023) provenant de facturations au titre de l'aménagement Campus (refacturation de fluide, eau ...).
- 464K€ (878K€ en 2023) de cession de brevet.

Les autres produits (reprises sur financements, sur dépréciations et provisions) :

Tableau 17 : Autres produits

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Autres produits	38 287 117	22 293 847
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	47 916	697 559
Reprises du financement rattaché à un actif	38 239 201	21 596 288

- **Les reprises de provisions pour risques et charges de fonctionnement de 41 K€** (160K€ en 2023) concernent des reprises de provisions sur des dossiers suivis par le service juridique de l'université.
- **Les reprises des dépréciations d'actifs circulants pour 6 K€** (512K€ en 2023) concernent des provisions pour clients douteux dont les dossiers se sont dénoués favorablement (les clients ont réglé leurs dettes) ou ont été admis en non-valeur (vote en CA).
- **Les reprises de financement** externe de l'actif (en lien avec les amortissements des biens rattachés à ces financements) ont été comptabilisées pour **38 240 K€** fin 2024 (21 596 K€ fin 2023).

Les produits financiers

Il a été comptabilisé en 2024 une somme de **9,2 K€ (10 K€ en 2023)** au titre des recettes sur des gains de change sur des opérations effectuées en devises étrangères.

III-2) CHARGES

Le total des charges du compte de résultat d'exploitation s'élève à **568 408 K€, incluant le résultat positif de 786K€ de l'exercice** (577 463 K€ en 2023).

Les achats et consommations

Pour un total de **67 144 K€** (68 671 K€ en 2023), ces achats concernent les dépenses enregistrés sur les comptes 60 (achats), 61 (services extérieurs) et 62 (autres services extérieurs) et correspondent aux dépenses dites « en relation directe avec l'activité », c'est-à-dire qui sont nécessaires et indispensables à la viabilisation et au bon déroulement des activités de l'établissement : fluides, fournitures et petits équipements des composantes, laboratoires et services centraux, prestations de service assurées par des tiers extérieurs dans le cadre de contrats pour la maintenance des locaux et installations, les locations de photocopieurs et autres petits équipements.

Parmi ces dépenses, les postes les plus significatifs sont :

- 6 383 K€ (8 546 K€ en 2023) d'électricité - compte 60611
- 6 152 K€ (5 909 K€ en 2023) frais de nettoyage - compte 6286
- 5 182 K€ (3 967 K€ en 2023) pour les frais de transport et de déplacements - compte 6256
- 3 900 K€ (4 275 K€ en 2023) de fournitures, matériels d'enseignements et de recherche - compte 6067
- 3 614 K€ (3 533K€ en 2023) de frais de gaz et de chauffage - comptes 60613-60614
- 3 351K€ (3 239K€ en 2023) de frais de maintenance-réparation des biens - comptes 6155-6156
- 3 266 K€ (3 266 K€ en 2023) en fournitures d'entretien = - compte 6063
- 2 992 K€ (2 891 K€ en 2023) en Sous-traitance - compte 611
- 2 808 K€ (2 717 K€ en 2023) pour les frais de missions et de colloques - comptes 6251-6185-6254
- 2 519 K€ (2 252 K€ en 2023) de frais de restauration et de réception - compte 6257
- 1 787 K€ (1 669 K€ en 2023) de frais de formation des personnels - compte 6283
- 1 212 K€ (1 278 K€ en 2023) pour le gardiennage - compte 6285
- 624 K€ (609 K€ en 2023) de frais postaux - compte 626
- 517 K€ (485K€ en 2023) pour les publications et frais de publicité - compte 6237

Charges de personnel

Les charges de personnels qui s'élèvent à **417 012 K€** (421 109 K€ en 2023) sont composées comme suit :

Tableau 18 : Charges de personnel

CHARGES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Charges de personnel	417 011 925	421 109 402
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>	<i>255 794 315</i>	<i>257 323 561</i>
<i>Charges sociales</i>	<i>158 482 928</i>	<i>161 570 267</i>
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	<i>2 734 682</i>	<i>2 215 574</i>

Autres charges de fonctionnement

Pour un total de 31 453 K€ (49 770 K€ en 2023) les principaux postes sont :

- 3 819 K€ (2 963 K€ en 2023) pour les redevances sur brevets - compte 6511
 - 3 529 K€ (3 021 K€ en 2023) de reversements aux partenaires sur conventions compte 65882
 - 781 K€ (747 K€ en 2023) d'annulations de recettes sur exercices antérieurs compte 6583
 - 482 K€ (8 607 K€ en 2023) pour les versements des subventions et aides diverses comptes 6474-6475-6578
- La différence entre 2023 et 2024 sur le compte 6578 s'explique par le changement de comptabilisation des étudiants extra-communautaires évoqué supra.

Charges d'intérêts

- 3 944 K€ (4 064 K€ en 2023) en intérêts d'emprunts et dettes assimilées (compte 66116)

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Les dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions (comptes 68) ont été comptabilisés en 2024 pour **47 888 K€** et se décomposent en :

- Des dotations aux amortissements sur les biens immobilisés pour 46 932 K €

- Des dotations aux provisions et pour dépréciations (cf. chapitre II-5 sur le détail des provisions) pour 956 K€, qui permettent de couvrir les risques liés aux congés posés sur le CET (Compte Epargne Temps) et ARE (Allocation Recherche d'Emploi) pour 548 K€, les risques liés aux litiges pour 101 K€, les risques sur clients douteurs pour 225 K€ et pour tenir compte de la dévalorisation de la participation au capital de la société SUPERGRID pour 82 K€ (c/6866).

IV) AUTRES INFORMATIONS

IV-1) ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

IV-2) EFFECTIFS

En 2024, les effectifs rémunérés, en dehors des heures complémentaires et vacations d'enseignement, s'élèvent à 5 847 ETPT (équivalents temps plein travaillés). 4278 emplois sont sous plafond Etat (plafond Etat maximum fixé à 4533 emplois).

Ces 5847 effectifs rémunérés sont répartis en 2 818 ETPT personnels non enseignants et 3 029 ETPT personnels enseignants.

IV-3) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La CAF atteint **10 369 K€** sur l'exercice.

Tableau 19 : CAF		UGA 2024 en K€
	Résultat	785
	+ Dot aux amortissements et provisions	47 888
	- Reprises des quotes-parts de financement d'actifs	-38 239
	- Reprises provisions et dépréciations	-48
	- Produit de cession d'actifs	-17
	+ VNC (Valeur nette comptable des actifs cédés)	0
	CAF	10 369

IV-4) FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

Le fonds de roulement net global incluant les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur actif circulant, passe de **40 185 K€** (31.12.2023) à **34 207 K€** (31.12.2024), soit une diminution de – 5 978 K€. Il représente **23.7 jours** de dépenses de fonctionnement 2024 (en dépenses décaissables).

Le besoin en fonds de roulement BFR de fin d'exercice est négatif (-105 597 K€) constituant ainsi une situation favorable en termes de trésorerie puisqu'un besoin négatif (dettes supérieures aux créances) signifie qu'il n'y a pas nécessité de faire appel au fonds de roulement pour financer les besoins de trésorerie.

IV-5) ENGAGEMENTS HORS BILAN

Etat néant.

IV-6) INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Tableau 20 : Floralis

Soldes liés à FLORALIS	2024	2023
Titres de participation (brut)	5 500 002	5 500 002
Créances rattachées à des participations	48 049	48 049
Créances clients et comptes rattachés	4 241 959	4 535 132
Charges constatées d'avance	7 221 479	- 6 581 128
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 234 051	3 326 608
Dont PAR flux croisés FLORALIS	3 329 970	3 676 871
Dont CAP flux croisés FLORALIS	3 222 137	3 305 551

Une dépréciation des titres de participation reste comptabilisée au compte 296 pour 4,4 M€.

Informations financières sur FLORALIS	2024*	2023
Chiffre d'affaires	12 287 705	11 945 267
Résultat de l'exercice	1 809 114	110 473
Capitaux propres (avec résultat)	3 371 644	1 562 529

* Sur la base des comptes provisoires 2024 transmis à l'UGA et non encore certifiés par le commissaire aux comptes de la filiale.